

La rédaction de ce rapport a été rendue possible grâce Sécurité publique Canada, en collaboration avec les Native Counselling Services of Alberta

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs, elles ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.

Enquête sur la formation et les  
processus de recrutement des  
gangs autochtones dans l'Ouest  
du Canada  
CA 25 APC (2007)

Collection sur les Autochtones

On peut se procurer le présent rapport à l'unité en écrivant au :

Groupe de la politique correctionnelle autochtone  
Sécurité publique Canada  
269, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8

Ce rapport se trouve également dans Internet, à [www.ps-sp.gc.ca](http://www.ps-sp.gc.ca)

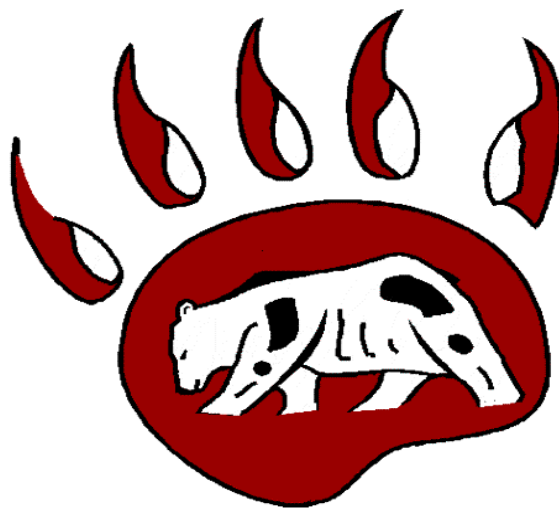
Les personnes qui auront besoin de plus d'une copie du présent rapport pourront photocopier librement la ou les parties qui les intéressent.

N° au cat. : PS4-35/2007F

N° d'ISBN : 978-0-662-73458-1

# Enquête sur la formation et les processus de recrutement des gangs autochtones dans l'Ouest du Canada

« Quand on n'a aucune raison de vivre, on n'a rien à perdre »



Auteurs :

Jana Grekul, Ph.D.

Patti LaBoucane-Benson, M.Sc.

Directrice de recherche, Native Counselling Services of Alberta

Nous remercions spécialement Kristin Raworth pour son aide à la recherche, et Karen Erickson, directrice de projet de la Community Solution to Gang Violence (Edmonton, Alberta)



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
Enquête sur la formation et les processus de recrutement des gangs autochtones dans l'Ouest du Canada .....	5
Aperçu du projet .....	6
Méthode et échantillon.....	7
Raison d'être de la discussion.....	9
Quelques statistiques nationales .....	11
Qu'est-ce qu'un gang? .....	12
Gangs autochtones au Canada : un aperçu.....	17
Comment les perceptions communes des gangs sont-elles formées?.....	24
Perception des gangs autochtones.....	26
Raisons pour lesquelles les Autochtones se joignent à des gangs .....	30
Établissement du profil des jeunes à risque pouvant être recrutés.....	31
Description du lien entre les gangs de rue et les gangs carcéraux autochtones .....	48
Stratégies de prévention et d'intervention visant les gangs .....	49
Appartenance à un gang de rue : intervention et prévention .....	51
Appartenance à un gang de rue : prévention.....	56
Gestion/traitement des gangs en prison .....	60
Mythes entourant les agents de correction.....	62
Mythes entourant les gangs carcéraux autochtones .....	64
Étapes progressives chronologiques pour aborder le problème des gangs carcéraux ...	65
Étude de cas sur la guérison et l'intervention dynamique .....	66
Composantes additionnelles du processus d'intervention .....	72
Conclusion .....	78
ANNEXE A :	
Cadre de protection contre les risques de la Community Solution to Gang Violence...	80
Usages suggérés de l'outil .....	81
Bibliographie et références pour le cadre .....	89
Bibliographie.....	91



# INTRODUCTION

## « Quand on n'a aucune raison de vivre, on n'a rien à perdre »

Cette citation d'un ancien membre d'un gang autochtone reflète, de façon succincte et puissante, la nature anomalistique des gangs autochtones. Les recherches américaines sur les gangs et le nombre relativement faible d'études canadiennes sur le sujet portent sur le rôle fonctionnel des gangs. Ces gangs existent parce qu'ils ont une utilité réelle; ils attirent les recrues en promettant des avantages sur le plan matériel. Dans plusieurs cas, lorsqu'une personne se joint à un gang, elle obtient un moyen d'augmenter énormément ses revenus. Un jeune peut gagner beaucoup plus en livrant un colis, ce qui lui prendra dix minutes, qu'en travaillant pendant une semaine dans une chaîne de restauration rapide locale. Plusieurs jeunes recrues le savent; c'est pourquoi elles trouveront logique de se joindre à un gang. Selon nos recherches, le gain matériel est un des nombreux facteurs poussant les jeunes à s'affilier à un gang autochtone. Les gangs offrent aussi d'autres avantages aux jeunes Autochtones. Normalement, ce sont différentes institutions sociales qui devraient combler ces besoins, mais elles n'y parviennent pas. Le présent rapport propose une brève évaluation de la documentation de recherche actuelle sur les gangs, y compris l'intégration de renseignements tirés de documents produits par des organismes œuvrant auprès des jeunes membres de gangs. Dans ce rapport, on recueille l'information trouvée dans différents documents, et on analyse des entrevues en profondeur effectuées auprès d'anciens membres de gangs (incarcérés ou non), de responsables de l'application de la loi, de travailleurs correctionnels et d'Aînés œuvrant dans le milieu correctionnel. C'est la première étude de ce type. À l'exception de deux études préliminaires produites par des organismes gouvernementaux, la documentation sur les gangs de rue et carcéraux autochtones au Canada est presque inexistante.

Le manque de recherche sur le sujet prouve la marginalisation des questions touchant les Autochtones au pays. Selon nos résultats, on peut voir que, dans plusieurs cas, les jeunes Autochtones s'intéressent aux gangs parce que rien ne les motive à vivre. Les problèmes liés aux dysfonctions au sein de la famille, au manque d'éducation et de possibilités d'emploi et aux mauvaises associations avec les pairs sont aggravés par la discrimination et l'étiquetage généralisé. En bout de ligne, ils n'ont aucune raison de vivre et n'ont rien à perdre. Lorsque les jeunes sont remplis d'un tel désespoir, les gangs autochtones tentent de répondre aux besoins des jeunes marginalisés et désenchantés. Le présent rapport étudie les facteurs déterminants de l'adhésion à des gangs autochtones, y compris les facteurs de risque qui rendent certains jeunes Autochtones particulièrement vulnérables aux avantages de la vie en gang, et il décrit trois programmes dans le cadre desquels on tente de faire de la prévention et d'intervenir auprès de jeunes membres de gangs autochtones, qu'ils soient dans la rue ou en établissement carcéral.

Pour les familles autochtones vivant spécifiquement dans les provinces des Prairies, le problème des gangs est un phénomène croissant. Les gangs recrutent des jeunes dans la rue et en milieu carcéral. Ces jeunes quittent l'école et leur famille pour devenir membre d'un gang. Le lien entre les gangs de rue et les gangs carcéraux est prononcé chez les gangs autochtones. La surpopulation autochtone en milieu carcéral est en lien direct avec la hausse du nombre et de la taille des gangs autochtones au Canada. L'adoption du style de vie d'un gang par de jeunes hommes et femmes a divers types de conséquences importantes pour les personnes impliquées, les familles et les collectivités entières, notamment la victimisation, des comportements criminels, des dossiers criminels, l'emprisonnement, des blessures et des décès.

Grâce aux résultats de notre étude, nous pouvons confirmer la place anormale qu'occupent les gangs autochtones dans l'univers des gangs au Canada. Les gangs autochtones semblent avoir des causes et des caractéristiques différentes de celles des autres gangs. Les processus de recrutement de ceux-ci sont beaucoup plus violents que ceux d'autres gangs. Les gangs autochtones sont plus portés à suivre l'exemple des gangs américains, où tatouages, symboles gestuels et chaîne de commandement stricte définissent l'appartenance à un gang et ses fonctions. En ce sens, les gangs autochtones diffèrent des autres gangs au pays.

En se fondant sur nos résultats, nous suggérons de tenir compte des différents facteurs déterminants – y compris l'absence du lien d'appartenance avec la société traditionnelle, se traduisant par différents problèmes d'ordre familial, le manque d'éducation et de possibilités d'emploi, et les associations problématiques avec les pairs – pour élaborer les politiques et les programmes visant ces groupes. Un système qui favorise la discrimination à l'égard des jeunes Autochtones, de plusieurs façons et à plusieurs échelons, exacerbe ces problèmes. Les institutions, les médias et la société en général aggravent et perpétuent ces problèmes en étiquetant les jeunes Autochtones.

Dans deux cas précis, les programmes dans ce domaine peuvent s'avérer efficaces. Tout d'abord, il y a les programmes de prévention qui visent les jeunes à risque faisant face à des problèmes pouvant les inciter à se joindre à un gang. Ces programmes sont surtout axés sur les conditions structurelles qui font des gangs un choix intéressant et, dans certains cas, le seul choix qui s'offre aux jeunes marginalisés. Ensuite, il y a les programmes d'intervention visant les personnes qui ont déjà un mode de vie criminel ou qui appartiennent déjà à un gang. Souvent, ces personnes ont déjà été trouvées coupables d'une infraction et sont en prison. Les

trois programmes dont on discute dans le présent rapport portent tous sur les mêmes facteurs déterminants, mais à différentes étapes du processus. Le programme Gang Prevention and Intervention (prévention des gangs et intervention) est l'œuvre de deux anciens membres de gangs autochtones qui proposent des services d'intervention aux membres de gangs qui souhaitent abandonner ce mode de vie (intervention), des présentations sur la réalité de la vie dans les gangs destinées aux élèves (prévention), et des ateliers aux professionnels qui travaillent dans le domaine. Une deuxième initiative, soit la Community Solution to Gang Violence (solution communautaire à la violence des gangs), repose sur une approche intégrée en matière de prévention des gangs et fait appel à plus de quarante organismes communautaires visant à offrir un soutien et des programmes aux jeunes à risque, aux familles et aux établissements d'enseignement, notamment des activités de sensibilisation de la collectivité à cette question. Selon la philosophie sous-jacente du projet, toute la collectivité participe à l'éducation d'un enfant. L'augmentation des problèmes liés aux gangs indique qu'il faut solidifier nos collectivités. Enfin, la Healing through Dynamic Intervention (guérison par l'intervention dynamique) est une approche philosophique et un programme offerts aux détenus purgeant une peine de longue durée. Dans le cadre de cette approche, on tente d'aborder les facteurs déterminants, en thérapie de groupe et en thérapie individuelle, contribuant aux modes de vie des gangs et des criminels. Ces trois programmes visent à réduire la marginalisation, la discrimination et l'étiquetage favorisant l'appartenance aux gangs. En d'autres mots, ces programmes montrent aux jeunes à risque et aux détenus qu'ils ont vraiment une raison de vivre.

# **Enquête sur la formation et les processus de recrutement des gangs autochtones dans l'Ouest du Canada**

**« Quand on n'a aucune raison de vivre, on n'a rien à perdre<sup>1</sup>. »**

Les gangs autochtones au Canada sont uniques; leur structure, leurs processus de recrutement et leurs procédés existants sont anormaux. Ils découlent d'un ensemble spécifique de circonstances, d'une configuration particulière de contextes sociaux, institutionnels, économiques et politiques, et ils ont des répercussions sur l'ensemble de la population canadienne. Actuellement, le nombre de jeunes et de jeunes adultes recrutés activement par les gangs autochtones augmente. Ces gangs semblent répondre à des besoins des Autochtones que ne comblent pas les autres institutions sociales canadiennes. Le lien entre les gangs de rue et les gangs carcéraux est très prononcé chez les gangs autochtones. C'est pourquoi la surpopulation autochtone en milieu carcéral est liée à la hausse du nombre et de la taille des gangs autochtones au Canada (Mercredi, 2000).

Voilà pourquoi nous devons porter une attention particulière aux gangs autochtones, non seulement pour comprendre et expliquer leurs activités criminelles, mais surtout, pour comprendre les précurseurs généraux de l'appartenance aux gangs autochtones, pour créer un profil des jeunes risquant d'être recrutés, et pour élaborer des stratégies de prévention et d'intervention à mettre en place dans les prisons et dans les collectivités. Le présent rapport sert à décrire le processus complexe de la création des gangs autochtones et du recrutement dans les rues et dans les prisons canadiennes. Voici les objectifs directeurs de la recherche :

- étudier la définition des gangs au Canada, et la place qu'occupent les gangs autochtones dans ce vaste contexte;
- décrire les gangs autochtones dans la région d'Edmonton;
- comprendre comment et pourquoi les jeunes Autochtones sont recrutés par les gangs;

---

<sup>1</sup> Citation tirée d'une entrevue avec un ancien membre d'un gang autochtone.

- souligner les similitudes, les différences et les liens entre les gangs de rue et les gangs carcéraux autochtones;
- décrire les stratégies de prévention et d'intervention en ce qui a trait au recrutement des gangs de rue et des gangs carcéraux autochtones.

## **Aperçu du projet**

Les résultats de la recherche présentés dans le présent rapport comportent des données tirées de deux projets de recherche. Le premier projet était une étude effectuée par le BearPaw Research des Native Counselling Services of Alberta's (NCSA) et portait sur les gangs autochtones dans les prisons canadiennes. Il visait à créer un guide de gestion des gangs à l'intention du Service correctionnel du Canada, décrivait les gangs autochtones dans les prisons, leurs stratégies de recrutement, les raisons expliquant pourquoi les hommes se joignaient aux gangs carcéraux, et élaborait des stratégies servant à gérer, de façon sécuritaire et efficace, les gangs.

Le deuxième projet faisait partie d'une initiative communautaire en cours intitulée « Community Solution to Gang Violence » (CSGV). Il visait à réduire les activités des gangs à Edmonton, grâce à la prévention et à l'intervention auprès des jeunes touchés par les activités et les processus des gangs. Environ 100 personnes représentant plus de 40 groupes et organismes communautaires, dont les trois échelons de gouvernement et le service de police d'Edmonton, participent au projet géré par les NCSA.

Dans le cadre de ce projet, une équipe d'évaluation doit, selon son mandat, documenter les activités des gangs de jeunes dans la région, afin de pouvoir comprendre la portée et la nature du problème. L'évaluation de la CSGV reflète la philosophie holistique de l'initiative. La stratégie d'évaluation permettra de mesurer si les caractéristiques principales des activités des gangs (par ex. la réduction du nombre de meurtres commis par les gangs) ont changé, suite au lancement de la stratégie de la CSGV. De plus, on mesurera et évaluera la mobilisation de la collectivité, ce qui exigera l'analyse d'indicateurs systémiques plus vastes.

Aspect le plus complexe du processus d'évaluation, cette composante de l'évaluation exige l'établissement *d'indicateurs de base* des activités de gangs dans la région, puis la prise de

nouvelles mesures au fur et à mesure que l'initiative évolue. En raison de la philosophie holistique de la CSGV, on trouve, parmi les indicateurs de base, des mesures vastes du risque dans la ville, en plus des mesures plus évidentes des activités des gangs, comme le nombre de crimes violents, les infractions liées à l'usage de drogues et les décès attribuables à la violence des gangs.

À ce jour, on a commencé la cueillette de données dans chacun des domaines discutés dans la prochaine section. Le présent rapport se fonde sur certaines données déjà recueillies dans le cadre du projet et de l'évaluation en cours.

## **Méthode et échantillon**

Pour comprendre la nature des activités des gangs et leurs répercussions sur la collectivité, il faut employer une approche à méthodes multiples. Ce rapport se fonde sur un examen approfondi des études faites par le passé (autant aux États-Unis qu'au Canada) à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives. De plus, les entrevues qualitatives et semi-structurées avec les policiers, les agents de correction et les anciens membres de gangs autochtones nous ont fourni de nombreuses données à analyser.

**Analyse documentaire.** Le rapport est fondé sur une vaste analyse documentaire sur les gangs au Canada et aux États-Unis. Même si des études récentes sur les gangs ont été effectuées au Canada, il reste beaucoup à faire. La quantité de connaissances sur les gangs au Canada est relativement limitée si on effectue une comparaison avec les connaissances dont disposent les Américains. Lors de l'analyse de plus de cinquante articles sur les gangs de rue et/ou les gangs carcéraux, on a constaté qu'environ 20 p. cent des études utilisent des données canadiennes. Toutefois, les deux pays disposent de peu d'information sur les gangs autochtones<sup>2</sup>. De tous les articles spécialisés qu'on a évalués, un seul article américain portait sur les jeunes et les gangs autochtones aux États-Unis (Joseph et Taylor, 2003).

---

<sup>2</sup> À l'exception de plusieurs excellentes études sur les délinquants et les gangs autochtones effectuées par le Service correctionnel du Canada.

**Entrevues avec des agents d'application de la loi :** Les chercheurs ont recueilli de l'information sur le nombre de gangs actifs, les membres de gangs actifs, la structure et la hiérarchie des gangs, l'appartenance (âge, race et sexe), les activités criminelles, le recrutement et l'évolution de la nature des gangs grâce à un rapport interne de renseignements de la division des gangs du service de police d'Edmonton (2005) et à une entrevue non directive en personne avec un membre de cette division. De plus, on a effectué une entrevue avec un agent de liaison du service de police d'Edmonton qui travaille dans les écoles. Il a répondu à des questions sur les jeunes risquant d'être recrutés et sur les pratiques de recrutement en vigueur dans les écoles.

**Entrevues avec d'anciens membres de gangs :** Les chercheurs ont effectué des entrevues non directives en personne avec trois anciens membres de gangs vivant dans la collectivité, et six anciens membres de gangs incarcérés. Cet échantillon représente des personnes associées à différents gangs. Par ces entrevues, on souhaitait recueillir des données sur les facteurs de risque liés à l'appartenance ou à l'affiliation des jeunes appartenant à un gang, y compris de l'information sur le recrutement et d'abandon d'un gang. On a demandé aux participants de parler de leurs expériences personnelles, soit de leur adhésion à un gang, de leur vie au sein de ce gang et des moyens utilisés pour abandonner ce style de vie. Les chercheurs ont pris énormément de notes détaillées au cours de la plupart des entrevues; certaines ont été enregistrées et retranscrites (les identificateurs ont été supprimés). Les entrevues ont duré de 30 à 40 minutes.

**Entrevues avec des employés du Service correctionnel du Canada :** Au total, vingt-cinq personnes de différents établissements correctionnels fédéraux du Service correctionnel du Canada dans la région des Prairies ont accordé des entrevues par téléphone ou en personne, ou ont rempli elles-mêmes un questionnaire. Parmi les personnes interrogées, il y avait des personnes occupant les postes suivants : agent de renseignements de sécurité ASPE, agent de placement, agent de correction, agent de liaison autochtone, coordonnateur de centre autochtone, agent de renseignements sur les gangs, agent de programmes correctionnels, adjoint exécutifs des directeurs et agent de libération conditionnelle. De plus, des discussions ont été tenues avec quatre Aînés, afin de recueillir leur point de vue unique et précieux sur les membres de gangs carcéraux autochtones.

Les personnes interrogées comptaient entre une année et trente années d'expérience en milieu carcéral. Plusieurs répondants ont déclaré avoir des contacts quotidiens avec des membres de gangs dans les établissements. Certains travailleurs qui travaillent dans les centres culturels des établissements ou qui offrent des programmes spécifiques aux Autochtones ont indiqué qu'ils participaient à l'élaboration de politiques et de programmes carcéraux interdisant les activités des gangs dans les centres, rangées et/ou programmes. Parmi les établissements, deux disposent de rangées dans lesquelles des mesures précises ont été mises en place pour aborder la question des gangs. Dans un cas, une rangée de surveillance intensive sépare les membres de gangs des autres détenus. Dans un autre cas, on met une rangée à la disposition des détenus qui tentent de quitter un gang.

Pour effectuer les entrevues, les NCSA ont embauché un interviewer qui possède de l'expérience au sein du système fédéral. Ce chercheur a effectué des entrevues en personne ou par téléphone en fonction du calendrier d'entrevues fixé. Lorsque les personnes interrogées lui en ont donné la permission, il a enregistré les entrevues. Il a également inscrit les réponses sur une copie papier du questionnaire. Dans les cas où il n'avait pas la permission d'enregistrer l'entrevue, il a noté les réponses de la personne sur une copie papier du questionnaire. En moyenne, les entrevues duraient de 30 à 40 minutes. Dans certains cas, les répondants ont rempli la version papier du questionnaire et l'ont retournée à l'interviewer.

Après avoir terminé toutes les entrevues, on a remis tous les questionnaires et les bandes à une autre chercheuse qui a codé les copies des questionnaires et retranscrit les entrevues enregistrées. Elle a ensuite comparé les transcriptions aux réponses inscrites par l'interviewer. De cette manière, on a pu vérifier et confirmer la fiabilité des chercheurs.

## **Raison d'être de la discussion**

Même si les gangs ne constituent pas un phénomène nouveau au Canada, les préoccupations croissantes qu'expriment les collectivités, les gouvernements, les organismes d'application de la loi et le personnel du système de justice pénale sont relativement récentes. Maintenant plus que jamais, les politiciens, les membres des collectivités, les enseignants, les policiers, les

travailleurs sociaux, les agents de probation et de libération conditionnelle ainsi que les psychologues discutent du problème et cherchent des solutions.

Il semble exister une bonne raison expliquant cette inquiétude croissante. Selon les représentants de Service correctionnel du Canada et des pénitenciers partout au pays, les activités des gangs augmentent dans les prisons. Les médias ravivent l'inquiétude en tournant au sensationnalisme les activités criminelles de ces groupes (Fasilio et Leckie, 1993) et en popularisant l'image de « gangster » dans les films, les émissions télévisées et la musique. Les Canadiens et Canadiennes deviennent ainsi fascinés et terrifiés par les activités des gangs. Peut-être plus important encore, les gangs attirent l'attention car des personnes en deviennent victimes, et des jeunes sont recrutés par des groupes organisés et même, dans certains cas, peu organisés, qui encouragent le crime et la violence.

Pour les familles autochtones, plus particulièrement dans les provinces des Prairies, la question des gangs est un phénomène croissant. Ces groupes recrutent les jeunes dans la rue et dans les prisons. Ils quittent l'école et leur famille pour épouser la cause de gangsters. Ce style de vie criminel et violent augmente le risque de victimisation. Les jeunes pourraient avoir un dossier criminel et passer du temps en prison, être blessés gravement et même mourir. De plus, lorsque de jeunes hommes autochtones choisissent de se joindre à un gang qui se fonde sur les gangs afro-américains, ils perdent leur lien avec leur identité ethnique et culturelle, en tant que Cri, Pieds-Noirs, Lakota, Déné, Métis ou autre. L'adoption du style de vie des gangs par de jeunes hommes et femmes peut avoir des répercussions importantes sur leur vie, sur celle de leur famille et sur la collectivité entière. Dans le documentaire *Gang Aftermath*, le détective Doug Reti, de la GRC, déclare :

« Je n'ai jamais été témoin d'activités de gang aussi importantes qu'ici, dans la collectivité où je me trouve (Hobbema). De plus, les membres sont très jeunes. Nous voyons des jeunes de neuf et de dix ans qui agissent à titre de messenger. Des jeunes de 13 ans participent à des fusillades au volant d'une voiture, portent des armes, et autres. »

Comme on l'a mentionné ci-dessus, il y a peu de recherche canadienne sur les gangs. Nous avons tiré la plupart de l'information utilisée dans notre approche des reportages médiatiques sur les activités des gangs ou des renseignements provenant des États-Unis. Toutefois, en raison des différences entre les deux pays sur le plan de l'histoire, de la composition ethnique et culturelle,

des politiques gouvernementales, des systèmes de santé et d'éducation, du contrôle des armes à feu, des lois en matière de drogues et du maintien de l'ordre, il s'avère peu raisonnable de se fier uniquement à cette source d'information. On fait de plus en plus d'études sur les gangs. Par exemple, l'étude de Mellor, MacRae, Pauls et Hornick propose une liste des documents et une description des 77 programmes canadiens visant la prévention des activités des gangs ou l'intervention (2005). On trouve encore moins d'information sur les gangs autochtones au Canada. La majorité des données disponibles sont offertes par les forces policières et le Service correctionnel du Canada.

### **Quelques statistiques nationales**

- Selon l'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes (2002), il existe 434 gangs regroupant 7 071 jeunes au Canada.
- Environ 59 p. cent des organismes d'application de la loi qui assurent la sécurité de la population nationale signalent la présence de gangs de jeunes actifs (Mellor et al, 2005 : 2).
- On trouve le pourcentage le plus élevé de territoires signalant la présence de gangs de jeunes actifs en Saskatchewan, au Manitoba et en Colombie-Britannique.
- On ne signale aucune activité de gang dans les territoires du Nord et dans les provinces de l'Atlantique (sauf en Nouvelle-Écosse).
- Par habitant, c'est en Saskatchewan qu'on signale la concentration la plus élevée de membres de gangs de jeunes, soit 1,34 par 1 000 habitants, ou environ 1 315 jeunes (EPC, 2002 : 13-14).
- Il y a au moins 12 gangs d'adultes et de jeunes connus en Saskatchewan. Environ 70 p. cent des membres de gangs à Saskatoon sont âgés de 18 ans et plus. À Regina, la moyenne d'âge est de 24 ans (CISS, 2005 : 2).
- Selon les antécédents criminels d'un échantillon de membres de gangs connus (n=56) en Saskatchewan, un grand pourcentage de ces membres, soit 87,5 p. cent, avaient déjà été condamnés par un tribunal pour adolescents et avaient été trouvés coupables de plusieurs crimes contre les biens. La gravité des infractions augmentait avec l'âge (CISS, 2005 : 3).

- La grande majorité des membres de gangs de jeunes sont des hommes (94 p. cent) âgés de 16 à 18 ans (39 p. cent). Environ la moitié des membres (48 p. cent) sont âgés de moins de 18 ans (Mellor et al, 2005 : 2).
- Une grande proportion des membres de gangs de jeunes au Canada sont d'origine africaine/canadienne/noire (25 p. cent), autochtone (22 p. cent) ou caucasienne/blanche (18 p. cent) (Mellor et al, 2005 : 2).
- Partout au pays, 40 p. cent des répondants ont déclaré que la libération des détenus membres de gangs, qu'ils soient adultes ou non, a eu des répercussions importantes sur les gangs de jeunes (Mellor et al, 2005 : 2).
- En Alberta, les jeunes Autochtones sont 4,5 fois plus portés à devenir des délinquants que les jeunes non autochtones (Edmonton Urban Aboriginal Accord Initiative, 2005 : 45).
- Les jeunes Autochtones représentent 7 p. cent de la population des jeunes en Alberta, mais, en 2000-2001, 31 p. cent des jeunes placés en garde temporaire étaient d'origine autochtone. Du nombre total des jeunes placés en garde en milieu ouvert, 33 p. cent étaient d'origine autochtone (Edmonton Urban Aboriginal Accord Initiative, 2005 : 45).
- Le recrutement des gangs autochtones met l'accent sur les jeunes Autochtones, en vue de créer la prochaine génération des membres de gangs de rue. Ces gangs de rue affichent des capacités criminelles plus faibles, mais sont extrêmement violents (Edmonton Urban Aboriginal Accord Initiative, 2005 : 45).

## **Qu'est-ce qu'un gang?**

De nombreuses personnes utilisent le terme « gang » pour décrire différents groupes. Selon leur expérience et leur expertise, les policiers, les politiciens, les administrations scolaires, les résidents de quartiers où le taux de criminalité est élevé, les agents de correction et les administrateurs de pénitenciers ont tous des notions différentes de ce que sont les gangs et des activités des gangs. C'est pourquoi il s'avère difficile de décrire ce qu'est un gang. Voici une définition vaste et inclusive de ce que pourrait être un gang :

À l'occasion, on définit un gang comme un groupe, qu'il soit vaste ou petit, doté d'un nom, de symboles communs, d'un territoire, d'un lieu de réunion et de tendances, qui se tourne vers la criminalité. Les membres de gangs sont le produit de la collectivité. On en trouve de tous les âges. Ils peuvent être des hommes ou des femmes. Les gangs

s'organisent de différentes façons. Ils prennent à l'occasion racine dans des groupes sociaux ou religieux souhaitant améliorer la culture. Toutefois, ils utilisent souvent des tactiques légitimes ou illégales, comme la violence, l'extorsion et la peur, pour accroître le pouvoir du gang, son prestige et ses profits (Toller et Tsagaris, 1996 : 110).

Les décideurs, les membres de la collectivité et le personnel du système juridique qui souhaitent comprendre et aborder de façon efficace le phénomène, trouvent inutile d'utiliser une telle définition inclusive qui tient compte des différents groupes existants. Pour aborder le problème des gangs en termes pratiques, il faut avoir une définition moins inclusive et plus spécifique du groupe visé.

Comme le souligne Mathews (2005), selon certains, le terme « gang » est un terme critique et extrêmement négatif qu'appliquent sans distinction les adultes à des groupes d'adolescents. Ils ne font pas la différence entre des amis qui se rassemblent de manière amicale tout en ayant, à l'occasion, des ennuis, et les gangs criminels organisés plus dangereux (204). En faisant référence de manière générale à des gangs lorsqu'on parle de groupes de jeunes, les gens oublient que le fait de se réunir avec des amis est une étape importante du développement des adolescents. C'est à cette étape que les jeunes apprennent à délaisser leur famille en établissant des relations saines avec des pairs. On reparlera plus tard des risques liés à l'apposition d'une étiquette inappropriée aux membres de gangs par les parents, les agents d'application de la loi, les tribunaux, les prisons, les médias ou la population en général.

Parmi les autres questions, il y a le fait que ce ne sont pas tous les gangs qui utilisent la violence et la peur, comme les groupes tournés au sensationnalisme par les médias. En ce sens, le terme « gang » porte à confusion et favorise la peur. De plus, l'âge des membres de gangs de jeunes varie, excluant les jeunes de 12 à 17 ans seulement (selon la définition juridique d'un jeune contrevenant) (Mathews 2005 : 204); les membres de ces gangs peuvent être âgés de moins de 12 ans, et certainement de plus de 17 ans. Dans ce contexte, le terme « jeune » peut porter à confusion. De plus, Gordon montre que les autorités et les médias peuvent utiliser le mot « gangs » lorsqu'ils parlent de petits groupes de délinquants, alors que les membres en question ne se considèrent pas comme faisant partie d'un gang (2000 : 47).

En fait, les chercheurs canadiens ont élaboré plusieurs types de gangs, afin de mieux définir, reconnaître et classifier les groupes. On a créé des types, afin de faciliter la prévention et

l'intervention grâce à la détermination de certaines caractéristiques des groupes. Mellor et al (2005) dressent la liste de cinq types de groupes/gangs de jeunes, notamment :

- type (A) groupe d'amis;
- type (B) groupe/gang ayant spontanément des activités criminelles;
- type (C) groupe/gang fonctionnel;
- type (D) gang de jeunes de rue;
- type (E) organisation criminelle structurée.

Chaque groupe dispose de caractéristiques le définissant, dont la nature de l'association, l'âge, le sexe, la composition ethnique et le type d'activité principal.

Gordon, dans sa recherche sur les membres de gangs connus dans la région de Vancouver, a déterminé des groupes qui semblent avoir été étiquetés comme étant des gangs :

- groupes de jeunes;
- groupes criminels;
- groupes en herbe;
- gangs de rue;
- entreprises criminelles (2000 : 48).

Ses récents travaux portaient sur les trois derniers groupes. Les entreprises criminelles ont une structure officielle et un degré élevé de sophistication. Elles comprennent principalement des adultes, ne font pas de vagues et ont des activités criminelles surtout pour des raisons économiques. Les gangs de rue, les groupes de jeunes, surtout de jeunes adultes, sont semi-structurés. Le but premier des gangs de rue sont les activités criminelles planifiées et rentables ou la violence organisée à l'égard de groupes rivaux. Ces groupes affichent des « symboles » les identifiant, notamment un nom, des vêtements et des couleurs, et ils ont le désir d'être considérés comme des membres de gangs par les autres. Enfin, les groupes en herbe ont une structure non officielle et ont des activités sociales spontanées, ainsi que des activités criminelles impulsives et palpitantes, notamment la violence collective à l'égard d'autres groupes de jeunes. Ces groupes ne sont pas aussi structurés, organisés ou permanents que les gangs de rue et les entreprises criminelles (2000 : 48).

Même si ces distinctions nous aident sans doute à mieux comprendre les complexités et les différences en ce qui a trait à l'organisation des gangs, si nous abandonnons les types et faisons face à la réalité, les distinctions ne sont pas aussi claires (Correctional Services Alberta, 2003; Mathews, 2005; Mathews, 1993). Selon les types de Gordon, on distingue principalement ces groupes par le degré d'organisation et de complexité de chacun. Ces distinctions s'avèrent utiles pour conceptualiser et élaborer des stratégies au sein du système de justice pénale, et pour réagir aux activités criminelles des membres. Toutefois, pour les intervenants, les distinctions ont peut-être une signification différente. Même si les groupes en herbe n'ont pas la structure organisationnelle requise pour devenir une organisation criminelle rentable ou durable, ils ont des répercussions néfastes importantes sur les enfants (les membres éventuels ou les membres actifs). En fait, les groupes en herbe sont peut-être les groupes les plus importants sur lesquels il faut axer la prévention à l'échelle de la collectivité. Comme nous le verrons d'ici peu, un gang de rue d'Edmonton, les Northside Boys, correspondait au départ à la catégorie des groupes en herbe de Gordon. Par contre, au fil du temps, ce groupe est devenu un gang de rue bien présent dans la ville. Comme le démontre l'expérience vécu à Edmonton, les groupes en herbe peuvent s'associer à des gangs de rue et même à des groupes criminels organisés dans la rue. Cette situation a une incidence sur les politiques de prévention et d'intervention dont on discutera plus tard dans le présent rapport.

Alors comment peut-on vraiment définir un gang? La création de liens avec des amis fait partie du développement sain de la personne. Toutefois, quelle est la limite à franchir pour que cette association devienne malsaine? À quel moment un groupe de jeunes se réunissant pour avoir du plaisir devient-il un groupe ayant des activités criminelles organisées? On trouve beaucoup plus difficile de définir les activités de gang lorsqu'on tient compte de l'étendue des collectivités et des territoires au Canada, et de la gamme des perceptions concomitantes des citoyens en ce qui concerne les gangs, que ce soit de jeunes ou autre.

En 2002, le gouvernement fédéral a adopté le projet de loi C-24, une modification au *Code criminel*, qui fournit une définition juridique d'un groupe de crime organisé, ou organisation criminelle. La voici :

- un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation, composé d'au moins trois personnes;

- dont l'un des objets principaux ou l'une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves;
- qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer - ou procurer à une personne qui en fait partie -, directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier (guide de la division des gangs du service de police d'Edmonton).

Cette définition, d'un point de vue juridique, est importante, car elle a des répercussions sur le comportement des policiers et la façon dont le système de justice pénale définit et, donc, considère les membres d'organisations criminelles faisant l'objet d'accusations. Du point de vue d'un fournisseur de service ou d'un chercheur, la définition est problématique, car elle n'explique pas les aspects plus complexes de la structure et des activités d'un gang et de l'appartenance à celui-ci. De plus, les différentes régions du pays font face à des problèmes de gangs spécifiques à leur région, en fonction de certains facteurs, comme la situation socioéconomique de la région et la composition ethnique et l'âge des membres. Les gangs en Ontario sont différents de ceux en Saskatchewan ou à Vancouver. Même si les causes et les processus de formation de gangs présentent des similarités, la nature spécifique du groupe variera, en partie, selon la région dans laquelle il se trouve (Mellor et al, 2005 : 1).

Par exemple, le service de police de Calgary considère que le terme « gang » fait partie de l'argot, et préfère ne pas l'utiliser. Le service de police de Toronto se sert de ce terme pour parler principalement des groupes criminalisés et des gangs de rue organisés (Mathews, 2005 : 205). À Montréal, le service de police définit les gangs de rue comme un groupe de personnes, habituellement composé d'adolescents et/ou de jeunes adultes, qui utilise l'intimidation de groupe pour effectuer, de façon plus ou moins régulière, des activités criminelles violentes. Il décrit ensuite six critères définissant un gang de rue :

1. une structure organisée
2. un leadership reconnaissable
3. un territoire défini
4. une association régulière avec plusieurs délinquants juvéniles
5. un objectif spécifique
6. la participation à des activités illégales (Symons, 1999 : 126).

Selon la politique du service de police d'Edmonton, les gangs sont « un groupe de personnes s'associant pour effectuer des activités illégales » (rapport de la division des gangs du service de police d'Edmonton, 2005). Cette définition est vaste et pourrait, par exemple, comprendre un groupe de personnes qui ont fait un vol à main armée. Comme le mentionne Mathews, « il n'existe aucune théorie ou définition simple qui pourrait tenir compte du phénomène de groupe/gang pluraliste ou hétérogène dans la société canadienne contemporaine » (1999 : 4). Il faut donc définir les gangs au Canada dans un contexte local.

Dans le cadre de cette discussion, on utilisera une définition tirée de la recherche de Mathews. On utilisera donc les termes « gang » et « activités de gang » de manière générale, lorsqu'on parle de différentes associations d'adolescents avec des pairs dont les caractéristiques communes sont les activités illégales impulsives ou intentionnelles. On trouvera peut-être utile d'utiliser le terme « gang » comme synonyme de « gang/groupe » ou de « groupe de pairs antisocial » (2005 : 205). De plus, pour respecter le contexte local et l'objectif, notre définition comprendra les jeunes adultes et les gangs carcéraux.

## **Gangs autochtones au Canada : un aperçu**

Comment pouvons-nous définir et comprendre les gangs autochtones dans le contexte des activités de gangs dans l'ensemble du Canada? Même si les gangs autochtones ont tendance à être homogènes<sup>3</sup>, il existe différents types de groupes formés de jeunes Autochtones. Selon Gordon (1995), il y a cinq types de groupes de jeunes. Dans l'esprit de ses récents travaux (2000), nous allons nous concentrer sur trois groupes liés aux jeunes Autochtones.

Selon les données recueillies par les services de police, les informateurs des services correctionnels et les anciens membres de gangs pour le guide de SCC et l'évaluation de la CSGV, la plupart des groupes autochtones peuvent être classés dans la catégorie des gangs de rue. Selon la définition des gangs de rue de Gordon, les membres ont tendance à être plus jeunes que les membres des organisations criminelles et peuvent être classés dans le groupe d'âge

---

<sup>3</sup> Les répondants ont indiqué qu'au cours des dernières années, les gangs sont plus diversifiés sur le plan racial/ethnique. Malgré cette composition, certains rapports indiquent que les gangs autochtones ont conservé leur homogénéité. Ils semblent adhérer beaucoup plus aux critères ethniques que les autres groupes.

comprenant les adolescents et les adultes du début de la vingtaine. L'organisation, le leadership et la structure des gangs de rue varient fortement. Certains se rapprochent des organisations criminelles organisées dont nous discuterons dans la prochaine section, tandis que bon nombre d'autres n'ont qu'une ébauche de structure établie et organisée. Les membres des gangs de rue sont aussi moins éduqués que les membres des organisations criminelles et sont défavorisés du point de vue économique. En plus de ces facteurs, les membres sont attirés par le style de vie de groupe qu'offrent les gangs, et la promesse de faire de l'argent. Parmi les autres facteurs contributifs, il y a notamment la marginalisation ethnique, la violence conjugale, le désintérêt des parents, la pauvreté, l'incapacité de gagner un revenu, l'absence du père, la présence de frères et de sœurs dépendants et l'isolement par rapport à la collectivité dans son ensemble (2000; 51-52). Même si Gordon ne parle pas spécifiquement de la question des gangs autochtones, notre analyse ci-dessous montrera clairement que ces facteurs sont des caractéristiques particulièrement saillantes de la vie des jeunes Autochtones.

Si nous examinons certains gangs de rue autochtones existant dans la région des Prairies, nous pouvons constater que les groupes, comme le Redd Alert, l'Indian Posse, les Alberta Warriors et le Native Syndicate, correspondent à la description des gangs de rue que propose Gordon. Le crime motivé par l'appât du gain (même si les groupes sont moins organisés que les entreprises criminelles) et la violence caractérisent ces gangs de rue. Par exemple<sup>4</sup>, l'Indian Posse, qui a été formé à Winnipeg à la fin des années 1980 et au début des années 1990, n'avait pas de structure organisée au départ. Il s'est organisé au fil du temps. Ce gang participe à des activités criminelles organisées de petite envergure dans la rue, notamment le trafic de stupéfiants, les attaques et les introductions par effraction. Des organisations criminelles mieux structurées approvisionnent les membres de l'Indian Posse en drogue, qui s'occupent de la vendre dans la rue. Comme la plupart des gangs de rue autochtones, l'Indian Posse est très présent dans les établissements correctionnels, où ils utilisent la peur, la violence et l'intimidation pour recruter d'autres membres et exercer un certain contrôle.

---

<sup>4</sup> On a tiré tous les renseignements sur les Indian Posse, Manitoba Warriors, Alberta Warriors, Redd Alert et Edmonton Northside Boys apparaissant dans cette section du document « Special Interest Offenders » des Correctional Services Alberta, mars 2003, Alberta Solicitor General.

On considère les Manitoba Warriors et le gang dérivé, les Alberta Warriors, comme des gangs de rue, même s'ils sont surtout reconnus pour leurs activités et leur recrutement dans les prisons. On jugeait les deux gangs comme faisant partie des groupes les plus organisés des gangs de rue. Au départ, ces groupes étaient des groupes politiques autochtones. Ils ont maintenant des liens avec des organisations criminelles, comme des gangs de motards criminalisés. Selon certains rapports, le Redd Alert a été formé à Edmonton et dérivait du gang très connu des Edmonton Northside Boys. Très actif dans les établissements correctionnels, le Redd Alert s'est formé en réaction au recrutement dynamique effectué par certains gangs, comme l'Indian Posse et les Manitoba et Alberta Warriors dans les établissements. Les détenus autochtones ont formé le Redd Alert pour éviter d'être recrutés, par la force, par ces autres groupes.

Les gangs de rue et leurs affiliations avec les groupes dans les prisons sont plutôt fluides. Leur présence augmente ou diminue, en fonction de la fluctuation du nombre de membres et des stratégies d'exécution adoptées (Correctional Services Alberta, 2003; Mathews, 2005; Yablonsky, 1973). Les Northside Boys, mentionné ci-dessus, est un bon exemple. Celui-ci comprend principalement des jeunes Autochtones âgés de 13 à 21 ans, et était particulièrement actif à la fin des années 1990. Ce groupe correspond fortement à la définition des groupes en herbe de Gordon. Les membres étaient plus jeunes que ceux des autres groupes de ce type, et avaient un comportement moins organisé. Parmi les principales caractéristiques des groupes en herbe, il y a l'intimidation, la violence et les crimes opportunistes. Le profil des adhérents aux groupes en herbe, qui n'ont aucun objectif précis, correspondent habituellement à celui des jeunes délinquants invétérés (Gordon, 2000 : 53). Selon les rapports, le groupe en herbe des Northside Boys était facilement intimidé par des criminels professionnels du système correctionnel, et se qualifiait plutôt comme un groupe d'amis sans aucune structure de leadership véritable. Son organisation était très relâchée et les membres avaient peu d'activités criminelles organisées. Ce groupe correspond donc à la définition de Gordon d'un groupe en herbe.

Le troisième groupe de Gordon, soit les organisations criminelles, est plutôt rare dans les collectivités autochtones des provinces des Prairies. Même si certains gangs de rue, en raison de leurs activités de trafic de drogues et de leurs liens avec des groupes plus organisés, pourraient être entraînés dans cette direction, les organisations criminelles, selon leur définition actuelle, ne correspondent pas au profil de la majorité des gangs autochtones. Les membres des entreprises

criminelles comptent habituellement des hommes plus âgés et plus éduqués que les membres des gangs de rue (Gordon, 2000 : 50). En général, ils sont moins défavorisés sur le plan économique, probablement en raison de la nature lucrative de leur travail, et proviennent souvent d'un autre pays, ayant immigré au Canada (50). Selon nous, en raison notamment de l'inégalité structurelle, de la pauvreté et de la discrimination, les jeunes Autochtones sont relégués aux activités criminelles plus désorganisées et moins lucratives, et ce, non seulement dans le monde du travail « légitime », mais aussi dans le milieu de la criminalité. Nous aborderons ce phénomène plus tard dans l'analyse. La majorité des jeunes Autochtones ne participent pas aux entreprises criminelles. On les trouve plutôt dans les gangs de rue et les groupes en herbe.

**Étude de cas sur les activités des gangs autochtones à Edmonton, en Alberta :** Comme l'ont montré les chercheurs et les travailleurs d'organismes dans le domaine des principaux gangs canadiens (Gordon, 2000; Mathews, 2005; CISS, 2005), les gangs sont un phénomène national et mondial. On les comprend probablement mieux dans leur contexte régional. C'est pourquoi nous avons commencé notre analyse en discutant des données officielles sur les gangs à Edmonton que nous avons trouvées dans le rapport de la division des gangs du service de police d'Edmonton (2005) et dans le dépliant destiné à la population, intitulé « Who Are Your Children Hangin' With : A Resource Guide on Youth & Gangs », qui porte sur les gangs dans la ville et les régions environnantes.

Formée en 1999, la division des gangs du service de police d'Edmonton (EPS) a reçu des ressources additionnelles en 2001 et en 2004, ce qui indique que la population est de plus en plus préoccupée par les activités des gangs dans la ville. La stratégie de la division est d'accroître la visibilité du service de police dans les milieux où agissent les gangs, d'informer les membres de la collectivité en ce qui a trait aux gangs et à leurs activités que ce soit par la prévention, l'intervention ou la sensibilisation en général, d'assurer l'exécution stricte de la loi, d'élaborer des sources pour contrecarrer les activités des gangs, de participer à l'élaboration de solutions à l'échelon de la collectivité, et de collaborer de manière générale pour trouver des solutions efficaces au problème des gangs.

Comme c'est souvent le cas pour la plupart des sources de recherche et de renseignements officiels sur les gangs, les renseignements sur certains éléments comme le nombre de gangs et de

membres de gangs dans la ville sont vagues. On peut attribuer, semble-t-il, cette situation au fait que le monde des gangs est fortement instable, autant à l'interne (les membres changent continuellement, certains se joignent au gang ou le quittent, sont arrêtés ou sont libérés de prison, sont blessés ou sont tués), qu'à l'externe (lorsque, par exemple, l'approvisionnement en drogues change). De plus, il semble que les alliances entre les groupes sont très souples. Malgré tout, lors de la rédaction du présent rapport, la division des gangs du service de police d'Edmonton estimait qu'il y avait environ 19 gangs de rue (à l'exclusion des groupes criminels organisés traditionnels ou des Hell's Angels) actifs à Edmonton, dont plusieurs existent depuis plusieurs années.

Comme le mentionne l'EPS, tous les gangs ont une forme ou une fonction différente. Leurs idéaux et objectifs peuvent différer grandement. De plus, les raisons expliquant la formation ou l'appartenance à un gang diffèrent aussi. Tandis que les membres de gangs de rue dans la ville sont âgés de 20 à 25 ans, l'âge des membres de gang peut varier grandement, allant de très jeune (personnes de moins de 13 ans) à plus âgé (personnes de 65 ans et plus).

En plus, les caractéristiques, comme la composition ethnique des gangs, la situation économique des membres et l'utilisation de la violence, varient autant que le nombre de gangs.

Plusieurs gangs à Edmonton semblent avoir pris racine dans des groupes d'amis, de membres de famille et de connaissances de la même origine ethnique. Tandis que le gang prend de l'expansion et s'adonne de plus en plus à des activités criminelles, il crée des alliances avec d'autres groupes et personnes. On forme des alliances pour des raisons rationnelles. On choisit les partenaires selon ce qu'ils peuvent apporter au gang, en termes de richesse et de puissance. En fait, 90 p. cent des gangs de la ville tirent leurs origines d'un réseau d'amis qui s'est criminalisé, au fil du temps. En ce qui a trait à la formation et au recrutement des gangs, on peut voir à quel point l'amitié joue un rôle important, tout comme, dans certains cas, les liens familiaux. La documentation et nos données confirment que le processus de formation de gangs commence par la formation d'un groupe d'amis qui se réunit (et qui, souvent, n'a pas l'intention de commettre un crime). Il devient ensuite un groupe en herbe, puis évolue pour devenir un gang de rue lorsque son organisation et le nombre de ses membres augmentent (Gordon, 2000; Mathews, 2005; Mathews, 1993). En évaluant le processus de formation et l'évolution des gangs

(« un modèle de l'évolution d'un gang ») de cette manière, on peut trouver des solutions éventuelles en matière de prévention et d'intervention dont on discutera plus loin dans le rapport.

La division des gangs a aussi conclu que, malgré les récits médiatiques sur la nature ethnique des gangs, la majorité des gangs de la ville comptent des membres de toutes les races, des groupes ethniques majoritaires et minoritaires. De plus, la structure des gangs de rue n'est pas homogène à Edmonton. Un nombre relativement petit de gangs de rue à Edmonton se fonde sur le modèle stéréotypé des gangs de rue. En fait, selon la division des gangs, il n'existe aucune preuve à l'effet que la majorité des gangs d'une ville se fondent actuellement ou se sont déjà fondés sur le modèle des gangs illustrés dans des films portant sur les gangs « Crips » et « Bloods » de Los Angeles.

Finalement, les membres de gangs peuvent également provenir de la classe moyenne. « La situation familiale et économique des membres de gangs diffère. Les membres peuvent être pauvres, provenir de la classe inférieure, de la classe moyenne ou d'un milieu riche » (2005). Toutefois, la majorité des membres de gangs à Edmonton proviennent de la classe inférieure ou moyenne. Lorsqu'ils commentent la structure familiale typique pouvant être à l'origine de l'adhésion à un gang, les agents sont d'avis que : « Certains membres de gangs proviennent de familles dysfonctionnelles, tandis que d'autres proviennent de familles homogènes positives. Certains membres participent à des réunions religieuses et ont effectué des études collégiales ou universitaires après leurs études secondaires » (2005).

Toutefois, les gangs de rue autochtones à Edmonton diffèrent de plusieurs façons des gangs typiques ou de la majorité des gangs. Tout d'abord, la plupart des groupes autochtones comptent des membres de la même origine ethnique. Selon un rapport du EPS, la violence exercée vise surtout d'autres gangs de rue autochtones. De plus, ces gangs sont plus violents que certains autres gangs, connus pour leurs rites d'entrée et de sortie. Deuxièmement, les gangs de rue autochtones ont habituellement des caractéristiques distinctes les identifiant, comme des tatouages, des graffitis délimitant le territoire, des vêtements et des accessoires propres au gang, des symboles, des signes de la main et un nom choisi par chaque membre, tout comme dans les gangs de rue afro-américains et latinos aux États-Unis. En général, les gangs de rue autochtones recrutent des jeunes touchés par la pauvreté et venant de familles dysfonctionnelles et dissociées.

Finalement, les gangs autochtones sont bien établis dans le système carcéral. Certains gangs indiquent aussi que le milieu carcéral est à l'origine de leur création.

Nos données corroborent le rapport de l'EPS. Les anciens membres de gangs interrogés avaient plusieurs tatouages associés à la vie de gang. Ils ont déclaré que le groupe auquel ils appartenaient affichait certaines couleurs. De plus, ils ont expliqué en détails la pauvreté et la dysfonction qui ont marqué leur enfance; ils ont également parlé du sentiment d'excitation et d'appartenance associé à la vie de gang et à tout ce que le gang offre. On retrouve ces mêmes données dans le documentaire *Gang Aftermath*<sup>5</sup> où un ancien membre d'un gang parle de l'effet qu'ont eu la musique et les films glorifiant le style de vie des gangs lorsqu'il était jeune :

« Je m'inspirais des films... J'ai trouvé [le film] "Les princes de la ville"... je le regardais. C'était un vrai film de gang. C'était écœurant. [Je me suis dit] c'est vraiment ça que je veux... »

Un autre jeune homme parle de son enfance dans les quartiers centraux d'Edmonton et du fait que la pauvreté était un facteur l'ayant poussé à devenir membre d'un gang :

« Lorsque je regarde autour de moi (dans le quartier où j'ai grandi)... c'était la ligue communautaire du quartier – c'est l'endroit où les membres des gangs se réunissaient, tout comme les vendeurs de drogues, les ivrognes, les toxicomanes, les gens de la rue... »

« (Lorsque j'avais 10 ans) la situation était très difficile – ma mère partait et nous laissait seuls. On se levait le matin et on ne savait jamais si elle était là ou non. Lorsqu'elle était présente, elle ne se levait pas pour nous préparer avant notre départ pour l'école, pour nous faire à déjeuner. J'essayais de préparer un repas pour mon petit frère et moi, je l'habillais et on partait. »

« (Voilà comment s'est déroulée mon enfance.) Je voyais ma mère et mon beau-père se chicaner constamment. Ils réglait leurs problèmes en criant, en sacrant, en gueulant et en se battant. Je pensais donc que c'était la façon de régler les choses. »

Ces souvenirs marquants nous aident à comprendre l'attrait qu'exerce la vie de gang sur les jeunes hommes autochtones, et ce que ce style de vie semble leur offrir, au lieu d'une vie remplie de désespoir et de détresse.

---

<sup>5</sup> Documentaire produit par BearPaw Media Productions, 10975, 124<sup>e</sup> rue, Edmonton, Alberta. (780) 429-9310.

## **Comment les perceptions communes des gangs sont-elles formées?**

Nous avons déjà discuté des questions relatives à la définition des « gangs ». Il est évident que la manière par laquelle une organisation définit les termes « gang » et « activités des gangs » aura des répercussions directes sur la cueillette de données sur ces groupes. Toutefois, en plus de la question de la définition, il existe d'autres facteurs qui ont une incidence sur la cueillette de données sur les gangs. Selon l'approche constructionniste sociale, on fait face à des problèmes sociaux parce qu'une personne ou un groupe attire l'attention sur une définition particulière d'un problème, ce qui le « crée ». De plus, les constructionnistes sociaux croient que la répercussion des facteurs sociaux, économiques et politiques contribue à créer un problème social (Goode, 2001; Nelson & Robinson, 1999; Rubington & Weinberg, 2002). On ne nie pas que les activités des gangs sont bien réelles. Leurs victimes souffrent réellement; des jeunes sont détenus pendant plusieurs années pour des crimes commis en vue d'obtenir l'approbation du gang, certaines personnes sont blessées ou tuées et des familles sont détruites.

Par contre, les constructionnistes sociaux soulignent le fait que la société canadienne ne se préoccupe des gangs que depuis les années 1920. En 1943, Cameron a déclaré que les gangs n'étaient pas « des entités fortement organisées, mais des pseudo-communautés lâchement configurées ». En 1973, Yablonsky définissait les gangs comme des « quasi-groupes » caractérisés par leur caractère transitoire et la définition imprécise de leurs rôles (Mathews, 2005). En 1945, Rogers a produit le premier document officiel au Canada sur les jeunes des gangs de rue à Toronto. Les autorités canadiennes étaient préoccupées par le « problème des garçons » – de jeunes hommes déambulant dans les rues de la ville, cherchant à troubler la paix dès les années 1920 (Bell, 2002 : 16). Les médias canadiens ont toujours joué un rôle important sur le plan de la diffusion de l'information (qu'elle soit tournée au sensationnalisme ou non) sur les gangs au pays. Comme Young (1993) l'a démontré, chaque fois qu'il y a eut une montée de l'activité des gangs de rue en milieu urbain depuis 1945, les journaux canadiens ont fait valoir que les gangs représentaient un problème social croissant et étaient le produit d'une société en difficulté (Gordon, 2000 : 41).

Selon Mathews (2005), les préoccupations relatives aux gangs sont cycliques. « Des changements au plan des opinions politiques et des valeurs de la communauté, de la situation

économique, des conflits entre les générations, des attitudes négatives envers les jeunes, de la peur de la population, des pressions politiques exercées sur les services de police pour déposer des accusations et des réactions à l'égard des tendances en matière d'emploi et d'immigration peuvent soulever l'intérêt » (204). De plus, la façon dont on définit un problème particulier a une incidence sur le type de solutions élaborées pour résoudre ce problème. De ce point de vue, certains pourraient soutenir que, même si le comportement objectif de « regroupements de jeunes commettant des infractions criminelles » a toujours fait partie de l'histoire canadienne, d'autres facteurs différents ont eu une incidence sur le développement de ce comportement – par les médias, les parents et les agents chargés du contrôle social – à un moment précis et à un endroit particulier.

Actuellement, notre définition des activités des gangs de jeunes comporte certaines caractéristiques, notamment la hausse de la violence, les activités liées aux drogues, le recrutement actif et la composition ethnique particulière. Pour aborder la question de la violence des gangs de jeunes, on doit évaluer, de manière critique, les raisons expliquant pourquoi les activités actuelles des gangs de jeunes sont devenues aussi dominantes, leurs variations selon les régions et les raisons expliquant ces variations. Pour trouver une solution, il faudra certainement connaître le contexte social et le rôle qu'il joue en ce qui concerne l'évolution du problème.

Gordon offre un aperçu intéressant du rôle des médias à l'égard de la construction sociale des activités des gangs (2005). Lorsqu'ils parlent de la construction sociale des gangs, les médias deviennent une des principales sources de construction (par ex., « gangs asiatiques », « gangs de jeunes ») et la principale source d'information pour la population. Malheureusement, il arrive que les médias parlent de gangs pour parler, de façon inexacte, d'un groupe de personnes. En attribuant la mauvaise étiquette à un groupe, on crée un problème qui n'existe pas ou, s'il existe, n'est pas un problème de « gang ». Gordon décrit le cas de petits groupes de délinquants dans la région de Vancouver étiquetés comme étant des « gangs » par les médias. Dans un cas, les médias ont attribué le nom de « Back Alley Boys » à un petit groupe de jeunes délinquants qui, pendant plusieurs semaines, ont intimidé les élèves d'écoles secondaires pour leur soutirer argent et possessions. Le groupe ne se considérait pas comme un « gang » et n'a pas choisi lui-même son nom. Le « gang 626 » était un groupe de jeunes adultes qui ont commis une série de vols à main armée pendant quatre mois en 1992. Ce sont le service de police et les médias qui lui

avaient attribué ce nom, parce qu'il avait tendance à utiliser des voitures Mazda 626 volées pour commettre ses crimes. C'est donc un autre exemple d'un groupe qui n'a pas choisi son nom de gang et qui ne se considérait pas comme un gang (2005 : 47).

Tout comme les médias apposent une étiquette de « gang » à des groupes de jeunes, les prisons utilisent un processus semblable lorsque les délinquants trouvés coupables sont considérés, de façon erronée, comme étant des membres de gangs par les dirigeants du système. Mercredi (2000) souligne que les délinquants autochtones en incarcération sont classés par les établissements dans l'une des deux grandes catégories, soit membre d'un gang ou non-membre d'un gang. Mercredi soutient qu'en jugeant les membres de « gangs » autochtones comme des membres d'une organisation criminelle, les policiers et les tribunaux « réagissent à la peur qu'exprime la population envers les gangs et à la pression publique qu'exercent les politiciens "blancs", appuyés par les médias blancs, afin de créer une image de jeunes Autochtones criminels qui sont dangereux et violents » (8).

## **Perception des gangs autochtones**

On constate que les descriptions et la présentation de la menace des gangs dans les médias et par les agents de contrôle social ont une incidence sur les gangs, leurs membres et la population. La société se tourne tout naturellement vers des « scénarios » remplis de mythes et de stéréotypes créés par les médias à propos d'un groupe de personne ou d'un sujet d'intérêt. Plusieurs personnes se fient à ces scénarios, qui sont des raccourcis pratiques créés par les médias et de la propagande, pour comprendre la société. Comment aborder la question des crimes commis par les jeunes? Il faut renforcer la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*; il faut envoyer les délinquants et délinquantes en prison pendant une longue période; il faut restreindre les critères d'admissibilité à la libération conditionnelle; il faut éloigner ce problème de nos résidences et de nos familles. Une solution facile, simple et rapide.

Ce raisonnement et ces mesures n'ont aucune intention malveillante ou nuisible. Le fait d'effectuer des recherches sérieuses sur les crimes commis par des jeunes, leur réadaptation et leur réinsertion sociale de sorte qu'on saisisse la complexité des questions et qu'on puisse analyser attentivement toutes les solutions prend beaucoup de temps. Si on tient compte du grand

nombre de questions discutées dans notre monde de plus en plus mondialisé, on pourrait passer des jours et des nuits à s'informer des événements actuels et mondiaux sans faire quoi que ce soit d'autre. Le constructionnisme social et les raccourcis que nous empruntons pour comprendre le monde deviennent un moyen pratique de faire face à la vie, même s'ils nuisent à notre compréhension des événements, des questions et des situations. Même si les scénarios élaborés par d'autres peuvent s'avérer utiles, ils contribuent souvent à accroître l'ignorance et la naïveté de la population.

La compréhension, ou l'incompréhension, des gangs autochtones est attribuable, jusqu'à un certain point, à des processus élaborés par la société. On veut examiner ces processus afin d'éliminer certains mythes entourant les groupes, d'accroître la sensibilisation et la compréhension, et de trouver des solutions positives et efficaces qui sont plus intéressantes que le maintien des délinquants en incarcération pendant de très longues périodes ou le renforcement des lois pour réagir au comportement fautif des jeunes.

Quelles sont les répercussions du constructionnisme social sur la question des gangs autochtones? Les processus décrits ci-dessous s'appliquent de plusieurs façons aux gangs, et incitent la désinformation et, peut-être même, les réactions inappropriées à l'égard de la question. Lorsque les médias et les politiciens font référence aux gangs, la plupart ne font ressortir que les stéréotypes des groupes ethniques. Nous lisons des articles et entendons des reportages sur le problème des gangs asiatiques, des Noirs jamaïcains dans l'est et des gangs autochtones. Nous n'entendons presque jamais parler des gangs caucasiens ou de Blancs. Certains processus, comme le profilage racial, découlent de stéréotypes raciaux et ethniques, entraînant confusion, étiquetage, méfiance et hostilité entre les groupes.

Toutefois, en regroupant tous ces groupes et en les considérant comme différentes composantes ou pièces d'un énorme problème de gangs (par ex. la société doit faire face à des voyous « ethniques », qu'ils soient d'origine asiatique ou autochtone, nuisibles pour la société), on intègre le caractère unique de tous les groupes concernés. Il est fortement possible qu'on trouve des processus de formation distincts à la base des différents gangs « ethniques » dont on parle et des gangs de Blancs dont on n'entend jamais parler. Il faudra effectuer plusieurs recherches pour vérifier si cette hypothèse particulière est valable, il serait vain de rassembler

tous ces groupes et de tenter de les aborder de la même manière si nous considérons cette hypothèse possible.

Par exemple, les gangs autochtones semblent avoir des causes et des caractéristiques différentes des autres gangs. Leur processus de recrutement est beaucoup plus violent que celui des autres gangs. Tandis que les autres groupes tentent d'attirer des membres éventuels en leur offrant des cadeaux et en leur montrant à quel point la vie en gang est merveilleuse et lucrative, les gangs autochtones soumettent les nouvelles recrues à un processus d'initiation durant lequel plusieurs membres du gang battent la recrue pendant une période fixée d'avance. Les gangs autochtones sont plus portés à suivre le modèle des gangs américains, dont l'appartenance et la fonction sont définies par des tatouages, des signes de la main et une chaîne de commandement stricte. En ce sens, les gangs autochtones diffèrent grandement des autres gangs au Canada. Lorsque les médias déclarent que les gangs autochtones ne sont qu'un autre exemple de l'attrance qu'exerce le style de vie criminel sur les jeunes, et que ces médias et d'autres définissent tous les gangs ethniques de cette manière, on oublie des différences qui sont probablement très importantes. On ne nie pas qu'il existe un grand nombre de similarités au sein des gangs et entre ceux-ci. Ce sont toutefois les différences qu'on passe sous silence lors de discussions publiques du problème.

En ce sens, la définition et la forme du problème nuisent aux approches constructives et uniques visant à aborder les différents gangs. Les définitions des médias – sources principales d'information sur les gangs pour la population – nuisent aussi à la question lorsqu'ils tournent au sensationnalisme la dichotomie « nous » contre « eux ». On peut certainement utiliser le terme « autres » lorsqu'on parle des criminels et des individus violents, car ces personnes sont réellement cause de douleur, de blessure, de souffrance et de décès au sein des collectivités. Toutefois, en utilisant des techniques et des catégories constructionnistes aussi élémentaires, les médias se servent de notions désuètes pour former des définitions. Il nous vient à l'esprit des images de pensionnats où les surveillants infligeaient des mauvais traitements aux « sauvages indisciplinés » et les restreignaient par la force afin de « les civiliser et de les humaniser ». Les concepts « d'étranger » et « d'initié » s'avèrent pratiques pour nous aider à comprendre comment les autorités et les médias nous présentent bon nombre de nos problèmes sociaux.

Nous n'appuyons certainement pas le comportement des gangs, mais le fait d'exagérer le caractère distinct des membres de gangs, en faisant par exemple allusion à des stéréotypes raciaux et ethniques, encourage l'adoption d'une solution rigide et autoritaire pour régler la situation. Les journaux ne vendront pas de copie s'ils présentent les membres de gangs autochtones comme des victimes d'un système qui discrimine, qui perpétue la pauvreté, qui rend difficile la poursuite des études et qui n'offre aucune possibilité d'emploi. Nous ne voulons pas considérer les membres de gangs autochtones comme des victimes. Si nous le faisons, nous serions forcés d'examiner les facteurs sociaux et structurels qui ont favorisé leur appartenance à de tels groupes. Nous trouvons beaucoup plus facile de pointer du doigt les exclus, cette « racaille » qui détruit nos collectivités.

Dans nos prisons, on constate l'étiquetage inexact de membres de gangs autochtones en raison des processus constructionnistes qui entrecroisent les processus d'étiquetage. Comme nous l'avons vu plus tôt, Mercredi (2000) a découvert que les détenus autochtones sont automatiquement classés dans deux catégories, la catégorie des membres de gangs ou la catégorie des non-membres de gangs. De par l'existence même de mythes de ce type, certaines personnes ne pourront pas tirer profit de programmes ou être transférées dans des établissements à sécurité inférieure parce qu'elles ont été mal classées. En raison de la prévalence des gangs autochtones dans les établissements carcéraux, nous n'avons pas à chercher bien loin pour savoir qu'un détenu autochtone se trouverait immédiatement dans une situation désavantageuse en raison d'une fausse étiquette.

Dans le même ordre d'idées, dans la rue, les jeunes Autochtones se verront peut-être dans l'obligation de prouver, en raison de la notoriété qu'ont les gangs autochtones dans les médias, qu'ils ne sont pas membres d'un gang avant que d'autres leur fassent confiance, leur enseignent, les embauchent ou interagissent avec eux. Si on tient compte des problèmes structurels dont on parle ci-dessous, avant d'avoir une interaction significative, il faut absolument se défaire du lourd fardeau additionnel que représentent deux étiquettes rigides attribuées par la société, soit celle liée à l'origine autochtone, puis celle liée au fait d'être un membre éventuel d'un gang autochtone.

Les gangs, autochtones ou autres, se servent de la réputation qu'ils ont auprès de la population. Mettant l'accent sur les gains matériels et la protection qu'ils peuvent offrir aux recrues éventuelles, ces gangs évoluent dans des régions où ils savent qu'ils trouveront des jeunes vulnérables. En établissant que les gangs représentent un problème, en les regroupant en une force d'une puissance inconnue, la société a plutôt augmenté le pouvoir des gangs, en poussant les jeunes vulnérables à se joindre à des groupes criminels, qui les accueillent à bras ouverts. Il faut tout d'abord réfuter et dissiper les exagérations et les mythes sociaux entourant les gangs. Ensuite, il faut examiner le caractère unique et les causes profondes de ces groupes, les fonctions qu'ils remplissent et leur raison d'être, puis communiquer les conclusions tirées de cet examen afin de trouver un moyen constructif, réfléchi et pertinent de les aborder.

Même si les définitions des médias et du système de justice pénale exacerbent certainement le problème des « gangs », menant ainsi à une désinformation et à la propagation des mythes sur cette question, les organismes et les chercheurs ont réussi à recueillir des données sur la prévalence et l'incidence des activités des gangs au Canada. Nous ferions preuve de négligence si nous jugions la valeur apparente de ces données uniquement en se fondant sur les questions relatives aux définitions différentes des champs de compétence, aux variations régionales du problème en tant que tel et à certaines des questions liées à l'élaboration d'une définition dont nous avons discuté. Par exemple, le service de police à Calgary n'a reconnu qu'en 2003 qu'il y avait un problème de gang dans la ville, suite à la colère exprimée par la population après une série de fusillades en voiture (Mathews, 2005 : 205). Le service de police de Montréal dispose d'une division des gangs depuis 1987 (Symons, 1999); le service de police d'Edmonton a créé sa division des gangs en 1999. Malgré tout, nous devons nous fixer un point de départ si nous voulons commencer à comprendre la prévalence des activités de gangs; ces chiffres sont un bon point de départ.

## **Raisons pour lesquelles les Autochtones se joignent à des gangs**

Les gangs ont une fonction, que ce soit en milieu carcéral ou ailleurs. Les raisons expliquant pourquoi des personnes se joignent à un gang constituent un sujet complexe qui a fait l'objet de plusieurs recherches depuis le début des années 1900 (Cohen, 1965; Cloward et Ohlin, 1960; Gordon, 1995; Horowitz, 1987; Joe et Robinson, 1980; Klein, 1971; Mathews, 1993;

Sutherland, 1939; Thrasher, 1927; Yablonsky, 1959). Le gang peut être source d'estime de soi et d'identité pour les jeunes isolés. C'est probablement pourquoi le gang attire les jeunes provenant de familles brisées, de familles monoparentales et de familles victimes de violence. Le gang remplace la famille de ces jeunes désenchantés. De plus, le gang peut jouer un rôle sur le plan économique, offrant de l'argent à ses membres. En tant qu'organisation sociale, le gang est une source de divertissement favorisant les activités criminelles. Il offre pouvoir, excitation, camaraderie, prestige et protection. D'un autre côté, le gang peut aussi être source de punition, de douleur et d'attribution de tâches criminelles. Il peut menacer constamment ses membres de leur enlever leur statut de membre.

En prison, un gang peut offrir à de nouveaux détenus tout ce dont ils ont besoin, soit un soutien et une protection, dans leur nouvel environnement hostile. De ce point de vue, plusieurs penseront que le fait de se joindre à un gang ou de tenter de devenir une recrue est un choix judicieux. Dans ce genre de situation, les gangs sont un choix fonctionnel. Si les détenus sont visés par les agressions et la victimisation parce qu'ils font partie d'une minorité visible, ils peuvent choisir de se joindre à un gang ethnique ou culturel pour se protéger contre ces agressions. Il existe des détenus prédateurs. Les détenus vulnérables tentent donc, par tous les moyens, d'éviter de devenir des victimes. Toutefois, nous savons aussi qu'en devenant membres d'un gang, les détenus sont beaucoup plus portés à être agressés par les membres de gangs rivaux ou même par les membres de leur propre gang, à des fins de discipline.

L'appartenance à un gang est un couteau à double tranchant. Les personnes choisissent de s'y joindre pour différentes raisons, la survie et la protection en prison pouvant être une de ces raisons. Le fait de rejoindre un gang peut être une solution superficielle à plusieurs problèmes personnels fondamentaux et à des conflits internes. Toutefois, malgré les désavantages, le risque d'être blessé ou tué et d'avoir un dossier criminel, des jeunes et des adultes continuent de se tourner vers ce style de vie criminel.

## **Établissement du profil des jeunes à risque pouvant être recrutés**

On peut utiliser plusieurs moyens pour expliquer le comportement criminel. Certains théoriciens de la biologie se concentrent sur la génétique, c'est-à-dire la constitution de la

personne. D'autres examinent le régime alimentaire et les hormones, et certains vérifient les liens entre les facteurs biologiques et sociaux. Les théoriciens de la psychologie analysent l'enfance, les troubles cérébraux ou la personnalité. Le phénomène des gangs s'avère intéressant, car il regroupe plusieurs approches théoriques en matière de comportement criminel. De plus, il permet également d'étudier d'importants processus sociologiques liés aux « groupes » et l'incidence de ces processus sur le comportement de la personne.

La théorie du lien est une théorie sociologique qui semble aborder, de façon adéquate, les résultats de recherches sur les gangs, tout particulièrement les gangs autochtones. Il y a plusieurs décennies, Hirschi (1969) a posé la question suivante : « Pourquoi un plus grand nombre de gens ne commettent-ils pas de crimes? ». Il a posé la question contraire à celle qu'on pose habituellement en lien avec le comportement criminel. Selon ses estimations, la conformité est le comportement sur lequel doit se pencher notre recherche. Après tout, le crime paie, n'est-ce pas? Il faut déployer beaucoup moins d'efforts pour voler que pour aller travailler et économiser de l'argent pour acheter des biens. À l'école, c'est beaucoup plus simple et moins long de tricher lors des examens que de passer des heures à étudier. De ce point de vue, le comportement criminel devrait tous nous attirer, car le crime (si on ne tient pas compte des répercussions) est le meilleur moyen d'obtenir facilement ce que nous voulons. Si on utilise comme hypothèse que les humains sont motivés par l'hédonisme, c'est-à-dire maximiser le plaisir tout en diminuant la douleur, on croit que la plupart des humains choisiraient le crime s'ils avaient le choix, car c'est la solution facile.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de gens qui commettent des crimes? Si on utilise cette hypothèse, la réponse est très simple. Cela s'explique par le fait qu'en général, les humains sont liés à la société traditionnelle. La plupart des gens ont une famille et des amis qu'ils ne veulent pas décevoir. Ils ne veulent pas qu'ils soient humiliés par le fait que leur nom apparaît dans les journaux parce qu'ils ont commis un crime. Ils ne veulent pas que leur famille et leurs amis soient obligés de se présenter au tribunal pour les appuyer, ou de les visiter en prison. La plupart d'entre nous comptons, dans nos vies, des gens que nous respectons, que nous aimons, que nous chérissons et qui respectent les règles acceptées par la société. Cela nous empêche de choisir la solution facile. Hirschi renvoie donc au sentiment d'attachement qui fait partie du lien.

En plus de l'attachement, la majorité des gens sont « dévoués » à la société traditionnelle. Ils ont des emplois traditionnels et un réseau professionnel, et ne veulent pas laisser tomber certaines personnes. Ces personnes comptent sur eux pour respecter la loi. Ils participent aussi à la société traditionnelle dans leur vie quotidienne. Enfin, la majorité des gens « croient » au système. Nous savons que, pour avancer, nous devons travailler dur, faire des sacrifices et patienter avant d'être récompensés. C'est la façon de réussir. Ce système de croyances est ancré chez les gens dès le jeune âge.

Si on utilise ce raisonnement et on l'applique aux jeunes Autochtones d'aujourd'hui au Canada, on devrait plutôt poser la question suivante : « Pourquoi les jeunes Autochtones ne se joignent-ils pas en plus grand nombre aux gangs? ». Nous allons utiliser les données recueillies pour vous expliquer la situation.

**Famille :** La famille occupe une place prédominante dans la théorie de Hirschi. Après tout, selon la théorie du lien, c'est au sein de la famille que le premier lien conventionnel de l'enfant est établi avec la société. Pendant l'adolescence, ces liens initiaux sont renforcés. Pour tenter d'expliquer pourquoi les jeunes Autochtones et les jeunes adultes se joignent à des gangs, il faut évaluer la famille. Selon un des répondants, à l'âge de sept ans, les services sociaux l'avaient pris en charge car sa mère se prostituait. Il a aussi mentionné que, lorsqu'il faisait partie du gang, il a constaté que les membres cherchaient à recruter des enfants, c'est-à-dire des enfants de la rue n'ayant aucune famille proche. Les enfants sans famille se liaient d'amitié. Selon lui, « ces enfants cherchent l'amour et le respect; le gang leur fournit ce type de famille ». Un autre répondant a déclaré qu'il n'avait « aucun modèle de comportement à suivre, aucun soutien de la collectivité et aucun lien familial ».

Dans les établissements correctionnels, l'absence de ce lien familial est exacerbée par l'isolement et l'aliénation qu'éprouvent les délinquants condamnés. Selon les répondants incarcérés, plusieurs ont confirmé que « le gang remplace la famille<sup>6</sup> », et que « le gang propose camaraderie, soutien et protection ». Tous les participants ont déclaré que les personnes qui se

---

<sup>6</sup> Tout au long du rapport, les citations apparaissant dans ce format sont extraites telles quelles des entrevues effectuées durant la recherche. Pour assurer l'anonymat, on ne nomme pas les répondant ni les établissements où se sont déroulées les entrevues.

joignent à des gangs, que ce soit dans les établissements carcéraux ou non, proviennent de familles dysfonctionnelles ou n'ont reçu aucun soin ni attention de la part de leur famille. Les personnes qui se joignent à des gangs dans les établissements tirent profit de ce gang. Habituellement, elles acquièrent un sentiment d'appartenance. Selon un répondant, les personnes qui se joignent aux gangs ne sont « pas appréciées des autres; ce sont des solitaires qui n'ont pas de but dans la vie ». La théorie du lien met l'accent sur le manque d'appartenance. Ce sentiment d'appartenance est habituellement lié à la création de liens familiaux sains, qui est absent chez les membres de gangs de rue, ainsi que les membres de gangs carcéraux, ce qui est logique car ce groupe est un sous-ensemble du premier.

Même si les liens familiaux desserrés ne sont pas spécifiques à une catégorie sociale, ethnique ou économique, dans les faits, certains segments de la population sont plus portés à éprouver des problèmes familiaux, ce qui engendre des liens faibles. Les familles autochtones font partie de ce groupe. Chez les peuples autochtones, on a toujours mis l'accent sur l'importance de la famille et de la famille étendue. Le fait d'élever des enfants, de prendre soin des personnes âgées et de les respecter sont des activités communautaires qui ont toujours fait partie intégrante de la culture autochtone. La spiritualité autochtone se fonde sur l'établissement de liens, le sentiment d'appartenance, et l'impression d'être une composante d'un tout plus vaste. Cette réalité n'est devenue un problème pour les groupes autochtones qu'à partir de la colonisation.

Depuis la colonisation des peuples des Premières nations, les terres, le style de vie et les pratiques familiales traditionnelles des générations suivantes ont été touchées de manière négative. Selon plusieurs, l'effet a été dévastateur. Certains mentionnent la capacité de ces groupes à conserver le sens de la famille malgré les puissantes forces extérieures destructrices. En d'autres mots, même si plusieurs aspects sont disparus, il reste plusieurs traditions. Les communautés autochtones s'appuient sur cette conservation de la culture et la renforce, et que les groupes et les collectivités tentent de plus en plus d'aborder les torts causés dans le passé. Malgré tout, les familles autochtones ont souffert en raison de la colonisation et des politiques de pensionnats élaborées pour séparer les enfants des parents et pour tenter de détruite la culture, la langue, le mode de vie, la spiritualité, c'est-à-dire le sentiment d'appartenance.

Comme plusieurs auteurs l'ont documenté en détail (Canada, 1996; Fornier et Crey, 1997; McKenzie, Seidl et Bone, 1995; Hudson, 1997; Crisjohn, Young et Maraun, 1997), l'éclatement des familles, la violence conjugale et familiale, la toxicomanie et la violence qui accompagne souvent cette toxicomanie découlent, en partie, du colonialisme. Parmi les aspects négatifs entraînés par les pensionnats et les tentatives d'assimiler, par la force, les peuples autochtones, on compte un nombre élevé de jeunes Autochtones laissés aux soins de l'État, de familles d'accueil et d'autres institutions.

Dans le cadre de l'étude sur les délinquants autochtones et leur enfance, Trevethan et ses collègues (2002) ont découvert qu'un nombre beaucoup plus élevé de délinquants autochtones avaient été pris en charge par des organismes de protection de la jeunesse lorsqu'ils étaient enfants que de délinquants non-autochtones (63 p. cent contre 36 p. cent respectivement). Ils ont aussi trouvé qu'un nombre de loin supérieur de délinquants autochtones ont eu une enfance instable, comparativement aux délinquants non-autochtones (36 p. cent contre 26 p. cent respectivement); la différence était beaucoup plus prononcée durant l'adolescence. En effet, 50 p. cent des délinquants autochtones ont signalé une instabilité, comparativement à 32 p. cent des délinquants non autochtones.

À Edmonton, les enfants et les jeunes de la collectivité autochtone sont six fois plus susceptibles d'être pris en charge par un organisme de protection de la jeunesse que des enfants et jeunes non-autochtones (Aboriginal Edmonton, 2005 : 42). Selon un ancien membre de gang incarcéré, « les enfants pris en charge par le système intéressaient particulièrement » le gang à des fins de recrutement. Quelles sont les répercussions de ces antécédents et de la situation actuelle sur la famille, les liens familiaux et le sentiment d'appartenance?

Lorsqu'on applique la théorie du lien de Hirschi à la question des gangs de rue ou carcéraux, on doit absolument tenir compte du contexte. Il faut évaluer les répercussions des processus sociaux, économiques et culturels plus vastes qui ont mené à la situation actuelle et qui nous ont amené à poser une de nos questions initiales, c'est-à-dire pourquoi n'y a-t-il pas plus de jeunes et de jeunes adultes de la collectivité autochtone qui se joignent aux gangs? Si les liens familiaux font partie de l'équation, on devrait s'attendre à ce que les chiffres soient plus élevés, en raison

du niveau élevé d'aliénation, de l'éclatement des familles et des sentiments de désespoir qui caractérisent trop souvent la vie de plusieurs Autochtones dans de nombreuses réserves.

**École :** Le nombre d'Autochtones inscrits à l'université n'a jamais été aussi élevé. Aujourd'hui, le taux de diplomation au niveau secondaire est plus élevé que celui d'il y a dix ans. Dans la région d'Edmonton, le pourcentage de femmes autochtones âgées de 20 à 24 ans qui ont terminé leurs études postsecondaires a presque doublé entre 1981 et 2001, s'établissant à 30 p. cent. Le taux pour toutes les femmes âgées de 20 à 24 ans est de 48 p. cent. Durant la même période, le pourcentage d'Autochtones âgés de 15 à 24 ans inscrits à l'école a augmenté de deux-tiers, passant à un peu plus de 50 p. cent. Ce taux est légèrement inférieur à celui de la population en général (Aboriginal Edmonton, 2005).

Malgré les bonnes nouvelles et les efforts déployés dans les collectivités autochtones pour encourager les enfants et les adolescents à terminer leurs études et à faire des études postsecondaires, le taux de décrochage chez les Autochtones est toujours fortement supérieur à la moyenne nationale. Tandis que 29 p. cent des adultes à Edmonton n'ont pas terminé leurs études secondaires, 43 p. cent des adultes autochtones sont dans la même situation (2005 : 37). Le pourcentage des hommes autochtones, âgés de 20 à 24 ans, qui ont terminé des études postsecondaires est passé de 34 p. cent à 27 p. cent entre 1981 et 2001, comparativement à 44 p. cent chez les hommes en général dans cette catégorie d'âge (2005).

Selon la théorie du lien, le système d'éducation est une autre source de soutien traditionnel, de modèles à suivre, ainsi qu'une source de liens sains pour les jeunes. Si on tient compte, en général, des répercussions dévastatrices des pensionnats sur la population autochtone au Canada (Canada, 1996), on peut s'attendre à ce que les Autochtones, leurs familles et leurs collectivités continuent d'éprouver un malaise à l'égard du le système d'éducation. Cette relation difficile peut peut-être servir à expliquer pourquoi plusieurs enfants autochtones ont encore de la difficulté à s'identifier aux enseignants, à l'école et au processus d'éducation en général. Un des répondants se souvient s'être fait dire qu'il « n'était qu'un petit Indien idiot qui ne ferait jamais rien dans la vie » par un enseignant. Cet exemple illustre bien les difficultés qu'ont décrites les anciens membres de gangs interrogés à propos de leur expérience à l'école lorsqu'ils étaient enfants. Selon les données des entrevues, comme l'incident mentionné ci-dessus, il semble

exister un lien entre les mauvaises expériences à l'école et le fait d'être plus porté à adopter le style de vie des gangs.

**Travail :** En raison d'un niveau de scolarité inférieur et du fait qu'ils n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires, les jeunes ont de la difficulté à se trouver un emploi bien rémunéré. Le taux de chômage chez les Autochtones est de deux à trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population (Lindsey, 2006 : 199). Le taux de chômage élevé chez les Autochtones est un autre indicateur de l'absence de liens tissés avec la société traditionnelle. De plus, le chômage est un indicateur de l'inégalité structurelle qu'éprouve ce groupe au pays. Cette inégalité est de nature structurelle en raison de l'interrelation complexe entre certains facteurs, comme l'éducation et le soutien familial à cet égard, l'appui de la famille en général, l'absence de modèles à suivre, le niveau élevé de chômage d'une génération à l'autre, la consommation de drogues et la violence familiale.

Tous ces facteurs illustrent bien la position inférieure qu'occupent les Autochtones dans la société canadienne. Même si certains Autochtones ont fait des études supérieures, occupent des postes bien rémunérés et ne font pas face au type de subordination décrite ci-dessus, de nombreux Autochtones sont au chômage. Les Autochtones qui trouvent un emploi gagnent un salaire inférieur. En 2000, le revenu moyen d'un Autochtone occupant un emploi atteignait 21 485 dollars, comparativement à 32 183 dollars pour le travailleur canadien moyen. Le revenu d'emploi médian n'était que de 16 040 dollars pour les Autochtones, comparativement à 26 111 dollars pour l'ensemble de la population (Lindsey, 2006 : 199). On peut donc voir qu'il existe un problème structurel. Ces auteurs croient que, sans l'adoption de mesures structurelles (par ex. des politiques du gouvernement, le financement gouvernemental, des changements institutionnels), l'inégalité structurelle persistera, malgré tous les efforts déployés par la population et les collectivités.

En raison du manque de possibilités d'emploi intéressantes pour les Autochtones, dans les réserves et ailleurs, ces derniers ne disposent pas de moyens légitimes pour assurer leur réussite et pour créer des liens avec la société traditionnelle. Comme un des répondants l'a indiqué, il a commencé à livrer de la drogue pour les membres de gangs lorsqu'il avait 12 ans, et à vendre de la drogue à 14 ans :

« Dans la réserve, les membres de gangs nous attiraient, parce qu'ils avaient de l'argent. Ils semblaient mener une bonne vie; ils avaient l'occasion de fuir le milieu de la réserve. »

Un autre ancien membre d'un gang a déclaré :

« Les réserves sont des cibles particulièrement faciles pour le recrutement des gangs, car les enfants dans les réserves souhaitent avoir l'air "d'être dans le coup"; ces enfants n'ont rien ou sont très pauvres; le gang semble être la meilleure solution. »

Les possibilités légitimes sont plutôt rares pour les gens, d'origine autochtone ou non, qui n'ont pas les études, la formation ou les occasions requises pour travailler.

Au sein des établissements correctionnels, où l'attribution d'un travail est de plus en plus rare et où les salaires quotidiens vont de zéro dollar (dans le cas des détenus qui ne veulent ni ne peuvent pas travailler) à un peu moins de 7 dollars, le commerce de la drogue peut devenir tentant. Comme nous en discuterons plus loin, en raison des liens entre les gangs de rue et les gangs carcéraux, les membres de gangs incarcérés peuvent faire plus d'argent grâce au trafic de drogues et aux réseaux de prostitution qu'en travaillant dans la prison lors de leur détention. Comme les répondants de notre échantillon l'ont déclaré, « la drogue, l'argent et l'excitation » obtenus grâce au trafic de drogue, deviennent extrêmement intéressants, que ce soit en établissement carcéral ou à l'extérieur.

On peut évidemment appliquer les théories criminologiques classiques de Merton (1968) et de Cloward et Ohlin (1960) à n'importe quel groupe dont on parle. Les groupes de personnes qui n'ont pas accès à du travail légitime, qui ne reçoivent pas d'occasions légitimes, innoveront pour pouvoir faire de l'argent et réussir. Pour innover, ils choisiront, entre autres, de se doter d'une structure d'activités illégales. En d'autres mots, les personnes qui n'ont pas accès à une structure d'activités légitimes trouveront souvent qu'une structure d'activités illégales, peut-être un gang, est un choix à considérer.

**Pairs :** Les pairs, qu'ils soient « prosociaux » ou « déviants », sont importants pour les jeunes. En fait, l'adolescence est une période de la vie durant laquelle les jeunes sont portés à établir des liens d'amitié avec d'autres et à moins se fier au soutien familial. Ils développent ainsi leur indépendance et s'affirment. Hirschi a reconnu l'importance des pairs pour établir des liens,

même si sa théorie initiale sur les liens, qui ne tenait pas compte des personnes avec qui les liens étaient établis (pairs traditionnels ou délinquants), a été modifiée plus tard pour reconnaître que le fait de créer des liens avec des pairs antisociaux pouvait faciliter l'adoption d'un comportement délinquant, plutôt que de l'empêcher.

D'autres théories, notamment la théorie de l'association différentielle (Sutherland, 1939), mettent l'accent sur l'importance qu'ont les groupes de pairs par rapport au comportement. La théorie de l'association différentielle repose sur l'hypothèse qu'une personne adopte un comportement criminel lorsqu'elle perçoit que ce comportement offre un nombre supérieur d'avantages que de conséquences désavantageuses lorsqu'elle viole la loi. En d'autres mots, ce comportement offre plus d'avantages que d'inconvénients (Sutherland, 1939, dans Siegel et McCormick, 2006).

Les définitions auxquelles Sutherland renvoie varient, notamment, en termes d'intensité et de durée. Ces variations ont des répercussions sur la mesure dans laquelle les définitions influent sur le comportement. Par exemple, des parents ou des membres de la famille criminels auront plus d'intensité et de priorité dans la vie d'un jeune, tout comme les pairs délinquants avec lesquels il développe un sentiment d'appartenance et passe beaucoup de temps. La télévision et Internet ont une influence moindre, même s'ils sont tout aussi importants (et nous croyons que Sutherland tiendrait compte de ces aspects, compte tenu de l'évolution de la société depuis les années 1930). Nous serions négligents si nous ne tenions pas compte des images puissantes qu'offrent les médias lorsqu'ils tournent au sensationnalisme le mode de vie des membres de gangs. Les films, la musique et les émissions télévisées vantent ce style de vie, renforçant l'idée que le crime et la violence sont non seulement la norme, mais qu'ils sont lucratifs, et même très lucratifs.

À partir des entrevues, nous avons pu constater clairement l'importance des pairs sur le plan du recrutement des gangs. Dans le cadre de cette discussion, nous allons inclure dans la catégorie des « pairs », tout membre de la famille, en plus des pairs. Il est clair que l'implication de la famille était, chez les anciens membres de gangs interrogés, un signe précurseur de leur intégration à un gang. Un répondant, originaire de Winnipeg, a commencé par déclarer que sa famille avait adopté le style de vie des gangs. Un autre, de Saskatoon, a déclaré qu'il était :

« Entouré de membres de la famille qui faisaient partie de gangs. Je n'avais aucun autre lien avec les autres membres de ma famille – ils étaient tous des alcooliques et des toxicomanes. »

Tous les anciens membres de gangs interrogés ont raconté ce type d'histoire.

Parmi les autres thèmes communs, il y avait l'importance de la réputation et du respect des pairs. Selon les jeunes Autochtones interrogés dans le cadre de notre étude, ils se sont joints à un gang pour tenter de gagner le respect et une estime de soi qui leur faisaient défaut. Les gangs, en tant que groupes de pairs, sont une source de respect, du moins selon les recrues. L'ancien membre d'un gang de Winnipeg a déclaré que « ... je voulais avoir une réputation; je passais du temps dans les parcs du voisinage et j'ai gagné ma réputation en vendant de la drogue et en défiant les autres membres de gangs ». S'ils n'ont aucun lien familial à la maison, les jeunes marginalisés chercheront à gagner le respect ailleurs. Entourés de jeunes dans la même situation, ainsi que de membres de la famille et d'amis appartenant à des gangs, ces jeunes trouvent logique de se joindre à un gang. Comme Sutherland le mentionnerait, dans le cas des jeunes désenchantés dans les régions urbaines et rurales, ils choisiront presque inévitablement ce choix de carrière illégitime s'ils sont entourés de valeurs criminelles et d'associations criminelles. Selon la théorie de Sutherland, l'environnement dont les valeurs sont les plus significatives et présentes l'emportera. Un jeune bombardé de pair prosociaux, comme des parents qui sont médecins ou enseignants, des frères et sœurs participant à des sports ou à des activités artistiques, des amis ayant d'excellentes notes à l'école, suivra probablement les traces de ces gens, et trouvera respect et reconnaissance dans des activités légitimes et légales.

De plus, ces associations prosociales, en plus d'influer sur le parcours que choisit le jeune, sont aussi source d'apprentissage. Grâce à ces associations, la personne apprend certains comportements au plan prosocial, notamment comment étudier efficacement. D'un autre côté, un jeune entouré de membres de la famille ayant un mode de vie de gang, subissant pauvreté et chômage, et s'associant à des amis qui manquent des cours et qui gagnent de l'argent en livrant de la drogue, sera plus porté à commettre des gestes illégitimes/criminels qui caractérisent le style de vie de ses proches. Qui plus est, dans ce cas, les associations négatives inculquent vraiment à la personne des techniques criminelles pour réussir dans le domaine criminel. Par exemple, la personne peut apprendre comment éluder les policiers lorsqu'elle livre de la drogue.

L'association avec les « pairs » est compliquée par un aspect que même Sutherland ne pouvait pas prévoir. Nous plaçons le terme « pairs » entre guillemets, parce qu'un des autres thèmes communs discutés par nos répondants est le rôle que jouent les gangs de rue et carcéraux pour protéger les jeunes contre des « pairs » louches. Donc, même si Sutherland a convenu que les pairs sont une source importante de valeurs qui ont une incidence sur le comportement criminel ou non, les recherches sur les gangs indiquent que les pairs peuvent pousser certains jeunes à faire partie de gangs pour se protéger. Il n'est pas nécessaire de savoir si ce besoin est réel ou perçu. Les jeunes pensent qu'ils doivent être protégés. Pour obtenir une protection, ils se tournent vers les groupes/gangs. Un ancien membre de gang a raconté que, lorsqu'il était jeune, il y avait un « conflit » entre son quartier et un autre quartier de la ville, et qu'il a formé « son propre groupe pour se protéger ». Il a indiqué que « la plupart des jeunes qui se joignent à un gang sont attirés par le style de vie qui leur offre protection contre les autres membres de gangs et les coups durs de la vie ».

Encore une fois, la situation est exacerbée dans les prisons. Par exemple, Redd Alert était au départ un gang de rue qui s'est répandu dans le système carcéral. Initialement, ce gang de rue et groupe de rap s'est formé avec l'intention de lutter contre le crime et la vente de drogues, et d'offrir des solutions de rechange saines aux jeunes Autochtones. Voici ce qu'a dit un répondant en ce qui a trait à son interprétation de l'histoire du groupe :

« Les membres devaient appuyer les enfants autochtones. Par contre, ce sont des personnes malsaines se regroupant pour faire ce genre de chose en lien avec leurs propres problèmes de consommation. Ils recommencent à consommer tout en continuant leurs activités et en participant au commerce [de drogues], parce que certains membres se sont retrouvés en prison parce qu'ils ont commis certains gestes et n'avaient pas de protection. Ils étaient influencés par les IP [Indian Posse] et Warriors, et étaient victimes d'intimidation de leur part. Ces gangs étaient considérés comme les gangs originaux du Manitoba... »

Il semble que la « division carcérale » de Redd Alert devait protéger les membres autochtones contre l'intimidation exercée par les membres de l'Indian Posse et des Warriors, tout en protégeant les jeunes Autochtones de l'Alberta contre ces étrangers (qui venaient au départ du Manitoba). C'est pourquoi il est devenu un « gang » reconnu par le système correctionnel et les services policiers. Il a abandonné son objectif initial qui était de favoriser les styles de vie

sains auprès des jeunes Autochtones. Redd Alert est maintenant un rival de certains gangs établis depuis longtemps qu'il devait combattre initialement.

Sans égard aux origines, les prisonniers cherchent à se protéger. Les gangs carcéraux leur offrent cette protection. Les gangs sont attirants et, dans plusieurs cas, s'avèrent être une nécessité, à tout le moins au départ, pour les « jeunes détenus intimidés et effrayés qui n'ont pas la capacité de se débrouiller », « le gang assure la protection », « les jeunes croient que c'est la seule solution qu'ils ont pour assurer leur sécurité et faire partie d'un groupe "familial" regroupant des pairs les appuyant » (selon un ancien membre de gang). Trois anciens membres de gangs qui ont mentionné avoir quitté le gang après leur mise en liberté ont confirmé que le gang en prison ne fait qu'offrir une protection.

Notre échantillon et notre analyse confirment les résultats des recherches précédentes en ce qui a trait à la formation des gangs. Les gangs sont fonctionnels pour différentes raisons. Mathews (2005) utilise plusieurs théories pour expliquer l'origine des gangs, en commençant par la théorie de la désorganisation sociale. Même si on choisit de fonder l'analyse sur la théorie du lien, on trouve également pertinente la théorie de la désorganisation sociale décrite par Park et Burgess, puis par Shaw et McKay dans les années 1920. La théorie de la désorganisation sociale est une théorie s'appliquant à l'échelle communautaire selon laquelle la désorganisation sociale ou les forces sociales négatives contribuent à la délinquance. On trouve ces forces sociales négatives dans les quartiers caractérisés par la pauvreté, le conflit entre les classes, l'accès facile aux armes à feu et aux drogues et d'autres aspects et activités louches, les possibilités sociales et économiques restreintes, ainsi que la discrimination et la méfiance à l'égard de la police. À l'époque, les chercheurs avaient découvert que certains quartiers de Chicago étaient caractérisés par le « désordre », qu'ils manquaient de contrôles sociaux informels. Nous avons intégré cette notion de désorganisation sociale au concept de lien social de Hirschi. Après tout, le contrôle social informel n'est-il pas un lien social? Le contrôle social informel renvoie à certains éléments, comme la surveillance des parents et la participation à des activités légitimes, comme la supervision d'employeurs, d'enseignants et d'entraîneurs. Il semble que les liens font partie intégrante de l'organisation sociale.

Mathews (1993; 2005) fait aussi état d'études de recherche selon lesquelles la famille est une source de rôle parental inefficace, de modèles de communication chaotiques, de désorganisation, d'alcoolisme ou de toxicomanie chez les parents, d'inceste et de violence familiale, de la présence d'autres membres de famille appartenant à un gang et de l'absence d'un modèle de rôle parental solide, ce qui mène à la décision de rejoindre un gang. Parmi les facteurs relatifs à l'école, il y a l'échec scolaire et les problèmes de comportement, le manque d'intérêt envers les sujets enseignés et l'étiquetage négatif effectué par les enseignants. Ce sont des facteurs qui peuvent pousser les jeunes à se joindre à un gang. Le fait de passer entre les mailles du filet à l'école peut rendre les gangs encore plus intéressants (Esbensen et Deschenes, 1998; Hill et coll., 1999; Maxson et coll., 1998). L'absence de soutien et de ressources communautaires qui surpassent l'ethnicité et les facteurs culturels ou socioéconomiques – c'est-à-dire le type de facteurs qui, comme l'ont suggéré il y a longtemps les théoriciens de l'école de pensée de la désorganisation sociale, sont des facteurs cruciaux en matière de formation de gangs – porte aussi à croire en l'absence de liens. Les jeunes n'ont aucun motif de créer des liens.

Ainsi, selon notre analyse, il semblerait que les liens sociaux sont importants et permettent d'expliquer en partie pourquoi les jeunes et les jeunes adultes autochtones sont attirés par les gangs de rue et les gangs carcéraux. La faiblesse des liens avec la famille, l'école et le milieu professionnel et l'absence de pairs positifs ouvre la porte aux gangs, avec tous ce qu'ils ont à offrir. En l'absence de liens solides, les jeunes ont une faible estime de soi et cherchent à gagner un sentiment d'appartenance, de respect, d'amour et de soutien. Encore une fois, ce sont tous des éléments que le gang est supposé leur offrir. Il est intéressant de souligner que ces facteurs associés à la formation de liens sociaux, deviennent aussi des raisons expliquant l'adhésion de jeunes aux gangs. Ce sont des approches « psychologiques » envers l'affiliation à un gang de jeunes. Ces approches psychologiques sont axées sur les facteurs répulsifs et attractifs associés à l'appartenance à un gang de jeunes. Dans la catégorie des approches psychologiques, on retrouve, par exemple, les mauvais résultats scolaires, la recherche de sensations fortes et le besoin de prendre des risques, des problèmes de comportement dans le passé et l'apparition précoce de comportement antisocial. Parmi les autres facteurs, il y a la recherche d'un pouvoir, d'une identité, d'une affiliation et d'une protection, les attitudes appuyant les déviations, l'agression, la situation normale de la famille, les groupes de pairs et le contexte scolaire, les

mauvais traitements durant l'enfance, l'alcoolisme et la toxicomanie. Nous avons aussi tenu compte de ces facteurs dans notre analyse théorique à caractère plus sociologique. Qu'on qualifie ces facteurs de sociologique ou de psychologique, il semble qu'ils sont toujours des facteurs contributifs poussant les jeunes à rejoindre un gang.

Dans notre analyse, nous avons aussi constaté, quoique brièvement, que nous ne pouvons pas attribuer à l'individualisme l'absence de liens auxquels plusieurs jeunes Autochtones font face. En Alberta, les jeunes Autochtones sont 4,5 fois plus portés à devenir de jeunes délinquants (Edmonton Urban Aboriginal Accord Initiative, 2005 : 45). Cette prévalence ne veut pas dire que ces personnes font de mauvais choix leur attirant des ennuis, mais plutôt que le système comporte des lacunes. Il ne s'agit pas de familles individuelles affichant un taux élevé de toxicomanie et/ou de violence familiale. Le problème est plutôt systémique et lié à des processus plus vastes, à des événements historiques et à des problèmes institutionnels qui sont apparus bien avant que le problème des gangs devienne une réalité. Nous ne pouvons pas aborder le problème des gangs sans mettre ce phénomène social en contexte. Nous ne pouvons le comprendre sans évaluer la situation dans son ensemble. Cette vue d'ensemble comprend plusieurs éléments, notamment la formation de liens dont on a discuté ci-dessus, l'inégalité structurelle, le manque d'occasions et un autre point dont on n'a pas encore discuté, le pouvoir de l'étiquetage.

**Étiquetage :** Selon la théorie du conflit, les jeunes se joignent à des gangs en raison du sentiment de marginalisation qu'ils éprouvent. Le sentiment d'être étranger qu'ils partagent peut être lié à leur situation économique, à leur appartenance religieuse, à leur contexte culturel ou à d'autres influences formant leur identité (Mathews, 2005 : 210). Les jeunes désenchantés se réunissent à des fins de soutien, de camaraderie et de protection. Parfois, ce regroupement peut mener à des activités antisociales et illégales. Dans cette situation, la théorie de l'étiquetage comprend une composante importante, soit la stigmatisation exercée par les autorités, que ce soit les parents, les enseignants, les policiers ou d'autres personnes. L'apposition d'étiquettes négatives peut pousser encore plus les jeunes marginalisés vers une sous-culture jugée déviante. Rejetés par la société traditionnelle, les jeunes trouvent refuge en s'associant à leurs camarades ayant la même étiquette. Ils estiment que cette solution est la meilleure, et peut-être même le seul choix qui s'offre à eux pour obtenir soutien et sentiment d'appartenance. D'un certain côté, les théoriciens de l'étiquetage croient que les agents du contrôle social et les autres symboles

d'autorités sont, dans certains cas, responsables de la création et, surtout, de la perpétuation et de la solidification des groupes et des sous-cultures déviants. On croit donc qu'en empêchant l'étiquetage, on pourrait éviter la formation de carrières criminelles et, aux fins de l'analyse du présent rapport, compromettre l'attrait et « l'endurance » des gangs.

D'où vient l'étiquetage? Les initiés étiquettent tout simplement les gens différents d'eux comme des étrangers. C'est ainsi que commence le processus d'étiquetage, le processus d'exclusion. Que considère-t-on comme des différences? Ce sont plusieurs éléments, notamment le comportement, l'apparence, le contexte culturel, l'appartenance religieuse et la situation socioéconomique. La liste est longue. Dans le cas des personnes autochtones, si on se fie aux renseignements mentionnés ci-dessus, le processus d'étiquetage a commencé lors de l'apparition des effets négatifs de la colonisation. Les étiquettes négatives et la stigmatisation ont suivi. Comment savons-nous que les personnes autochtones forment un groupe étiqueté au sein de la société canadienne? Nous pouvons le constater en analysant des situations individuelles, comme l'histoire d'un des répondants et ses expériences à l'école, dont nous avons discuté précédemment. Nous pouvons le constater lorsque nous analysons les données des entrevues effectuées par Ovide Mercredi dans le cadre de son étude, en 2000, sur les délinquants autochtones dans le système correctionnel fédéral. Mercredi a découvert que les anciens membres et les membres actifs des « gangs de jeunes Autochtones » dans les prisons « s'objectent fortement à ce que les établissements carcéraux étiquettent systématiquement les délinquants autochtones détenus et les classent dans deux vastes catégories, soit membre de gang ou non-membre de gang » (7). Selon certains, cette pratique « permet aux autorités des établissements d'effectuer une discrimination encore plus poussée que le “racisme institutionnel” censé viser les délinquants autochtones » (7). Selon le rapport de Mercredi, en raison d'un tel étiquetage, les délinquants autochtones détenus font face à un double obstacle, car ils ont droit à un traitement discriminatoire double, en tant que délinquant autochtone, et en tant que membre de gang étiqueté.

L'étiquetage se produit de manière individuelle. Toutefois, chez les Autochtones, l'étiquetage est aussi, en grande partie, systémique. La surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale est un fait. Les Autochtones représentent environ 3 p. cent de la population totale, mais ils représentent 17 p. cent de la population carcérale dans les

établissements fédéraux. Ce chiffre est beaucoup plus élevé dans les provinces des Prairies. Même s'il est possible que le groupe des Autochtones commette plus de crimes que d'autres groupes de la société, on peut en venir à la conclusion que le système exacerbe cette différence en ciblant ce groupe de personnes. De nombreuses études confirment la discrimination à toutes les étapes du processus de justice pénale. Dans le cas des Autochtones, les policiers sont plus portés à se servir de leurs pouvoirs et à porter des accusations, et les tribunaux sont plus portés à imposer des peines beaucoup plus sévères aux membres de ce groupe. Un moins grand nombre de délinquants autochtones passent d'un établissement à sécurité maximale vers un établissement à sécurité minimale ou moyenne et un moins grand nombre d'entre eux obtiennent leur libération conditionnelle (Mercredi, 2000 : 7).

Toutefois, l'étiquetage systémique, ou la discrimination systémique, s'avère beaucoup plus insidieux. Prenons, par exemple, les policiers de Saskatoon et leurs « virées sous les étoiles »<sup>7</sup>. Parlons d'appels logés au 911 à Winnipeg en février 2000. On a ignoré les appels à l'aide effectués par deux femmes Métis qui jugeaient leur vie en danger. Les appels subséquents ont été mal répartis puis les autorités y ont répondu de façon inappropriée, car les deux femmes Métisses semblaient être en état d'ivresse et vivaient dans un quartier défavorisé bien connu.

Comment l'étiquetage pousse-t-il les jeunes à rejoindre un gang? Analysons l'histoire d'un ancien membre de gang sur ce sujet. « On ne fait pas confiance aux policiers en raison d'épisodes racistes; par exemple, ils trouvaient des membres de gang, leur enlevaient leurs souliers et les abandonnaient dans le territoire d'un gang rival. » Cet homme a aussi indiqué que « les policiers ont commencé à les considérer comme un gang; les membres ont donc commencé à agir et à s'identifier comme tel ». Il n'est pas difficile de voir comment les jeunes désenchantés qui, selon les autorités, appartiennent à un gang pourront facilement choisir d'emprunter cette voie. Pendant combien de temps une personne peut-elle proclamer son innocence (ou dans ce cas-ci, déclarer qu'elle ne fait pas partie d'un gang), avant qu'elle juge inutile de le faire et

---

<sup>7</sup> Pendant des décennies, des rumeurs circulaient à Saskatoon selon lesquelles certains policiers de la ville répondaient à des appels indiquant que des résidents autochtones étaient en état d'ivresse en les ramassant, en les conduisant à l'extérieur de la ville et en les laissant marcher pour retourner à la maison tout en se dessoûlant. En 2004, lors de l'enquête sur la mort de Neil Stonechild en 1990, les « virées sous les étoiles » de Saskatoon sont passées de fiction à réalité.

finalement abandonne tout simplement? Si on tient compte des problèmes plus graves auxquels doivent faire face ces enfants, notamment la violence familiale, la toxicomanie, la violence et les problèmes scolaires, on peut comprendre qu'ils ne choisiront peut-être pas seulement de concéder, mais d'adopter la fausse étiquette plutôt que de livrer une lutte, surtout lorsque les membres de la famille ou les pairs les encouragent en fait à rejoindre un gang. Dans tous les cas, que ce soit directement ou indirectement, il semble que l'étiquetage joue un rôle important lorsque les jeunes choisissent de rejoindre un gang et d'en rester membres.

Les gangs peuvent être une source d'étiquetage positif – au sein du groupe évidemment. Comme un des membres des services correctionnels faisant partie de l'échantillon d'employés l'a confirmé :

« Dans le cas du Redd Alert – plusieurs membres obtenaient une sorte de reconnaissance au sein du gang. Ils n'avaient jamais vécu cela auparavant – ils ont été violentés, n'ont jamais été respectés de leur vie. Ils ont joint un gang et se sont fait une réputation. Ils étaient maintenant quelqu'un. Ils étaient reconnus et gagnaient un sentiment d'appartenance. »

Selon nos répondants, les membres de gang sont des personnes n'ayant absolument rien en leur faveur. Ils rejoignent un gang pour obtenir reconnaissance et respect. En appartenant à un gang, les membres ont l'occasion d'avoir une meilleure situation dans une communauté particulière. Les gangs offrent aux membres l'occasion de gagner une estime de soi et un sentiment d'identité. Le fait d'appartenir à une communauté peut permettre aux gens de se sentir importants. Les gangs autochtones se sont dotés de nombreux signes gestuels, d'un langage et de symboles artistiques, notamment des tatouages spécifiques au gang. Ils portent certaines couleurs et, dans plusieurs cas, reproduisent les faits et gestes des gangs américains connus, comme les Bloods et les Crips. Ces types de marques d'identification sont des étiquettes puissantes et symboliques. Au sein du gang, l'étiquetage est source de respect. De plus, les marques corporelles et les vêtements renvoient à l'appartenance exclusive à un gang, à l'affiliation des membres à celui-ci et au partage commun des étiquettes. En fait, les étiquettes renforcent l'appartenance à un groupe.

L'appartenance à un groupe est une composante importante de l'interaction humaine et de l'estime de soi. Personne ne veut se sentir ou être traité comme un étranger. Faire partie d'un

« gang » permet de combler les besoins en matière d'interaction sociale. Les personnes qui sont exclues de la société traditionnelle respectant les lois peuvent y gagner un sentiment d'importance. Le gang propose une étiquette positive, au sein du groupe en tant que tel, aux personnes qui n'ont jamais été respectées et qui n'ont jamais eu le sentiment d'estime de soi accompagnant ce genre d'appartenance. Le fait de ne pas avoir de sentiment d'estime de soi est exacerbé par l'emprisonnement. C'est pourquoi le recrutement des gangs, surtout les gangs autochtones, est si important en milieu carcéral.

## **Description du lien entre les gangs de rue et les gangs carcéraux autochtones**

En plus de connaître les types de gangs présents dans les établissements correctionnels, les agents doivent aussi connaître les *liens qui existent entre les gangs carcéraux et les gangs de rue*. La direction exacte des liens qui unissent les deux types de gangs n'est pas très claire. Certains chercheurs affirment que « les gangs en milieu carcéral sont une manifestation des gangs de rue » (Toller et Tsagaris, 1996 : 111; Welling, 1994), tandis que d'autres croient que le contraire est plus probable (Allender et Marcell, 2003; Tischler, 1999). Sans égard à l'origine des liens, la plupart des chercheurs conviennent que le lien entre les gangs carcéraux et les gangs de rue est étroit. C'est pourquoi, « pour bien comprendre les gangs carcéraux, il faut tout d'abord connaître la dynamique des gangs de rue locaux » (Toller et Tsagaris, 1996 : 111). Selon plusieurs observateurs, les gangs de rue d'aujourd'hui sont plus sophistiqués, plus courants et beaucoup plus actifs dans le domaine criminel. Le nombre et le type de gangs de rue augmentent. Les gangs de rue deviennent de plus en plus violents et puissants, et attirent de plus en plus les personnes vivant dans la pauvreté, souvent des jeunes des quartiers centraux de la ville qui ne voient pas d'autres choix qu'une vie criminelle au sein d'un gang. Il y a bel et bien un lien entre les gangs de rue et les gangs carcéraux, et le personnel des établissements correctionnels au Canada est bien au courant de l'omniprésence des détenus liés aux activités illicites dans la rue ainsi que du pouvoir et des ressources dont ils disposent à l'extérieur des établissements correctionnels. Nos répondants confirment l'existence de liens entre les gangs de rue et les gangs carcéraux. Toutefois, la direction précise de l'association n'est pas très claire.

Il semble donc que les prisons héritent « du problème de la rue ». Le contraire est tout aussi vrai. En raison de ce lien, il faut adopter une approche permettant d'aborder le problème des

gangs autant dans les établissements correctionnels que dans la collectivité. Les deux types de gangs sont reliés, puisque les membres de la collectivité travaillent dans les établissements, les détenus proviennent des collectivités, tout comme leurs familles qui continuent de vivre dans les collectivités pendant que leurs êtres chers sont emprisonnés. En raison de la surreprésentation des Autochtones dans les établissements correctionnels, l'approche adoptée pour aborder le problème des gangs de rue autochtones doit aussi viser les gangs carcéraux autochtones. Puisque les deux types de gangs ont des liens si étroits, il s'avérerait inutile de n'aborder qu'un seul des deux types. Prenons par exemple le scénario selon lequel un jeune membre de l'Indian Posse établit des liens véritables avec des travailleurs communautaires. Il abandonne avec succès le style de vie de son gang. Il peut se trouver emprisonné pour un crime non relié à son ancien style de vie au sein d'un gang. Une fois en prison, il se tourne vers son ancien gang pour gagner protection et avantages matériels derrière les barreaux. Il adopte à nouveau son ancien style de vie. Ce bref scénario illustre clairement l'importance de l'élaboration d'une approche sur deux fronts pour aborder le problème des gangs autochtones, soit une pour les détenus et une pour les jeunes dans la rue. Pour être efficaces, les deux approches doivent aborder les problèmes structurels décrits ci-dessus, qui mènent invariablement à l'affiliation à un gang dans les deux situations. Nous allons maintenant évaluer des stratégies de prévention et d'intervention, d'hier et d'aujourd'hui, utilisées dans la région d'Edmonton. Elles visent les gangs de rue et les gangs carcéraux.

## **Stratégies de prévention et d'intervention visant les gangs**

Gordon (2000) suggère qu'en connaissant le « type » de groupe visé, on peut mieux choisir les différents programmes et les différentes politiques adaptés à ce genre de groupe. Comme il le souligne, il faut utiliser une stratégie différente pour aborder une organisation criminelle, un gang de rue ou un groupe en herbe (2000 : 56). Les gangs de rue et les groupes en herbe ont tendance à se former et à disparaître en vagues, tandis que les organisations criminelles sont plus constantes, mieux organisées et portées à recruter des membres plus âgés. Notre recherche nous permet de valider cette théorie. Nous estimons qu'il faut tenir compte des différents facteurs déterminants applicables dans le cas des gangs de rue autochtones et des groupes en herbe au moment de l'élaboration des politiques et des programmes les visant. Dans deux situations précises, les programmes dans ce domaine peuvent s'avérer efficaces. Tout d'abord, il y a les

programmes de prévention axés sur les jeunes à risque qui portent sur les problèmes pouvant mener à l'appartenance à un gang. Ensuite, il y a les programmes d'intervention visant les personnes appartenant déjà à un gang et ayant un style de vie criminel. Habituellement, ces personnes ont déjà été condamnées pour une infraction et sont détenues. Les programmes abordent le même problème, à différentes étapes du processus.

Dans le cas des groupes en herbe, qui selon nous en sont probablement aux premières étapes de la formation d'un gang de rue, nous trouverons plus approprié d'utiliser des politiques et des programmes qui ciblent directement les problèmes structurels mentionnés ci-dessus. Il faut donc, dans le cas de tous les jeunes, et particulièrement les jeunes Autochtones, élaborer des initiatives qui permettent de bâtir et de renforcer les collectivités. Il faut assurer des conditions, des milieux et des liens dans la collectivité qui proposeront soutien et orientation aux jeunes. En ce qui a trait à la discussion théorique qui a eu lieu plus tôt, nous devons tout simplement établir des liens entre les jeunes et la société prosociale, non criminogène. Nous devons bâtir un milieu social organisé, plutôt qu'un milieu social désorganisé, et en assurer la durabilité. Les modèles prosociaux, les liens solides avec les écoles, les occasions d'emploi, les programmes et les installations de loisirs favorisant les liens sociaux sont des éléments essentiels à la prévention des gangs. La sensibilisation à l'égard des dangers liés à la vie de gang est aussi très importante. Comme le suggère Gordon, « les programmes de lutte contre les gangs semblent être particulièrement efficaces lorsqu'ils visent les nouveaux gangs et nouveaux membres de gangs [...] les programmes offerts dans les écoles secondaires peuvent réduire la peur et l'intimidation, tarir la source de recrutement du gang, et aider à élaborer une vaste opinion négative de l'affiliation à un gang, surtout auprès des adolescents plus jeunes. On a accompli beaucoup une fois que la sous-culture adolescente définit l'appartenance à un gang d'une manière peu flatteuse » (2005 : 57).

Le fait de cibler les membres de gangs de rue s'avère plus difficile. Toutefois, c'est possible. On doit exercer une certaine pression sur les membres de gangs de rue qui ont déjà goûté aux « avantages » de la vie de gang de rue pour les convaincre de quitter. Pour intervenir efficacement auprès de ces personnes, nous suggérons d'utiliser les services de mentors qui ont déjà fait partie de gangs. Les anciens membres sont des « exemples de la vie réelle » illustrant bien les avantages liés au fait d'abandonner la vie de gang. Il semble que les membres de gangs

de rue actuels sont plus réceptifs au message offert par d'autres qui ont déjà vécu ce que les membres actuels vivent. Les anciens membres de gangs doivent jouer un rôle dans les programmes de prévention discutés plus tôt. Ils peuvent aider les jeunes à ne pas rejoindre un groupe en herbe ou un gang, ainsi qu'aider les membres de groupes en herbe et de gangs de rue à quitter le gang.

Dans les établissements carcéraux, les programmes doivent aussi être axés sur la prévention et l'intervention. Si on souhaite empêcher les prisonniers de se tourner vers les gangs, il faut aborder les questions de la protection et de la rémunération (emploi) lors de la détention. Il faut aussi minimiser l'étiquetage prématuré de « tous » les détenus autochtones comme membres de gangs (réels ou probables) (Mercredi, 2000). Les programmes à long terme à l'intention des contrevenants, comme celui décrit ci-dessous, portent sur l'intervention. Ils encouragent les détenus à faire face aux facteurs précurseurs (questions relatives à la famille, à la toxicomanie et à la violence) de leur intégration à un gang. Selon les liens qui existent entre les gangs de rue et les gangs carcéraux, il semble que l'intervention en prison auprès des gangs est un moyen prometteur de réduire les activités de ces gangs, que ce soit dans les établissements carcéraux ou à l'extérieur. Les prisons sont source de recrutement. Il est donc logique de penser qu'en intervenant auprès des gangs carcéraux, on pourrait favoriser la réduction du nombre de membres se retrouvant dans les gangs de rue après leur libération.

### **Appartenance à un gang de rue : intervention et prévention**

*« Derek » entre dans un gymnase rempli de jeunes adolescents âgés de 12 à 17 ans. Il porte un survêtement brillant de couleur bleu poudre, ainsi que plusieurs chaînes autour du cou. Pendant que Derek traverse le gymnase, les jeunes se taisent. Sa présence, sa confiance, sa prestance réduisent les élèves au silence. Tout le monde fixe le gangster. Après une brève introduction, Derek demande aux jeunes présents de lancer leurs souliers au centre du gymnase. C'est un exercice drôle à faire pour briser la glace. Les adolescents pouffent de rire, se bousculent, se taquinent, rient, tout en lançant leurs souliers au centre du gymnase. Ensuite, Derek leur demande leurs manteaux. Tout cela fait partie de l'exercice divertissant. Tous le font.*

*« Rob » entre par la porte arrière du gymnase. Hochant de la tête et souriant, il scrute la foule de jeunes pleins d'ardeur. Soudainement, il arrête de sourire. Tandis qu'il hoche lentement de la tête, il regarde intensément le groupe, il fixe en fermant les yeux à demi, pointant son menton à l'avant. Il déclare d'un ton neutre : « Nous venons de vous piéger ». L'atmosphère change, pendant que les jeunes se tortillent de manière inconfortable dans leur siège. Les gloussements sont remplacés par des rires nerveux. Ils ne savent plus à quoi s'attendre.*

*Voici comment débute une séance de prévention des gangs et d'intervention auprès de ceux-ci. Tous deux anciens membres de gangs, Rob et Derek parlent aux jeunes depuis de nombreuses années à propos des dangers liés à la vie de gang. Rob, s'impliquant dans ce type de travail depuis 9 ans, est un expert en la matière. Derek, d'un autre côté, est nouveau. Voici son histoire. Derek et son jeune frère ont été élevés par une mère alcoolique. Derek, qui n'a jamais connu son père, a grandi dans un milieu où la dépendance et l'alcoolisme étaient la norme; la violence et les sévices physiques servaient à régler les conflits et à exprimer la colère. À l'école primaire, Derek n'avait pas de sentiment d'appartenance. Il avait honte que sa mère reçoive des prestations d'aide sociale, que ses vêtements proviennent de friperies et de ne pas connaître son père. Sa honte et son isolement ont augmenté. Il a adopté un comportement de « dur ». Il a été suspendu de l'école à plusieurs reprises. À l'âge de 13 ans, il a commencé à sécher ses cours, puis il a décroché. On l'a étiqueté fauteur de troubles. On a conclu qu'il ne réussirait probablement pas sa vie. Derek s'est tourné vers la rue. Il a finalement trouvé un groupe de jeunes qui menaient une vie semblable à la sienne. Ensemble, ils ont commencé à consommer de la drogue et de l'alcool. Peu de temps après, des membres de gangs ont entrepris de les recruter. Grâce à son affiliation à un gang, Derek a acquis, probablement pour la première fois de sa vie, une identité qu'il ne croyait pas avoir. Il a rapidement grimpé les échelons pour occuper un poste de prestige. Il travaillait comme vendeur de drogues sur appel pour le gang; il vendait du crack. Il a gagné beaucoup d'argent – pour son mentor au sein du gang. Toutefois, Derek vivait toujours dans la pauvreté avec sa mère, ou s'invitait pour la nuit chez d'autres membres du gang. Ensuite est venu le temps des désillusions. Derek a été poignardé à plus d'une occasion; il a même failli en mourir. Il s'est retrouvé en prison. Les promesses vides de ses compagnons membres du gang, qui lui avaient promis de toujours l'appuyer, n'ont pas été tenues encore une fois. Lorsque Derek éprouvait des difficultés, ses compagnons disparaissaient. Derek a*

*finalement réalisé qu'il devait quitter le gang. Heureusement, il a rencontré un certain nombre de personnes qui lui ont montré que sa décision était sage. Il s'est inscrit à un programme d'initiation au travail. Un instructeur respecté a assuré à Derek qu'il était intelligent et talentueux. Il a eu l'occasion de réussir et l'a saisi. Lorsque l'instructeur a dit à Derek « qu'il récolterait ce qu'il sèmerait », les mots ont été une révélation pour le jeune homme. Il a soudainement réalisé qu'il devrait appliquer, à sa propre vie, le travail acharné et la loyauté qu'il avait assurés au gang. Derek a communiqué avec Rob Papin, lui aussi un ancien membre de gang, qui avait aidé plusieurs jeunes à quitter des gangs. Rob a appuyé et conseillé Derek, l'a présenté à des Aînés pour l'aider à acquérir un sentiment d'identité en tant qu'Autochtone, et à songer à son avenir en termes positifs. Derek a vu les possibilités, pas seulement pour lui, mais aussi pour sa fillette de quatre ans. Aujourd'hui, deux ans après avoir quitté le gang, Derek travaille en équipe avec Rob. Ils ont été les producteurs adjoints de Gang Aftermath, un documentaire sur les gangs de rue du point de vue des Autochtones. Les deux collaborent à l'élaboration d'un programme de prévention des gangs et d'intervention pour le compte du Native Counselling Services of Alberta. Tout comme Rob avant lui, Derek consacre la majeure partie de son temps à raconter son histoire à des jeunes, afin de les aider à éviter qu'ils empruntent le chemin menant à l'affiliation à un gang, à l'emprisonnement et, souvent, à une mort violente prématurée. Enfin, Derek a pu voir la véritable signification des termes amitié, appartenance et pouvoir (tiré de [www.csgv.ca](http://www.csgv.ca), le 2 mai 2006).*

Le programme de prévention des gangs et d'intervention a été mis en place en novembre 2005. Il se fonde principalement sur deux principes. Tout d'abord, chaque personne a une valeur et une dignité infinies. Ensuite, toutes les personnes ont la capacité de contribuer de façon positive à leur bien-être ainsi qu'au bien-être de la collectivité. Ces principes se traduisent par une approche complète axée sur l'éducation, la prévention et l'intervention appliquées à l'aide du guide de prévention des gangs et d'intervention, de présentations sur la sensibilisation aux gangs et la prévention, et des services d'intervention.

En janvier 2006, le personnel chargé de la prévention des gangs et de l'intervention a participé à un programme intitulé « En quête du guerrier en vous ». Ce programme, offert par les Native Counselling Services of Alberta (NCSA), propose aux Autochtones de mieux comprendre l'évolution de la violence dans le cadre d'un atelier intensif de trois semaines.

Depuis la fin de ce programme, le personnel chargé de la prévention des gangs et de l'intervention a :

- travaillé auprès des jeunes détenus incarcérés en leur offrant des conseils et en leur donnant des ressources;
- consulté la Première nation Paul pour créer un projet pilote se fondant sur les services de prévention des gangs et d'intervention offerts dans la collectivité;
- discuté avec le service de police d'Edmonton à l'égard des présentations;
- participé à l'établissement de relations avec l'équipe de la Community Solution to Gang Violence (CSGV) (voir la discussion ci-dessous) en affichant des modèles à suivre dans le site Web, et en offrant un aperçu unique des objectifs de l'initiative;
- participé au mentorat dans la collectivité en gagnant tout d'abord la confiance des jeunes, puis en adoptant des mesures pour éliminer les comportements autodestructeurs.

Le programme de prévention des gangs et d'intervention vise deux types de clientèle, soit les clients permanents et les clients ponctuels. Les clients permanents participent au programme pendant une période prolongée. Les membres du personnel doivent offrir, sur demande, des conseils non thérapeutiques, collaborer avec les agents de libération conditionnelle pour créer des plans de soins, et participer à des activités culturelles et traditionnelles avec les clients. Les clients ponctuels sont des clients qui souhaitent obtenir des services immédiats, comme l'aiguillage vers une banque alimentaire. Ce sont des clients qui ne veulent pas changer leur situation, y compris des clients qui ne désirent pas couper les liens avec un gang ou qui n'ont pas d'associations légitimes. On invite ces personnes à refaire une demande lorsqu'elles sont prêtes à quitter le gang. Pour faire la distinction, on commence le processus d'acceptation d'un client en obtenant de l'information sur son affiliation à un gang. On doit notamment poser les questions suivantes :

- Qui les a approchés pour faire partie du gang?
- Acceptent-ils de couvrir les tatouages qu'ils ont s'il y a lieu?
- Quels sont les noms des membres gradés de ce gang?
- Ont-ils des dettes (drogues ou argent)?

- Quel était leur rôle au sein du gang (homme de main, vendeur de drogues sur appel, messenger, etc.)?
- Comment décrivent-ils leur vie familiale (leur enfance et leur vie actuelle)?

Pour offrir un service aux clients permanents, on doit ensuite recueillir d'autres renseignements pour s'assurer qu'ils sont prêts à prendre les mesures nécessaires pour changer de style de vie. On doit donc poser les questions suivantes :

- Que sont-ils prêts à faire pour quitter le gang et réussir à ne pas s'y réintégrer (par ex. sont-ils prêts à déménager s'il y a lieu)?
- Sont-ils prêts à obtenir un traitement, une formation, un emploi et des ressources d'hébergement dans la collectivité?
- S'ils sont les parents d'un enfant qui a été pris en charge par l'État, sont-ils prêts à prendre des mesures pour les récupérer (par ex. communiquer avec les services à l'enfance et à la famille, obtenir des droits de visite, etc.)?

Le personnel chargé de la prévention des gangs et de l'intervention élabore des ressources pour sensibiliser la collectivité aux répercussions des gangs. En plus d'avoir participé à la table ronde des jeunes sur les programmes de mentorat touchant les jeunes Autochtones ayant des démêlés avec la justice, du 6 mars 2006, à Gatineau, au Québec, les membres du personnel ont créé un guide portant sur le documentaire *Gang Aftermath* diffusé par BearPaw Media en novembre 2005. Ce guide servira de ressource autonome aux parents, aux policiers, aux travailleurs sociaux, aux enseignants et aux personnes voulant en apprendre davantage sur les gangs de rue autochtones, ou aux personnes qui travaillent auprès des jeunes à risque. Le guide sera prêt en mars 2007. De plus, on distribuera une affiche illustrant que les gangs et le mode de vie des gangs est un « cul-de-sac » en dissipant des mythes existant depuis longtemps sur les gangs.

Finalement, l'équipe de prévention des gangs et d'intervention organise des ateliers, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, durant lesquels les membres utilisent plusieurs méthodes pour enseigner aux jeunes et aux intervenants les réalités entourant les gangs. On organise aussi des ateliers pour divers groupes professionnels, notamment les infirmières, les enseignants et les

groupes des Premières nations. De plus, le personnel a fait et continue de faire plusieurs présentations aux élèves des écoles secondaires et aux étudiants universitaires.

Pour tenter d'élargir la portée du message et pour recueillir des commentaires sur le contenu des présentations, le personnel a créé des formulaires d'évaluation du programme que doivent remplir les participants aux ateliers destinés aux jeunes et à la collectivité. De plus, elle a créé une version plus courte du documentaire *Gang Aftermath*, intitulée *Illusions* qui est adaptée aux plus jeunes.

## **Appartenance à un gang de rue : prévention**

La Community Solution to Gang Violence (CSGV) est une initiative regroupant des citoyens, des organismes communautaires et tous les échelons de gouvernement qui participent à l'élaboration d'une approche communautaire stratégique pour contrer la violence exercée par les gangs. Voici les objectifs de l'initiative :

- accroître le sens de responsabilité communautaire et d'engagement afin de s'employer à résoudre la question de la violence des gangs;
- promouvoir le développement positif des jeunes et créer des conditions qui permettront d'empêcher les jeunes à s'affilier à un gang;
- créer un plan et un réseau de soutien communautaires pour trouver des solutions à la violence qu'exercent les gangs.

Selon les participants au projet et ses organisateurs, même si les services de police et le système de justice jouent un rôle important au plan de l'application de la loi et de l'élimination de la violence qu'exercent les gangs, la collectivité est la mieux placée pour influencer sur les causes sous-jacentes de la violence des gangs, et pour encourager les citoyens à prendre des mesures pour empêcher les jeunes de s'affilier à des gangs. L'initiative s'est développée. Elle regroupe maintenant près de 100 personnes représentant plus de quarante organismes communautaires.

L'initiative comprend un comité directeur, un directeur de projets qui supervise, organise et gère toutes les activités du projet, une équipe d'évaluation qui doit suivre les changements découlant de l'initiative, et cinq groupes de travail qui se réunissent individuellement. Se

penchant sur des objectifs précis, la CSGV a évolué et a pris de l'expansion depuis sa création en 2003. Chaque groupe de travail se concentre sur les objectifs s'appliquant à son domaine. Chacun tente d'accroître la sensibilisation et d'élaborer des politiques et des programmes qui ont des répercussions directes sur les jeunes à risque et leurs familles afin de les empêcher de se joindre à un gang. Par exemple, le groupe chargé du gouvernement et des politiques doit s'occuper des infrastructures, de la recherche et des politiques ayant des répercussions sur la prévention de la violence des gangs et l'intervention, ainsi que sur la promotion du développement positif chez les jeunes. Le groupe rassemble les organismes et les gouvernements, afin qu'ils puissent élaborer conjointement des politiques, des programmes et des services en matière de prévention, d'intervention et d'élimination de la violence des gangs. Le groupe de sensibilisation de la collectivité fournit de l'information, de manière à ce que la collectivité comprenne mieux les gangs et leurs activités. Il obtient l'information sur la dynamique, les conditions et les réalités des gangs auprès des autres groupes de travail, des responsables de l'application de la loi, des intervenants dans le domaine, et du gouvernement. Il présente ensuite l'information aux citoyens de la région d'Edmonton, afin que la collectivité prenne les mesures appropriées. Le groupe d'intervention précoce favorise et appuie activement la communication positive au sein des familles et le développement familial sain en vue d'empêcher les enfants de se joindre à un gang. Le groupe des jeunes offre un soutien aux jeunes afin qu'ils ne soient pas attirés par les drogues ou les gangs, et qu'ils aient l'occasion de s'impliquer dans des milieux positifs (école, clubs, collectivité, milieu de travail). Ce groupe crée des liens avec les jeunes et les organisations offrant des services aux jeunes, afin d'élaborer un réseau de soutien pour ces jeunes.

Les groupes de travail se penchent actuellement sur une stratégie visant à réduire les facteurs de risque chez les jeunes. Il existe de nombreuses preuves appuyant la nécessité de réduire les facteurs de risque associés à la propension à prendre des risques et celle d'augmenter les facteurs de protection qui favorisent le développement positif et sain des jeunes, afin de réussir à empêcher les jeunes de se joindre à des gangs. Les facteurs de risque sont des conditions relatives à la personne et à son milieu social qui permettent de voir si la personne sera portée à adopter un comportement risqué, comme l'affiliation à un gang. Les facteurs de protection pour

leur part, sont des conditions qui réduisent ou atténuent les effets des risques ou augmentent la résistance face à ceux-ci.

Pour faire part des réalités auxquelles est confrontée la collectivité qui essaie d'aborder la violence des gangs, on a élaboré différents scénarios illustrant les difficultés qu'éprouvent les jeunes qui peuvent devenir vulnérables à l'attrait des gangs. On a élaboré ces scénarios en regroupant les connaissances et l'expérience des fournisseurs de service, pour en dégager une image de la situation des gangs et pour l'humaniser. Ce ne sont pas des études de cas de personnes réelles, mais plutôt le profil de nombreuses situations de risque touchant les jeunes vulnérables. Les scénarios reflètent la vie de jeunes de différents milieux, notamment des hommes et femmes blancs, immigrants, réfugiés et autochtones. Les facteurs de protection limités (appui d'adultes et environnement social) entourant les jeunes représentent le lien commun de ces situations de risque. Ces jeunes n'ont pas le soutien d'adultes, ils ne tirent pas profit des liens établis entre les générations, ils n'entendent pas de message uniforme sur les limites et les valeurs, et ils ne disposent pas de modèles positifs et constructifs. C'est pourquoi ils deviennent marginalisés et isolés au sein de la société. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le niveau de marginalisation et d'isolement est particulièrement élevé chez les jeunes Autochtones, réfugiés et immigrants qui doivent relever des défis importants au plan structurel et culturel, ce qui les empêche d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour adopter un comportement sain et positif. Ces jeunes adoptent trop souvent un comportement risqué. Les gangs permettent aux jeunes d'obtenir un sentiment d'appartenance. Les gangs répondent à leurs besoins et leur permettent d'acquérir un sentiment de contrôle de leur propre vie. En bref, les gangs et le style de vie des gangs deviennent leur milieu social. Le gang devient le milieu de travail, la famille et la collectivité.

S'appuyant sur ces preuves, la CSGV utilise un cadre de protection contre les risques. Elle utilise les scénarios pour lancer les discussions des groupes de travail. Les groupes élaborent des politiques et des programmes qui permettent d'adopter des mesures positives pour réduire les facteurs de risque et accroître les facteurs de protection, en établissant des relations positives et des structures d'interaction avec les jeunes. À cette fin, ils doivent créer des milieux sociaux positifs pour les jeunes (collectivité, famille, organismes offrant des services), et promouvoir les politiques sociales et économiques qui appuient le développement positif des jeunes. Selon la

CSGV, tout le monde, que ce soit les jeunes, les familles, les voisins, les fournisseurs de service, les organismes de financement et les gouvernements, peuvent accroître les facteurs de protection et les avantages des jeunes.

En général, l'initiative de la CSGV utilise ce cadre de risque et de protection pour faire connaître les conditions qui incitent les jeunes à se joindre à un gang, ainsi que les facteurs de protection pouvant contribuer au développement positif des jeunes, ce qui les empêchera d'adopter le mode de vie des gangs. Dans le cadre de cette approche, il faut changer notre façon de penser et laisser de côté les solutions faciles. Il faut plutôt se concentrer sur les causes profondes de la violence des gangs et sur les besoins des enfants, des jeunes et des familles. Nous devons reconstruire les infrastructures en fonction du développement des enfants et des jeunes. Nous devons modifier notre façon de penser et de réagir aux questions touchant la vie des enfants et des jeunes. Pour y parvenir, il faudra adopter des changements vastes et significatifs. La collectivité devra avoir une vision durable, s'engager à long terme et collaborer. À ce titre, plutôt que d'être un projet, la CSGV est un mouvement dont la philosophie fait appel à une notion de base : il faut toute une collectivité pour élever un enfant.

Les deux programmes, soit le Gang Prevention and Intervention (prévention des gangs et intervention), et la Community Solution to Gang Violence (solution communautaire à la violence des gangs), sont des exemples du type de programmes novateurs créés en Alberta pour aborder le problème des gangs. Mellor et ses collègues ont déterminé, décrit et classé 77 programmes canadiens de lutte contre les gangs dans leur rapport de 2005. Sans décrire de manière détaillée les programmes, on peut voir, dans l'aperçu des programmes canadiens, que ces programmes sont en grande partie des programmes communautaires regroupant plusieurs partenaires, notamment les services de police, les agents de liaison, les professionnels de santé communautaire, d'anciens membres de gangs et d'autres personnes (Mellor et coll., 2005 : 84). Comme le souligne le rapport de Mellor, cette approche envers les programmes, qui se fonde directement sur la mobilisation de la collectivité, est appuyée par un nombre croissant de documents. De plus, on reconnaît, de manière réaliste, que les gangs sont un problème social tirant son origine des processus communautaires. C'est pourquoi les collectivités sont les mieux placées pour aborder le problème des gangs, déterminer les sources possibles du problème, élaborer des services et des programmes pour éduquer les jeunes et les autres membres de la

collectivité, aborder les facteurs de risque qui portent les jeunes à être attirés par ce style de vie, et régler efficacement le problème (Mellor et coll., 2005).

Point intéressant, le rapport de Mellor indique que près de 60 p. cent des programmes canadiens sont offerts au Québec. L'Ontario n'offre que cinq pour cent des programmes. Les provinces de l'Ouest (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba) n'offrent qu'environ 7 à 10 p. cent des programmes mentionnés, totalisant environ 36 p. cent. Il semble que, même si on prend des mesures à l'échelle nationale pour aborder la question des gangs, il existe peu de programmes en général. Les programmes, comme le Gang Prevention and Intervention (prévention des gangs et intervention) et la Community Solution to Gang Violence (solution communautaire à la violence des gangs), sont bénéfiques, car ils ont des répercussions sur la vie des jeunes et peuvent aussi servir de modèles pour élaborer et élargir les programmes visant les gangs qui continueront certainement de se développer.

## **Gestion/traitement des gangs en prison**

Dans la ville où Rob et Derek parlent au groupe de jeunes, un psychologue entre dans une salle où se trouvent huit détenus incarcérés pour une longue période. La plupart ont des liens avec des gangs et purgent leur peine dans un établissement correctionnel fédéral à sécurité maximale. Les membres du groupe viennent de terminer un arbre généalogique et partagent l'information avec les autres membres. Ils apprennent à se connaître en parlant de leur famille. Le psychologue pose des questions à chaque détenu à propos de son passé, de son éducation et de son enfance. Un détenu raconte son histoire. Sa mère était une prostituée qui l'enfermait dans un placard, à l'occasion pendant des jours, avec peu ou pas de nourriture, pendant qu'elle s'occupait de ses clients et faisait la fête. Après que le détenu a terminé de raconter son histoire, le psychologue lui affirme : « Ta mère n'était pas une bonne mère ».

« Qu'est-ce que t'as dit, cr\*\*s? »

Le psychologue lui répète calmement : « j'ai dit, ta mère n'était pas une bonne mère ».

Le détenu lui lance, sur un ton colérique, d'aller se faire voir, tandis qu'il se lève et renverse la table à laquelle il était assis.

Pendant que les sept autres détenus, bras croisés, reculent leurs chaises, le psychologue répond calmement au premier détenu, « Veux-tu que je mente en affirmant que tu as eu une enfance magnifique, que ta mère était une excellente mère? Je peux le faire. Toutefois, je mentirais. Nous sommes ici pour dire la vérité. À toi de choisir. Préfères-tu la vérité ou les mensonges? »

Le détenu se rassoit à contrecœur et déclare à voix basse, « Je pense que je préfère la vérité ».

Le psychologue, tremblant à l'intérieur, indique calmement au groupe qu'il est temps de prendre une pause. Une autre séance de « groupe » commence.

La séance de « groupe » renvoie à un programme offert aux détenus incarcérés pour une longue période dans un établissement correctionnel à sécurité maximale. Ces détenus sont souvent affiliés à un gang. Le programme comporte deux volets, soit les séances de thérapie de groupe et la thérapie individuelle. Ces volets servent à sensibiliser les détenus aux facteurs déterminants qui favorisent le comportement criminel et, souvent, violent. Grâce à la sensibilisation et au counseling, les animateurs tentent d'aider les détenus à aborder en connaissance de cause certains facteurs déterminants liés à l'affiliation à un gang qu'on a déterminés ci-dessus. Le programme fait partie d'une approche plus vaste en matière de traitement des détenus connue sous le nom de « Healing Through Dynamic Intervention » (guérison par l'intervention dynamique). Nous en discuterons de façon plus détaillée plus tard.

En raison de la situation actuelle entourant les gangs, il faut absolument adopter des approches novatrices en matière de traitement des détenus et des membres de gangs emprisonnés. En réalité, on nuit aux répercussions positives des efforts déployés pour intervenir dans les activités des gangs de rue et pour tenter d'empêcher les jeunes de se joindre à un gang lorsqu'on ne déploie pas d'efforts semblables dans les établissements correctionnels. Les gangs au sein des établissements correctionnels canadiens semblent proliférer en termes de recrutement et de nombre de membres, de violence, et de leurs liens avec les gangs de rue (Jones et coll., 2004; Mellor et coll., 2005; Mercredi, 2000). Puisque les deux types de gangs semblent être étroitement liés, il faut adopter une approche sur deux fronts pour pouvoir réussir à apporter des changements. Le phénomène des gangs en prison, même s'il partage plusieurs points avec celui

des gangs de rue, comporte des processus et des problèmes uniques qu'il faut aborder avant de pouvoir apporter des changements. Par exemple, plusieurs mythes répandus et persistant ont compromis les efforts visant à solutionner efficacement le problème des gangs carcéraux. Ces mythes, qui font partie de la culture en milieu correctionnel, alimentent le « mystère » et la désinformation relativement à cette question. En remettant en cause et en dissipant certains mythes, on peut mieux préparer le personnel correctionnel à effectuer ses tâches quotidiennes et à interagir avec les détenus.

Plusieurs de ces mythes sont directement liés à la sous-culture fortement enracinée des agents de correction. Cette sous-culture n'est pas unique au Canada. Elle existe depuis plusieurs décennies. Se fondant sur la croyance que les « gardiens » et les « surveillés » sont en contradiction absolue en raison de la nature de leur relation, la sous-culture est axée sur la dichotomie « nous » contre « eux » qui sépare les agents des détenus et place des obstacles entre eux. Pour s'occuper efficacement des membres de gangs et de tous les détenus, il faut réduire les aspects négatifs de la sous-culture des agents de correction. Dans le cas des détenus autochtones, il faut aussi dissiper certains mythes entourant les gangs autochtones. En dernier lieu, il faut lancer des programmes, des politiques et des procédures qui tiennent compte des faiblesses et des problèmes au sein du système actuel. À la lumière des renseignements recueillis lors des entrevues, nous aborderons mythes entourant le personnel correctionnel et les détenus. Ensuite, nous parlerons brièvement du processus d'apprentissage qu'a entrepris le système correctionnel en ce qui a trait aux gangs. Nous concluons en suggérant des changements positifs, en nous fondant sur les expériences dans un établissement correctionnel à sécurité maximale.

## **Mythes entourant les agents de correction**

*1. Les AC doivent être fermes et intransigeants pour accomplir leur travail.* Même s'il existe des agents de correction qui correspondent à cette description et qui appliquent cette approche dans le domaine depuis des années, il n'est pas nécessaire de posséder ces caractéristiques pour pouvoir s'occuper efficacement des détenus. Le mythe en question est renforcé par la croyance selon laquelle nous pouvons « forcer » une personne à nous respecter ou user de coercition à l'encontre d'une personne à cette fin. En fait, un grand nombre de répondants des services correctionnels ont indiqué, lors de l'entrevue, qu'en traitant les détenus

comme des êtres humains, en les traitant comme eux-mêmes voudraient être traités, ils obtiennent de meilleurs résultats. Une personne a déclaré que toutes les interactions avec un détenu sont thérapeutiques (au plan positif ou négatif). On doit donc tenter d'avoir des interactions positives. La force va à l'encontre de la confiance et du respect.

**2. *Tout est noir ou blanc.*** Rien n'est jamais noir ou blanc; il serait plus juste de parler de tons de gris. En parlant aux détenus et en les écoutant, on constate clairement que les choses ne sont jamais aussi simples qu'elles le semblent. Il y a toujours deux côtés à une médaille. En obtenant l'histoire en entier, le personnel peut mieux comprendre la personne visée.

**3. *Les gens ne peuvent pas changer.*** Pour que les gens puissent apporter des changements à leur vie, ils doivent les souhaiter et s'engager à apporter ces changements. Certains détenus sont immédiatement prêts à apporter des changements, d'autres deviennent prêts à changer durant leur emprisonnement, tandis que certains ne voudront jamais changer. Le personnel correctionnel peut participer à ce processus, en créant un milieu qui aide les détenus à évoluer.

**4. *La ségrégation est un moyen efficace de gérer les gangs.*** L'attitude d'un petit nombre de répondants venait appuyer ce mythe. Selon ces répondants, il faut mettre l'accent sur la sécurité, restreindre les mouvements des détenus et éliminer les symboles des gangs au sein des établissements pour faire face adéquatement aux gangs. Dans la documentation américaine, plusieurs auteurs appuient cette approche. Comme le mentionnent Toller et Tsagaris, « le défi principal des services correctionnels est de nuire à l'organisation interne d'un gang » (1996 : 110), afin que ce gang ne puisse pas offrir d'avantages à ses membres ou à ses recrues éventuelles.

L'expérience du Service correctionnel du Canada en matière de ségrégation montre que cette approche favorise l'animosité entre les gangs rivaux et entre les détenus individuels. L'animosité croissante au sein d'un établissement rend le travail quotidien des agents de correction beaucoup plus difficile. Les mouvements des détenus et la coordination de ces mouvements deviennent de plus en plus complexes et délicats.

**5. *Le transfert des chefs est un moyen efficace de gérer les gangs.*** Ce mythe repose sur la croyance qu'en transférant les chefs, on nuira temporairement à l'organisation du gang et

probablement à ses activités. En fait, la perturbation n'est que temporaire. Les gangs ont appris à s'adapter rapidement à ce type d'intervention visant leurs activités et leur organisation.

Le transfert des chefs de gangs vers d'autres établissements s'avère contraire au contrôle efficace des gangs. Selon plusieurs agents, en transférant les chefs de gangs vers d'autres établissements, on favorise efficacement la prolifération des gangs. Ils comparent le transfert des membres de gangs vers différents établissements au pays à la propagation d'une maladie. En transférant un chef de gang vers un autre établissement, où la présence de ce gang en particulier est peut-être minime ou nulle, et en introduisant un membre de gang dans la population carcérale, on sème une graine. Il est probable que des activités de recrutement auront lieu et qu'un gang s'organisera solidement.

Selon ces personnes, il pourrait s'avérer plus efficace de restreindre les activités des gangs. Au moins, les administrateurs correctionnels ne favoriseront pas la prolifération et la formation de gangs dans des établissements qui n'ont peut-être pas encore été touchés. En plus des avantages liés au contrôle par les établissements carcéraux, il y a des répercussions sur la présence des gangs de rue dans les collectivités touchées. Une fois libérés, les « nouveaux » membres de gangs qui ont été transférés seront bien placés pour former un nouveau gang dans la collectivité où se trouve l'établissement. En d'autres mots, le transfert de membres de gangs détenus a des répercussions sur la multiplication des gangs régionaux dans différentes régions du pays.

Ce processus ne s'applique pas uniquement aux gangs autochtones. Par exemple, les gangs asiatiques de l'Est du Canada, dont les membres détenus sont transférés vers des établissements de l'Ouest, peuvent commencer à faire des affaires et à former de nouveaux liens dans la rue une fois qu'ils sont libérés. Selon certains observateurs, en adoptant cette politique, SCC a essentiellement, mais d'une manière non intentionnelle, encouragé la multiplication des gangs régionaux dans des régions où ces gangs n'étaient pas présents.

## **Mythes entourant les gangs carcéraux autochtones**

*1. Les gangs autochtones sont composés de détenus autochtones.* En général, les gangs autochtones sont homogènes. Toutefois, ils acceptent les recrues de tous les groupes ethniques.

**2. *La structure des gangs est statique.*** La structure des gangs est dynamique. Les chaînes de commandement et les structures organisationnelles varient selon les gangs. Chaque gang a sa propre structure. Souvent, un gang détermine sa structure en fonction de la disponibilité des chefs, des membres affiliés, des membres en règle, des membres aspirants et des recrues au sein d'un établissement particulier.

**3. *Le leadership d'un gang est hautement prévisible.*** Le leadership d'un gang peut se fonder sur l'âge ou l'ancienneté. Toutefois, il existe des gangs où les chefs sont de jeunes membres. On trouve aussi plusieurs exemples où des membres plus âgés demeurent au bas de l'échelle. La disponibilité influe grandement sur le leadership des gangs carcéraux. Les membres doivent choisir des personnes se trouvant dans les établissements.

**4. *Les gangs autochtones ont des fonctions et des formes semblables.*** Tous les gangs ont des activités différentes. Chaque gang est réputé pour ses activités propres. Les gangs ont chacun une manière de régler les violations des règles au sein du gang.

Ces mythes ont grandement influé sur les méthodes qu'utilisent les services correctionnels canadiens pour aborder le problème des gangs carcéraux. Nous avons déterminé les trois étapes de ce processus.

### **Étapes progressives chronologiques pour aborder le problème des gangs carcéraux**

**1. *Déni.*** Au départ, les gens hésitaient à admettre qu'il existait des gangs en milieu carcéral. Nous avons appris à la dure qu'en refusant de voir la réalité, nous favorisons le recrutement et la prolifération des gangs. En tentant d'éviter le problème, en espérant qu'il disparaisse de lui-même, nous avons, par inadvertance, aggravé le problème. Puisque les autorités carcérales n'ont pas réagi activement au problème, les membres des gangs ont fait du recrutement vigoureux, se sont bâti des réputations, ont élargi leurs activités et sont devenus de véritables incontournables dans les établissements. On a transféré des membres de gangs vers différents établissements. On a divisé les groupes. On a ainsi multiplié les gangs, puisque les membres de gangs étaient souvent transférés vers de nouveaux établissements où ces gangs n'étaient pas présents. On leur a donc permis de recruter de nouveaux membres et d'élargir leurs activités.

**2. Séparation et ségrégation.** La ségrégation des membres connus de gangs était la prochaine étape du processus. On isolait les membres de gangs dans des unités distinctes et les séparait des gangs rivaux. Plusieurs problèmes sont liés à cette approche. Tout d'abord, on tente de s'adapter au phénomène des gangs sans vraiment aborder les causes principales du problème. En séparant les gangs, on abandonne la partie et on affirme qu'on peut maîtriser la situation uniquement en essayant de gérer les gangs, tout en surveillant leurs mouvements et leurs activités, et en veillant à ce qu'ils n'interagissent pas avec d'autres gangs. Grâce à cette approche, on exerce une pression énorme sur les agents de correction qui doivent suivre à la trace où se trouvent les différents membres de gangs à un moment précis. Ensuite, cette approche favorise la hausse de la tension au sein des établissements, car les membres de gangs, dont la ségrégation encourage l'agitation et l'animosité, utilisent toutes les occasions possibles pour menacer et intimider les membres de gangs rivaux (au travers de fenêtres et de portes, dans les espaces ouverts).

**3. Guérison par l'intervention dynamique.** Comme solution de rechange pour gérer efficacement les gangs et aborder les causes principales de l'affiliation à un gang, on offre une troisième approche novatrice visant à faire face aux questions liées aux gangs. Cette approche en est à l'étape de la conception. Elle propose une solution très différente des deux méthodes précédentes. L'approche d'intervention dynamique, déjà utilisée dans un établissement canadien à sécurité maximale, a permis la coexistence plutôt calme de gangs autochtones rivaux. Lorsque la coexistence calme est possible, on peut utiliser des programmes qui abordent efficacement les causes principales sous-jacentes des problèmes menant à l'affiliation à un gang. Nous allons maintenant décrire brièvement cette philosophie et approche permettant de s'occuper des membres de gangs incarcérés.

### **Étude de cas sur la guérison et l'intervention dynamique**

Un établissement à sécurité maximale utilise actuellement cette approche novatrice pour s'occuper des détenus appartenant à des gangs. Cette approche vise directement les causes principales de l'affiliation à un gang carcéral discutées ci-dessus, et dénonce les mythes entourant la population carcérale. En raison de l'augmentation de la tension et de la violence au sein de l'établissement, les agents devaient faire quelque chose pour régler le problème des

gangs autochtones. Le processus comportait plusieurs étapes, et il a ultimement mené à la conclusion d'une trêve ou d'un traité de paix entre les gangs autochtones et la population générale de détenus dans cet établissement.

Les personnes qui ont participé activement au projet ont indiqué qu'à la première étape du processus, les agents devaient créer, individuellement, un milieu dans lequel les gangs pouvaient ultimement conclure une trêve. Ces agents se concentraient tout d'abord sur le règlement de petits détails, c'est-à-dire collaborer avec les détenus en les traitant de façon humaine. Les agents devaient aller au-delà de l'étiquette de membre de gang pour connaître la personne se cachant derrière celle-ci. Ils devaient respecter les détenus, être honnêtes et justes. Ils devaient parler avec les détenus et, surtout, les écouter. Comme un des répondants l'a mentionné, en présence de membres de gangs, il faut tout d'abord se concentrer sur le membre, ensuite sur le gang. Le fait d'établir des liens avec les personnes permet de créer une atmosphère positive dans laquelle les groupes rivaux pourront conclure une trêve.

Avant d'arriver à la situation actuelle, l'établissement était confronté à des problèmes complexes de coordination liés à la séparation et à la gestion de sept populations différentes. Plusieurs agents et détenus souhaitaient des changements. L'établissement trouvait peu réaliste et problématique de continuer à appliquer sa politique de ségrégation, de séparation et de contrôle intensif des mouvements des groupes rivaux entre ses murs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, grâce à de petits gestes individuels et positifs, les agents ont été en mesure, à l'insu des gangs, de préparer la voie à une révolution. Les détenus ont demandé un traité de paix pour mettre fin à la ségrégation. Ils voulaient, entre autres, que les agents allègent les restrictions relativement aux mouvements et aux activités au sein de l'établissement. En d'autres mots, ils étaient disposés à abandonner un point (confrontation manifeste des gangs) pour gagner quelque chose en retour (mouvements accrus, plus de loisirs, visites de la famille).

Les agents ont expliqué que les prochaines étapes du processus de paix comptaient un ensemble de risques calculés. Lors de la première réunion, quatre chefs d'un gang, les Warriors, et quatre chefs d'un autre gang, le Redd Alert, étaient présents. Cette réunion a été tendue, autant

pour les détenus que pour les agents. Toutefois, les participants ont accepté de se rencontrer à nouveau pour discuter plus amplement de la possibilité de conclure une trêve.

La série suivante de réunions regroupait un ensemble calculé de représentants de différents groupes de détenus. Les représentants de la population générale ont rencontré les chefs des Warriors, puis ceux du Redd Alert. Grâce aux réunions et aux discussions, on s'est assuré que les représentants de tous les groupes ont pu s'exprimer. En bout de ligne, ce sont les détenus qui ont trouvé les solutions requises pour que l'établissement consente à alléger les restrictions. Un ensemble de risques calculés a simplifié le processus. Finalement, les détenus ont conclu par eux-mêmes une trêve, aidés par le personnel correctionnel. Ce sont les représentants des détenus qui ont élaboré les lignes directrices de cette trêve.

Les agents ont fait comprendre qu'il fallait adopter des lignes directrices pour assurer la stabilité du traité de paix. Cet établissement avait déjà tenté d'intégrer les membres du Redd Alert et de l'Indian Posse, mais cela n'avait pas fonctionné car on n'avait pas adopté de ligne directrice concernant les interactions. Aujourd'hui, lorsqu'un nouveau détenu arrive à l'établissement, les représentants des différents groupes de détenus le rencontrent et lui expliquent la nature de la trêve, ainsi que les lignes directrices à suivre.

Actuellement, les unités comprennent des détenus de différents groupes. Les gangs peuvent demeurer dans des unités séparées, tout en cohabitant avec des membres d'autres groupes de détenus (c.-à-d. la population carcérale générale). Toutefois, tous les détenus peuvent interagir entre eux. Par exemple, tous les détenus travaillent, mangent et participent aux loisirs ensemble.

Selon les agents qui ont participé au projet, il semble que le processus fonctionne bien. Grâce à la trêve, le personnel correctionnel peut maintenant se concentrer, dans une atmosphère propice, sur les programmes axés sur les causes des problèmes et des questions touchant plusieurs détenus. Dans un milieu carcéral moins restreint, les détenus (qui sont intéressés et prêts) et le personnel peuvent se concentrer, de façon réaliste, sur certains programmes, notamment l'acquisition d'aptitudes à communiquer, d'habiletés en communications interpersonnelles et de compétences relatives à l'emploi. Actuellement, dans cet établissement spécifique, on tente de travailler de façon individuelle avec les détenus, en offrant des

programmes de groupes. Comme les agents qui participent au programme l'ont affirmé, « c'est maintenant que l'on peut accomplir le travail ».

Grâce au processus de trêve, on a créé une atmosphère propice aux changements véritables chez les détenus. Les programmes d'intervention thérapeutique visent à améliorer l'ensemble des compétences manquantes des détenus. Dans plusieurs cas, les responsables des programmes inculquent des valeurs parentales aux détenus qui n'ont peut-être jamais eu de modèle parental adéquat. Comme l'a mentionné un responsable :

« En fait, il y a trois points sur lesquels on insiste auprès de chacun des détenus, soit respecter les autres, tenter de ne pas blesser d'autres personnes, et faire la bonne chose. »

En bout en ligne, en traitant les détenus comme des êtres humains et en appliquant ces trois points lorsqu'ils interagissent avec les détenus, les agents donnent l'exemple. L'intervention dynamique peut changer la vie des gens d'une manière positive.

Selon les agents qui ont participé directement au processus de paix, ils peuvent maintenant se concentrer sur la gestion de la population, plutôt que sur la gestion ou le contrôle des gangs. Ils se doivent de gérer au fur et à mesure les problèmes qui se présentent. Ils doivent donc faire preuve de diligence et de vigilance en se concentrant sur les petits détails qui peuvent devenir rapidement des problèmes plus importants, car ces problèmes pourraient poser une menace réelle à la situation paisible actuelle. Ces agents savent que la situation qu'ils ont aidé à créer est précaire. Toutefois, la trêve semble fonctionner. Dans le domaine correctionnel, où peu de mesures sont couronnées de succès, il est important de prendre note de telles réussites.

En résumé, la guérison par l'intervention dynamique comporte trois aspects :

**1. L'approche dynamique suppose que le personnel correctionnel doit apprendre à connaître les gens avec qui il travaille.** Dans toutes les relations d'aide professionnelle, la personne qui aide doit se familiariser avec les personnes qu'elle traite. Pour offrir les meilleurs services possibles, le médecin doit en apprendre davantage sur le patient, tout comme l'enseignant sur ses élèves, ou le conseiller sur son client. Le fait d'arrêter les communications et de ne plus échanger d'information nuit énormément aux interactions. Il est certain que les relations entre les agents de correction et les détenus sont différentes sur plusieurs points.

Toutefois, elles ont des similitudes. Selon des répondants, même si le service correctionnel ne cherche qu'à « corriger » les gens, le personnel doit, à la base, se familiariser avec ses détenus. Il doit donc écouter les détenus, poser des questions au besoin, et montrer de l'intérêt et de la sollicitude.

**2. Traiter les détenus comme des êtres humains.** Honnêteté. Respect. Confiance.

L'approche axée sur l'intervention dynamique met l'accent sur ces conditions pour assurer des interactions positives entre les détenus et le personnel. L'intervention dynamique se fonde sur la notion selon laquelle la sécurité au sein de l'établissement et l'amélioration de l'atmosphère de l'établissement et de la vie des détenus sont liés directement à la nature des interactions. En augmentant les interactions positives, on réduit ou élimine les interactions négatives.

**3. Aborder les problèmes individuels et les problèmes des personnes.** En mettant l'accent sur le membre au sein d'un gang, le personnel correctionnel peut aborder les facteurs précurseurs des situations de conflit. Les agents doivent donc être capables de régler des problèmes. Ils doivent écouter les détenus, porter attention à ce qui se déroule autour d'eux, et régler les petits détails, afin d'éviter que des problèmes d'envergure se dessinent. Dans certains cas cela veut dire que l'agent devra, à l'occasion, se porter à la défense des intérêts des détenus, défendre ce qui est juste plutôt que de céder à la pression de ses pairs. Il doit tenir sa parole. Comme l'ont mentionné deux agents, « l'honnêteté est très importante; voici l'approche que nous utilisons auprès des détenus : nous allons vous dire la vérité, telle que nous la connaissons. Si nous ne savons rien, nous n'allons rien dire ». Cette ligne directrice de base des interactions entre les agents et les détenus se fonde sur l'honnêteté et la défense des intérêts de chacun, ce qui favorise inévitablement le respect.

**4. Créer une atmosphère dans laquelle les détenus suggèrent de conclure des traités de paix et prennent en charge le problème.** En réglant de manière positive tous les petits détails, on peut ouvrir la voie à la conclusion d'un traité de paix semblable à celui décrit ci-dessus.

**5. Pour maintenir l'intégration, les agents doivent, en collaboration avec les détenus, fixer des lignes directrices.** Les détenus élaborent les règles. Ils choisissent les compromis

qu'ils souhaitent faire, les points qu'ils sont disposés à abandonner, ainsi que les avantages qu'ils souhaitent obtenir en retour.

**6. Reconnaître et souligner l'importance des petits pas, des petits changements et des petites victoires.** Pour mettre en place l'approche axée sur l'intervention dynamique, il faut reconnaître ce processus. Ce n'est pas une approche « tout ou rien ». L'intervention dynamique tient compte du fait que la voie vers la guérison est parsemée de rechutes. On peut comparer ce processus à tout autre processus de guérison, que ce soit arrêter de fumer ou surmonter les difficultés de la vie. Les personnes qui ont des problèmes éprouvent souvent des rechutes. Toutefois, cela ne les empêche pas de réussir ultimement. En termes pratiques, cela signifie qu'il faut souligner, célébrer et encourager toutes les victoires, même si elles sont petites. La rétroaction positive fait partie intégrante du processus de développement. L'intervention dynamique est axée sur la persévérance, le fait de ne pas abandonner. Les détenus doivent saisir l'occasion que le personnel leur présente.

**7. Les AC doivent faire les premiers pas.** Les agents correctionnels, en raison de la nature de leurs fonctions, se trouvent dans une situation de pouvoir. Ils ont donc le pouvoir d'être les premiers à utiliser l'intervention dynamique et à favoriser les interactions positives.

**8. Des processus semblables doivent être appliqués aux gangs de rue dans la collectivité.** En plus d'être offert directement par le personnel et les administrateurs d'établissements correctionnels, le programme d'intervention dynamique pourrait aussi s'appliquer, dans la collectivité, aux jeunes à risque, afin de prévenir l'affiliation à un gang.

**9. Des groupes se spécialisent dans la résolution des problèmes bénins.** Afin de régler les questions anodines, on peut trouver utile de compter sur un groupe de personnes qui se consacre aux interactions quotidiennes pouvant mener à des problèmes plus graves. Ces membres du personnel, formés spécialement pour traiter ces conflits, gèrent les situations dès qu'elles se présentent, afin d'empêcher qu'elles deviennent des conflits plus importants entre les gangs.

## Composantes additionnelles du processus d'intervention

**1. Éducation et formation pour le personnel.** Les agents comptent déjà plusieurs heures de formation en résolution de conflits et en communication; on devrait donc les encourager à utiliser les aptitudes qu'ils ont acquises. Parmi les caractéristiques et les aptitudes requises pour assurer la réussite de l'intervention dynamique, il y a l'honnêteté, le respect, et le fait d'apprendre à connaître les détenus, de les écouter, d'agir de façon constante et d'être juste. Voilà des caractéristiques et des aptitudes qui sont à la disposition de la plupart des agents de correction, sinon tous. Pour certains, le recours à ces aptitudes et à ces traits peut représenter un effort, alors que d'autres y arrivent facilement. Un nombre élevé d'agents utilise déjà ce type d'approche lorsqu'ils interagissent quotidiennement avec les détenus. Bon nombre de membres du personnel correctionnel n'auront peu ou pas du tout de difficulté à appliquer consciemment les principes de l'intervention dynamique. Toutefois, il faudra offrir des cours à ceux qui en auront besoin.

En fournissant et en renforçant ces aptitudes, on favorise un milieu dans lequel les risques de malentendus, de tension et de violence sont amoindris. Le fait de doter les agents des compétences requises pour calmer des situations qui pourraient s'avérer explosives peut aider à réduire les activités des gangs. En offrant aux membres de gangs et aux détenus en général des solutions non violentes, on élimine le besoin de créer des conflits. L'atmosphère est plus détendue lorsque les agents communiquent avec les détenus et leur offrent de nouveaux points de vue sur de vieux problèmes.

Le personnel doit savoir que les altercations et les incidents impliquant un membre de gang connu ou soupçonné ne sont pas tous liés directement à un gang. De plus, ce ne sont pas tous les auteurs de troubles qui sont des membres de gang.

« En déterminant (à tort) que des personnes sont membres de gangs et en les étiquetant en tant que tel, cela devient une prophétie auto-accomplie. NOUS avons créé nous-mêmes des membres de gangs. »

Lorsqu'on identifie, à tort, un détenu comme faisant partie d'un gang, ce détenu n'a d'autre choix que d'agir de la manière prévue. En apposant des étiquettes erronées, on peut pousser la

personne visée à se joindre à un gang, à adopter un mauvais comportement, ce qu'elle n'aurait peut-être pas fait dans une autre situation.

Pour freiner la propension à mal étiqueter les détenus et à supposer qu'ils sont membres de gangs, il faut, entre autres, aborder les détenus en tant qu'individu. Les agents doivent apprendre à connaître la personne même, plutôt que le « membre d'un gang ». En d'autres mots, les agents doivent savoir qu'il ne faut pas supposer que tous les incidents ayant lieu dans les prisons sont liés aux gangs. En faisant ce genre de supposition, le personnel et les autres détenus favorisent le programme des gangs en affermissant la réputation des gangs.

Selon plusieurs répondants, la majorité des incidents dans les établissements sont le résultat de conflits et de différends entre individus, et seule une minorité des incidents sont réellement liés aux gangs. En attribuant de manière inexacte ces incidents aux membres de gangs, le personnel, les administrateurs, les services de police et les médias créent ou présentent un problème de gang plus important qu'il ne l'est en réalité. Comme un des répondants l'a indiqué, « Nous devons nous occuper de la personne, sans tourner l'aspect du gang au sensationnalisme ».

Les ressources éducationnelles – qui aident les agents à identifier les symboles de gangs, les comportements et les incidents – pourront certainement éliminer certaines erreurs de perception, ce qui pourra aussi fragiliser quelque peu le pouvoir des gangs. Fong et Buentello (2001) ont interrogé 181 administrateurs correctionnels hauts gradés du service correctionnel du Texas. Ces administrateurs comptaient au moins 5 années d'expérience auprès des gangs carcéraux. Lors de cette recherche, plusieurs recommandations ont été faites, notamment qu'il faut offrir une formation en cours d'emploi à tous les agents de correction. Cette formation doit être axée sur la sensibilisation et l'acquisition de compétences pour déterminer les activités des détenus pouvant mener à la formation de gangs carcéraux. Grâce à ces connaissances, les agents peuvent mieux régler les petits détails avant qu'ils ne prennent de l'envergure.

**2. Programme pour les détenus.** Le personnel peut souhaiter cibler les nouveaux arrivants dans un établissement à des fins d'éducation préventive. Comme l'a mentionné un agent :

« Le personnel doit avoir un nombre aussi élevé que possible d'interactions. Il doit parler avec les jeunes dès leur arrivée, et discuter avec eux des conséquences liées à l'affiliation à un gang. »

On compte parmi les thèmes dégagés durant les entrevues auprès du personnel correctionnel, la nécessité d'aborder de front les problèmes principaux qui favorisent l'affiliation aux gangs chez les délinquants autochtones et autres. Il peut s'avérer difficile de traiter les nombreuses causes soupçonnées, dont plusieurs trouvent leur origine dans l'enfance, et d'autres causes liées à la nature même de la structure des établissements carcéraux. C'est une tâche qui exige l'analyse de nombreux aspects de la personnalité d'un individu, de ses habiletés d'adaptation, de son enfance et de son système de croyances.

Les détenus peuvent tirer profit des programmes officiels de résolution des conflits offerts. Ils trouveront utile de savoir comment réagir efficacement dans des situations tendues, et comment trouver des solutions plus efficaces et moins violentes lorsqu'ils sont aux prises avec ce genre de situations. Plusieurs détenus n'ont pas de bonnes aptitudes à communiquer. Tout type de formation permettant d'acquérir des aptitudes à communiquer pourrait améliorer les interactions entre les détenus et le personnel. Grâce aux programmes de maîtrise de la colère et de résolution des conflits, « les détenus auront les aptitudes et les ressources requises pour maîtriser leur propre colère et la colère des autres détenus, d'une manière plus appropriée et non violente. Apprendre à se respecter et à respecter les autres est un des objectifs principaux du cours » (Love, 1994 : 144-147). Les programmes inculquant aux détenus des valeurs, des croyances et des attitudes favorisant le respect de soi et des autres peuvent être bénéfiques. Les détenus pourraient trouver intéressant de participer à des cours clarifiant les valeurs, leur permettant d'acquérir des aptitudes à écouter, à régler les problèmes, à faire de la médiation, et leur montrant des aspects de la réconciliation entre la victime et le délinquant.

« Certains de nos projets sont très bons. Ils portent sur le profil cognitif des délinquants et ciblent les problèmes sous-jacents. Par exemple, ils peuvent aborder la douleur et la colère qu'éprouvent plusieurs délinquants. Ils doivent faire face aux problèmes affectifs qui ont favorisé leur affiliation à un gang. C'est ce qui les aidera à abandonner le gang. »

Pour encourager les détenus à participer à des programmes abordant certaines questions – comme le manque d'estime de soi, les lacunes au plan des compétences relatives à l'emploi, les

problèmes relationnels, le manque d'entregent et les mauvaises aptitudes à communiquer – il faudra se fier, en partie, à la capacité individuelle des agents à établir des liens avec les détenus lors des interactions quotidiennes. Bon nombre de membres de gangs estiment n'avoir d'autre choix que de se joindre à un gang parce qu'ils n'ont aucune compétence. Les programmes d'emploi, de compétences relatives à l'emploi et de connaissances de base, et d'autres programmes semblables s'avèrent nécessaires dans le cadre du processus de réadaptation. En offrant aux détenus des occasions d'acquérir des compétences et la confiance nécessaires pour trouver un travail légitime lors de leur mise en liberté, on favorise véritablement la réadaptation. Lorsqu'on propose aux détenus de telles occasions, on aborde efficacement certaines causes fondamentales de l'affiliation à un gang (revenu, confiance).

En d'autres mots, pour que les programmes correctionnels aident réellement à réadapter des membres de gangs et des détenus faisant partie de la population carcérale générale, ils doivent montrer aux délinquants qu'ils ont d'autres choix que de se joindre à un gang. Selon certains chercheurs, il est important de fournir des programmes éducationnels et de travail aux détenus. En offrant des solutions de rechange prosociales au style de vie criminel des gangs jugé lucratif par les détenus, les établissements correctionnels peuvent diminuer l'attrait fonctionnel qu'exercent les gangs carcéraux. Selon un expert, « les prisons doivent mettre en place des programmes de maîtrise de la colère et des programmes éducationnels, et encourager les contacts significatifs entre les détenus de différents groupes ethniques et raciaux » (Tischler, 1999). Aussi, les programmes de travail s'avèrent bénéfiques. Selon un autre expert, « les prisons offrent des programmes visant des détenus de différentes races ou de différents gangs; les détenus mettent sur pied de fausses entreprises dans lesquelles ils doivent collaborer et retirent des avantages s'ils atteignent les objectifs » (Tischler, 1999).

**3. Culture / spiritualité / guérison.** Plusieurs répondants, agents et anciens membres de gangs ont souligné que la spiritualité et la culture sont peut-être un des moyens les plus efficaces pour aborder les membres de gangs autochtones. La culture a aidé d'anciens membres à quitter un gang, et dans ces cas, les répondants estimaient qu'il était important de revaloriser ou, dans bon nombre de cas, de valoriser leur patrimoine culturel. Pour un grand nombre de détenus autochtones (mais pas tous), le fait de découvrir la culture et la spiritualité autochtones peut devenir une partie intégrante du processus de guérison. Le thème de la culture traditionnelle

revient souvent dans les propos de bon nombre de répondants. Selon ces derniers, il faut faire connaître la culture et la spiritualité aux détenus autochtones, en utilisant des concepts et des processus de guérison traditionnels lorsqu'on aborde des détenus appartenant à des gangs, et en se tournant vers les Aînés de la collectivité pour atteindre ces objectifs. Voici ce qu'a déclaré un agent :

« Je n'aime pas déléguer toutes les responsabilités aux Aînés et aux agents de liaison autochtones, MAIS je crois qu'ils peuvent établir des liens et discuter avec les détenus autochtones à un niveau que les agents de correction sont incapables d'atteindre. »

Un Aîné d'un établissement a raconté l'histoire d'un détenu autochtone qui avait déjà participé très activement à un gang, et qui avait abandonné ce style de vie :

« Ce dur m'a déclaré qu'il appréciait particulièrement se battre lorsqu'il faisait partie d'un gang. Toutefois, il devait AVOIR UNE RAISON de se battre. Il a rencontré un Aîné, a découvert la spiritualité et la culture, et c'est maintenant LA raison pour laquelle il se bat. »

Parmi les suggestions les plus fréquemment faites, il y a « les cercles avec les Aînés et les chefs de gangs », et l'utilisation des « ressources culturelles respectées et solides appuyant les valeurs ». Selon un répondant, « on a besoin des Aînés; ils peuvent permettre aux détenus de découvrir leurs racines autochtones et leur patrimoine ».

La sensibilisation à la culture et les programmes culturels, surtout dans le cas des détenus autochtones, ont aussi l'avantage de s'attaquer directement aux causes ou aux problèmes principaux liés au comportement des gangs. La découverte de la culture et de la rencontre avec les leaders autochtones permettent de satisfaire, chez les détenus autochtones, le sentiment qui les avait poussés à se joindre à un gang – c'est-à-dire le sentiment d'appartenance –, mais cette fois, de manière fonctionnelle et constructive. L'image que nous avons des membres de gangs est celle de personnes ayant des problèmes qui, souvent, sont liés à la famille et à l'enfance. Ce sont des personnes qui doivent guérir. La culture et la spiritualité autochtones peuvent satisfaire directement ce besoin.

Dans le même ordre d'idées, un répondant a indiqué qu'on peut résoudre les conflits d'une manière traditionnelle lorsqu'on parle de détenus autochtones. Selon lui, l'approche de justice

réparatrice s'avère souhaitable. Par ce processus, on ne souhaite pas sauver les apparences. Il ne porte pas non plus sur le déséquilibre du pouvoir (sur lequel se fonde en grande partie le comportement des gangs). Il permet plutôt d'habiliter tous les détenus. Il leur permet de contribuer au processus et à un résultat paisible.

Toutefois la culture et la spiritualité autochtones peuvent ne pas intéresser tout le monde. On doit donner l'occasion aux détenus autochtones d'explorer leurs racines et leur patrimoine culturels. Il faut donc leur offrir des programmes. Cependant, nous ne devons pas présumer qu'en revalorisant ou, dans certains cas, en valorisant la culture, nous réglons les problèmes de tous les Autochtones. Certaines personnes peuvent entamer le processus de guérison sans se préoccuper des croyances culturelles traditionnelles. Il faut donc mettre l'accent sur la personne et les solutions adaptées à celle-ci. Dans le cadre du processus de réadaptation, certains détenus autochtones peuvent se tourner vers le christianisme ou une autre forme de spiritualité non-confessionnelle. Même si la culture et la spiritualité ne font pas nécessairement partie du processus d'intervention dynamique, elles peuvent s'avérer bénéfiques pour certains détenus. Il faut accorder la priorité au soutien émotionnel et spirituel positif, quelle qu'en soit la forme.

- 4. Modèles de rôle.** Des personnes, autres que le personnel correctionnel, jouent aussi un rôle dans le processus d'intervention dynamique. Dans certaines situations, et pour certaines personnes, des liens positifs avec les Aînés autochtones peuvent offrir le soutien émotionnel et spirituel requis dans le cadre du processus d'intervention et de réadaptation. Les détenus qui appartiennent à des gangs et qui aspirent à la guérison par l'entremise de l'acquisition de connaissances culturelles doivent avoir l'occasion d'établir des liens positifs avec des Aînés respectés. Les éducateurs dans les établissements, les animateurs de programmes et les personnes occupant d'autres rôles prosociaux dans les établissements peuvent aussi participer au processus d'intervention. On peut aussi utiliser les services d'anciens membres de gangs. Dans certains cas, les anciens membres de gangs qui ont créé des liens positifs à long terme avec des personnes n'ayant aucun comportement criminel peuvent devenir de précieux modèles de rôle. Toutefois, nous ne devons pas présumer qu'un ancien membre de gang est automatiquement un mentor positif et qualifié, simplement parce qu'il a abandonné le style de vie des gangs. De plus, il est faux de penser qu'il faut

avoir vécu la même situation et s'en être sorti pour participer au processus de réadaptation. Plusieurs personnes qui n'ont jamais été membres d'un gang peuvent participer efficacement au processus de réadaptation. En d'autres mots, nous avons tous un rôle à jouer en ce qui a trait à la question des gangs. En réalité, la participation de membres de la collectivité est le moyen le plus efficace de solutionner ce problème enraciné dans les processus de groupe et communautaires. Les processus et les problèmes de groupe exigent des solutions de groupes.

## **Conclusion**

Nous avons effectué cette recherche pour définir brièvement les gangs au Canada, l'expérience des Autochtones et les facteurs déterminants qui favorisent l'appartenance à un gang; les liens entre les gangs de rue et carcéraux autochtones; et pour décrire les stratégies, la prévention et l'intervention en lien avec les processus de recrutement. Selon les résultats de notre recherche, les gangs autochtones dans l'Ouest du Canada ont une structure, une origine, un processus de recrutement et des fonctions anormaux. Dans le cas des gangs autochtones, les gangs sont souvent actifs en raison du mauvais fonctionnement et de l'absence d'autres institutions sociales essentielles. Les gangs remplissent le rôle de la famille, de l'école et du milieu professionnel. Ce sont toutes des institutions faibles dans les collectivités autochtones en raison de l'inégalité structurelle, de la discrimination et de l'étiquetage. Dans le cas des peuples autochtones, dont la surpopulation en milieu carcéral est connue depuis longtemps, les gangs carcéraux ne font qu'exacerber et compliquer le phénomène des gangs de rue. Il semble que les deux types de gangs sont étroitement liés, à en juger par le chevauchement de leurs techniques de recrutement et par le fait qu'ils se partagent les mêmes chefs et qu'ils s'adonnent aux mêmes activités criminelles. Dans le cas des peuples autochtones, on ne peut pas aborder le problème des gangs de rue en vase clos. Ce problème n'est pas distinct et indépendant du problème des gangs carcéraux. Ces deux types de gangs sont interreliés car tous les deux découlent des mêmes problèmes structurels dans la société.

Par suite de notre discussion sur les facteurs déterminants qui favorisent l'affiliation à un gang autochtone, nous avons présenté trois nouveaux programmes de prévention et/ou d'intervention visant, entre autres, l'absence de liens avec la société traditionnelle, la

discrimination et l'étiquetage systémiques auxquels font face plusieurs jeunes, surtout les jeunes Autochtones, ce qui les encourage à se joindre à des gangs. Il faudra voir si ces programmes permettront de réaliser des changements. D'ici là, il faut encourager, évaluer, reproduire et élargir les efforts déployés par la collectivité autochtone et les autres collectivités pour s'attaquer au problème et commencer le processus de guérison.

## **ANNEXE A : Cadre de protection contre les risques de la Community Solution to Gang Violence**

Heureusement, plusieurs jeunes résistent à l'attrait et aux avantages rendant le style de vie des gangs si intéressant. Les chercheurs conviennent que ces jeunes disposent de facteurs de protection sur lesquels s'appuyer. Les recherches les plus récentes en matière de prévention de la délinquance juvénile sont guidées par une variation du cadre des facteurs de protection contre les risques. C'est une approche selon laquelle il faut réduire ou éliminer les facteurs de risque et augmenter ou améliorer les facteurs de protection pour prévenir les problèmes, notamment l'affiliation à un gang. Les facteurs de protection sont des conditions qui réduisent ou atténuent les effets des risques ou augmentent la résistance face à ceux-ci. Les facteurs de risque sont des conditions relatives à la personne et/ou à son milieu social qui permettent de voir si la personne sera portée à adopter un comportement risqué, comme l'affiliation à un gang.

À la lumière de données probantes, la Community Solution to Gang Violence (CSGV) utilise un cadre de protection contre les risques, afin d'empêcher en bout de ligne les jeunes de se joindre à un gang. Dans le présent document, les facteurs de risque et de protection se fondent sur les résultats de plusieurs études relatives aux facteurs de risque favorisant l'affiliation à un gang, la consommation de drogues et la violence. Les facteurs de protection se fondent sur des données quant aux conditions qui favorisent le développement positif et le bien-être des jeunes et qui servent, non seulement à réduire ou à atténuer les risques, mais aussi à jeter les bases permettant au jeune de devenir un adulte sain.

En s'appuyant sur les recherches existantes et les connaissances des collectivités, la CSGV a déterminé les facteurs de risque favorisant l'affiliation à un gang, ainsi que des facteurs de protection touchant la personne, la famille, l'école et la collectivité, qui empêchent les jeunes de se joindre à un gang. De plus, nous avons tenu compte des facteurs de risque et de protection associés dans notre façon d'organiser et de mettre en place des services et des politiques, afin de réagir aux problèmes liés aux gangs et à la violence qu'exercent ces gangs.

Grâce à ce cadre, nous pouvons clarifier les facteurs encourageant ultimement les jeunes à se joindre à un gang, ainsi que les éléments requis pour promouvoir le développement positif des

jeunes et les empêcher de se joindre à un gang. En établissant des liens positifs et un modèle d'interactions avec les jeunes, en créant un milieu social positif, et en élaborant des politiques sociales et économiques qui appuient le développement positif des jeunes, on peut aider ces derniers à ne pas se joindre à un gang et à réaliser leur plein potentiel en tant que membres d'une famille, amis, voisins, collègues et citoyens.

### **Usages suggérés de l'outil**

Examinez les facteurs de risque et de protection, et lancez un dialogue sur l'importance des facteurs en vous fondant sur votre expérience.

- Quels sont les facteurs de risque et de protection les plus importants pour vous, votre groupe ou votre organisation?
- Quels sont les facteurs de risque et de protection les plus importants relativement aux problèmes que votre groupe ou organisation tente d'aborder?
- Y a-t-il des facteurs de risque et de protection qui manquent? Lesquels?
- Sur quels facteurs de protection vos programmes et services sont-ils axés?

<b>Facteur de risque</b>	<b>Facteurs de protection/avantages</b>
Ne se sent pas en sécurité à la maison, à l'école ou dans la collectivité	Assurer un sentiment de <b>sécurité</b> à la maison, à l'école et dans la collectivité <sup>1</sup>
Ne compte que peu d'adultes, sinon aucun, sur lesquels s'appuyer pour obtenir soutien et soins	Encourager les <b>relations positives avec les adultes*</b>
N'a aucun sentiment d'appartenance en lien avec la famille, l'école et la collectivité	Offrir aux jeunes des <b>rôles utiles dans la collectivité et dans les organisations*</b>
	Aider les jeunes à <b>fournir des services aux autres*</b>
	Montrer que <b>les enfants et les jeunes ont un rôle utile*</b>
Ne participe pas à des activités créatives ni à des sports et ne fait pas partie de clubs ni d'organisations à l'école, au lieu de culte ou dans la collectivité	<b>Encourager les enfants et les jeunes à participer</b> à des sports et à faire partie de clubs ou d'organisations*
Est ridiculisé, intimidé ou importuné en raison des différences (pauvreté, race ou caractère ethnique, intérêts ou ne s'intègre pas à la population générale)	<b>Promouvoir la compétence culturelle</b> et la compréhension*
Capacité restreinte de s'adapter aux différences et aux conflits d'une manière non agressive	Aider les enfants et les jeunes à acquérir des <b>habiletés en communications interpersonnelles*</b>
	Aider les enfants et les jeunes à acquérir de <b>l'entregent*</b>
Passe beaucoup de temps seul ou avec des pairs non supervisés	Aider les enfants et les jeunes à établir <b>des relations/amitiés positives avec les pairs*</b>
Ne se soucie de rien et est pessimiste face à son avenir	Donner aux enfants et aux jeunes des <b>buts précis et de l'espoir face à l'avenir*</b>
	Promouvoir <b>l'égalité et la justice sociale</b> et aider les jeunes à en faire la promotion*
Occasions restreintes d'acquérir un sentiment de pouvoir et un sens de la maîtrise de la vie positifs	Aider les enfants et les jeunes à <b>acquérir un sentiment de pouvoir personnel et un sens de la maîtrise de leur vie*</b> et à essayer de nouvelles activités
	Aider les jeunes à acquérir des <b>aptitudes à planifier et à prendre des décisions*</b>
	Aider les jeunes à <b>accéder aux services d'emploi et de formation pour améliorer leurs chances d'obtenir un emploi</b>
	Aider les jeunes à <b>faire respecter leurs croyances et leurs convictions*</b>
A un comportement risqué ou se lie d'amitié avec des pairs qui ont un tel comportement (consommation d'alcool et de drogues, trafic de drogues, délinquance)	Aider à <b>prévenir les comportements risqués et à adopter un style de vie et un comportement sexuel sains*</b>
Ne connaît pas les ressources et les services pouvant l'aider à surmonter les difficultés et/ou ne sait pas comment accéder à ces services	Fournir des services d'approche pour <b>aider les jeunes à accéder aux services et aux ressources</b>

### **Domaine individuel**

<sup>1</sup> Remarque \* renvoie à un des 40 acquis dont les jeunes ont besoin pour réussir, déterminés par le Search Institute.

## Domaine de la famille

<b>Facteur de risque</b>	<b>Facteurs de protection/avantages</b>
Les parents sont incapables de communiquer de manière positive avec les enfants et les jeunes	Enseigner/appuyer les <b>communications familiales positives*</b>
Les parents sont incapables de fournir des conseils aux enfants éprouvant des difficultés	Enseigner/appuyer <b>les aptitudes à résoudre les problèmes des familles</b>
Les attentes des parents envers leurs enfants sont rigides, incohérentes ou non existantes	Enseigner aux parents comment <b>comprendre les besoins des enfants et des jeunes en matière de développement</b> et les appuyer
Les parents n'ont pas un comportement positif ou responsable	Enseigner aux parents <b>comment devenir un modèle responsable</b> et les appuyer*
Les parents sont dépassés par leurs propres problèmes et sont incapables d'offrir un soutien à leurs enfants	Offrir un <b>soutien pratique aux parents</b> (par ex. groupes de parents seuls, réseau de gardiennage)
Culture d'individualisme au sein de la famille, chacun s'occupe de soi	Promouvoir l'importance <b>de passer du temps et de faire des activités en famille</b>
Les parents ne connaissent pas les amis et les connaissances des enfants	Enseigner aux parents <b>comment en savoir davantage sur les amis de leurs enfants et apprendre les connaître</b> , et les appuyer
Les familles qui ne sont pas d'origine canadienne font face à des obstacles culturels et linguistiques; elles sont incapables d'aider leurs enfants à s'adapter à une autre culture	Aider les parents (surtout les familles d'immigrants et de réfugiés) à se familiariser à deux cultures et à s'adapter pour <b>élever des enfants dans deux cultures</b>
	Encourager/appuyer les parents devant surmonter des obstacles culturels et linguistiques pour <b>participer à la vie de leurs enfants à l'extérieur de la maison</b>
Les parents ignorent les signes d'affiliation à un gang et les répercussions sur les enfants	Aider les parents à détecter les signes d'affiliation à un gang et à <b>aider les enfants à résister à l'attrait des gangs</b>
Liens abusifs ou violents entre les membres de la famille	Aider les parents à <b>aborder et à régler le cycle de la violence familiale</b>
Des membres de la famille sont associés ou se sont joints à des gangs	Aider les membres de la famille à <b>se dissocier du style de vie des gangs</b>

## Domaine de la collectivité

Facteur de risque	Facteurs de protection/avantages
Nombre élevé de familles recevant des prestations d'aide au revenu ou occupant des emplois peu rémunérés	Fournir de l'information sur les <b>prestations, les subventions et les services offerts aux personnes et aux familles à faible revenu</b> Faire découvrir la gamme de <b>possibilités et de services offerte aux personnes occupant des postes peu rémunérés</b>
Forte mobilité résidentielle	Offrir <b>des logements sécuritaires et abordables aux familles.</b>
Peu d'interaction entre des voisins attentionnés	<b>Rassembler les gens en collectivité</b>
Peu d'interactions positives possibles entre les jeunes et les adultes	Promouvoir les <b>interactions entre les adultes et les jeunes</b> à l'échelle de la collectivité
On perçoit les jeunes comme étant « problématiques »; ils ont peu l'occasion de jouer un rôle utile dans la collectivité	<b>Reconnaître les contributions des jeunes</b> dans la collectivité Créer des occasions permettant aux jeunes <b>d'occuper des rôles utiles dans la collectivité*</b>
Connaissances restreintes des autres cultures, races et ethnies, peu d'interactions avec celles-ci et présence jugée peu rassurante de celles-ci	Célébrer les différentes communautés culturelles et <b>rassembler les gens de ces différentes communautés</b>
La collectivité entière ne comprend pas bien les causes principales des gangs et de la violence qu'ils exercent, et les solutions qu'elle peut s'employer à régler le problème pour aborder le problème	La collectivité entière <b>comprend les causes principales des gangs</b> et les liens entre les drogues, les gangs et les activités criminelles La collectivité se <b>préoccupe de causes principales des gangs</b> et des liens entre les gangs, les drogues et les activités criminelles

## Domaine de l'école

<b>Facteur de risque</b>	<b>Facteurs de protection/avantages</b>
Les parents n'aident pas les enfants à réussir à l'école, surtout aux premier et deuxième cycles de l'école secondaire	Offrir un soutien pour aider <b>les parents à participer aux activités scolaires des enfants</b>
Les enfants/jeunes ne participent pas activement aux activités d'apprentissage	Offrir un soutien pour <b>aider les enfants et les parents à faire les devoirs et à améliorer les aptitudes à lire</b>
Les enfants/jeunes n'ont pas de relations positives et durables avec les enseignants	Offrir différentes occasions favorisant <b>les interactions personnelles entre les enseignants et les élèves</b>
Les enfants/jeunes sont peu attachés à l'école	Favoriser <b>l'attachement à l'école et le sentiment d'appartenance</b>
Les écoles n'ont pas les ressources requises pour satisfaire les besoins spéciaux en matière d'apprentissage de certains élèves	Fournir différentes ressources pour <b>répondre aux besoins spéciaux en matière d'apprentissage</b>
Interactions ou liens restreints entre la maison, l'école et la collectivité	Différents moyens pour assurer la <b>participation des parents et de la collectivité au plan scolaire</b>
Des enfants/jeunes sont victimes d'intimidation ou intimident d'autres jeunes à l'école	Programmes <b>abordant l'intimidation</b>
Les enfants/jeunes ne participent pas à des activités parascolaires	<b>Activités parascolaires</b> offertes aux élèves
Les enfants/jeunes sont souvent absents ou manquent souvent des cours	Programmes et politiques <b>portant sur l'absentéisme</b>
Pour punir un élève ayant un comportement dérangeant, on a surtout recours à l'expulsion de l'école ou à la suspension	Il existe des politiques et des mesures traitant des <b>causes principales du comportement et des besoins des élèves turbulents et de leurs besoins</b>
Les enseignants, le personnel de l'école et les administrateurs ne savent pas comment réagir aux défis auxquels font face les enfants, les jeunes et les familles de cultures différentes ou ne les connaissent pas	Des programmes et ressources offrent une formation et un soutien aux enseignants et au personnel de l'école en matière de <b>sensibilisation et de compétence culturelles</b>
Les enseignants et le personnel de l'école n'ont pas les ressources requises pour satisfaire les besoins sociaux des enfants et des familles	Offrir des politiques, un soutien et des ressources pour aider les écoles à <b>répondre aux besoins sociaux des enfants et des familles</b>

## Services et organismes

Facteur de risque	Facteurs de protection/avantages
Des fournisseurs de service entrent en compétition pour obtenir les ressources limitées, ce qui favorise la protection des intérêts, de la clientèle et du mandat	<b>Communication des connaissances et de la compréhension des services, ressources et capacités uniques des organismes</b> fournissant des services aux familles et aux jeunes
Les services n'étant pas liés les uns aux autres, les bénéficiaires qui cherchent à obtenir de l'aide subissent des interruptions de service et n'ont pas le soutien nécessaire	<b>Collaboration entre les organismes de service et les professionnels</b> afin de créer des protocoles, des procédures administratives et des pratiques de manière à englober tous les mandats de service et à permettre aux familles et aux jeunes d'accéder aux services quand ils en ont besoin
Capacité limitée des services d'aller au-devant et d'attirer des familles, des enfants et des jeunes qui n'utilisent pas les services ou qui ne savent pas comment y accéder	<b>Approches novatrices pour aller au-devant des familles et des enfants</b> qui n'ont pas, de manière traditionnelle, accès aux services offerts à la population générale
	Les services <b>valorisent la diversité, et proposent un environnement sécuritaire, réconfortant et accueillant</b> aux enfants et à leurs familles.
Tendance à se concentrer sur des problèmes découlant d'une lacune ou d'une faiblesse de la personne, et à les définir comme tel, en se concentrant peu ou pas du tout sur les forces externes les poussant à agir de cette manière	<b>Ferme intention et capacité de se pencher sur les problèmes socioéconomiques plus vastes</b> expliquant les difficultés qu'éprouvent les familles
	<b>Approche envers les services axée sur l'acquisition d'actifs et le renforcement des capacités</b>
Le manque de personnel restreint la capacité d'offrir des services lorsqu'ils sont nécessaires et d'établir des liens durables avec les personnes qui souhaitent obtenir de l'aide	Capacité à offrir, dans un environnement qui ne porte pas au jugement, des <b>services amicaux, non-structurés et axés sur les relations</b>
	Rajuster les pratiques pour répondre aux <b>besoins uniques des personnes</b>
Financement à court terme de projets qui restreignent la capacité des services à s'inspirer des réussites et à élaborer une approche à long terme envers les problèmes	<b>Structures et processus souples qui s'adaptent aux échecs</b> et appuient les familles et les jeunes ayant des difficultés complexes à long terme
	Les services offrent <b>un suivi constant et durable aux familles et aux jeunes</b> une fois qu'ils n'ont plus besoin de ces services

## Politiques socioéconomiques

Facteur de risque	Facteurs de protection/avantages
Absence d'une compréhension commune des fournisseurs de service, des organismes de financement et des gouvernements relativement à la violence qu'exercent les gangs et à ses répercussions sur les personnes, les familles et les collectivités	Les groupes communautaires, les organismes sans but lucratif et les gouvernements ont une <b>compréhension commune de la dynamique et des conditions menant à la formation des gangs</b>
Absence d'une compréhension des meilleures pratiques et approches pour aborder la question de la violence exercée par les gangs, ou absence d'une entente relative à celles-ci	Les groupes communautaires, les organismes sans but lucratif et les gouvernements <b>collaborent pour établir des liens, des approches, des pratiques et des politiques pour aborder la question des activités des gangs</b> , de la violence et du développement positif des jeunes
Financement annuel à court terme des services et des organismes qui restreint la capacité d'offrir des programmes novateurs durables se fondant sur l'expérience et proposant des services permanents	<b>Ententes de financement à long terme</b> avec les organismes pour accroître l'innovation en matière de services et assurer la permanence des programmes
Financement spécifique à un projet qui ne défraie pas les coûts administratifs ou opérationnels des organismes et des groupes sans but lucratif	
La demande relative à l'obtention de résultats rapides et mesurables ne tient pas compte des efforts durables à long terme déployés pour tenter de régler certains problèmes socioéconomiques complexes, comme la violence qu'exercent les gangs	Exigences relatives aux propositions et aux déclarations qui tiennent compte de la complexité des difficultés auxquelles font face les individus et les collectivités, et <b>besoin relatif à un engagement à long terme favorisant les changements importants</b>
	<b>Politiques et programmes portant sur les obstacles multiples</b> auxquels font face les jeunes les plus vulnérables et troublés et les familles
	<b>Exigences de déclaration simplifiées</b> pour permettre aux organismes de se concentrer sur la planification et la prestation de services
	Élaboration de <b>politiques, d'approches et de programmes qui favorisent une culture de responsabilité mutuelle</b> pour aborder les problèmes sociaux, et qui les appuient
Absence de politiques et de programmes qui aident les jeunes en difficulté à retourner à l'école, à trouver un emploi, à faire du bénévolat et à s'impliquer dans la collectivité	Politiques et programmes axés sur la <b>prévention et l'amélioration des acquis</b>

## Bibliographie et références pour le cadre

CANADA. *Les jeunes et la violence* (Feuillet [CNIVF]), Agence de santé publique du Canada.  
[http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/html/nfntsyjviolence\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/html/nfntsyjviolence_f.html)

CARLIE, Mike « Part 2: Risk and Protective Factors », *Into the Abyss*, 2002.  
[http://www.faculty.smsu.edu/m/mkc096f/SOLUTIONS/ISSUE/risk\\_protective.htm](http://www.faculty.smsu.edu/m/mkc096f/SOLUTIONS/ISSUE/risk_protective.htm).

CURRIE, Elliot. *The Road to Whatever: Middle-class culture and the crisis of adolescents*, New York, Metropolitan Books Henry Holt and Co, 2004.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires*, 1994.

HOWELL, James. *Preventing and reducing juvenile delinquency: A comprehensive framework*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 2003.

HOWELL, James. *Youth Gangs: An Overview*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (August 1998). <http://www.ncjrs.org/pdffiles/167249.pdf>

HUNT, Dennis et coll. *Understanding, Preventing, and Treating Problem Behaviours Among Refugee and Immigrant Youth*, Centre for Multicultural Human Services, Falls Church (Virginia), 2002.

« Preventing Adolescent Gang Involvement », *Juvenile Justice Bulletin* (Septembre 2000), Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

R.A. MALATEST AND ASSOCIATES LTD. *Edmonton Regional Plan for Coordination of Youth Services, 2004-2007*, rapport final, Edmonton (Alberta), juin 2004.

*Risk and Protective Factors Associated with Use of Alcohol, Tobacco and Other Drugs and Gambling Participation*, The Alberta Youth Experience Survey 2002, AADAC.

SCALES, P.C. et LEFFERT, N. *Developmental assets: A synthesis of the scientific research on adolescent development*, Minneapolis, Search Institute, 1999.

SEARCH INSTITUTE TO UNITE COMMUNITIES FOR CHILDREN AND ADOLESCENTS. *Healthy Communities Healthy Youth: A National Initiative of the Search Institute to Unite Communities for Children and Adolescents*, Minneapolis, Search Institute. <http://www.search-institute.org>

SIKORA, Kirsten, Louise GENDREAU et Nancy BYWAY. *Contents Under Pressure: iHuman Project*, Document inédit, Octobre 2003.

SMALL. A, Stephen et coll. *What Works, Wisconsin : What Science tells us about Cost-Effective Programs for Juvenile Delinquency Prevention*, rapport présenté à la Wisconsin Governor's Juvenile Justice Commission et à la Wisconsin Office of Justice Assistance, juin 2005.

## Bibliographie

ALLENDER, David M. et Frank MARCELL. « Career Criminals, Security Threat Groups, and Prison Gangs », *FBI Law Enforcement Bulletin* (juin 2003), vol. 72, n°6, pp. 8-13.

CANADA. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, volume 3, Ottawa, Commission royale sur le peuples autochtones, 1996.

CHESNEY-LIND, M., et R. SHELDEN. *Girls, Delinquency and Juvenile Justice*, Pacific Grove (CA), Brooks/Cole, 1992.

CRISJOHN, R., S. L. YOUNG et M. MARAUN. *The circle game: shadows and substance in the Indian residential school experience in Canada*, Penticton (C.-B.), Theytus Books Ltd, 1997.

CLOWARD, Richard et Lloyd OHLIN. *Delinquency and Opportunity*, New York, Free Press, 1960.

COHEN, Albert. « The Sociology of the Deviant Act: Anomie Theory and Beyond », *American Sociological Review* (1965), n° 30, pp. 5-14.

CORRECTIONAL SERVICES ALBERTA. *Special Interest Offenders*, solliciteur général de l'Alberta, 2003.

CRIMINAL INTELLIGENCE SERVICE SASKATCHEWAN. *2005 Intelligence Trends: Aboriginal-Based Gangs in Saskatchewan*, volume 1, n° 1, (hiver 2005).

DICKSON-GILMORE, E. J., Jane DICKSON-GILMORE et Chris WHITEHEAD. *Le crime organisé de souche autochtone au Canada : élaborer une typologie pour comprendre et établir des stratégies d'intervention*, Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, 2003.

EDMONTON POLICE SERVICE GANG UNIT. *Overview of the Current Gang Situation in the City of Edmonton* (mars 2005).

EDMONTON URBAN ABORIGINAL ACCORD INITIATIVE. *Aboriginal Edmonton: A Statistical Profile of the Aboriginal Population of the City of Edmonton* (décembre 2005), Ville d'Edmonton.

FASILIO, R. et LECKIE, S. *Analyse de la couverture du phénomène des gangs par les medias canadiens*, Rapport pour spécialistes, 1993-14, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1993.

FONG, Robert. « The organizational structure of prison gangs: A Texas case study », *Federal Probation* (mars 2001), vol. 54, n° 1, pp. 36-46.

FONG, Robert S. et Salvador BUENTELLO. « The detection of prison gang development: An empirical assessment », *Federal Probation* (mars 2001), vol. 55, n° 1, pp. 66-70.

FOURNIER, S., et E. CREY. *Stolen from our embrace: The abduction of First Nations children and the restoration of Aboriginal communities*, Vancouver (C.-B.), Douglas and McIntyre, 1997.

GAES, Gerald G., Susan WALLACE, Evan GILMAN, Jody KLEIN-SAFFRAN et Sharon SUPPA. « The Influence of Prison Gang Affiliation on Violence and Other Prison Misconduct », *The Prison Journal* (septembre 2002), vol. 82, n° 3, pp. 359-385.

GOODE, Erich. *Deviant Behavior*, 6<sup>e</sup> édition, Prentice Hall, Upper Saddle River (New Jersey), 2001.

GORDON, R. M. « Street Gangs in Vancouver », dans J. Creechan et R. Silverman (éd.), *Canadian Delinquency*, Prentice Hall (1995), Scarborough (Ontario).

GORDON, R. M. *Les membres de gang incarcérés en Colombie-Britannique : étude préliminaire*. Ottawa, Justice Canada, 1993.

GORDON, Robert. M. « Criminal business organization, street gangs and “wanna-be” groups: A Vancouver perspective », *Canadian Journal of Criminology = Revue canadienne de criminologie* (Janvier 2000), p. 39-60.

HILL, K. G., J. C. HOWELL, J. D. HAWKINS et S. R. BATTIN-PEARSON. « Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle social development project », *Journal of Research in Crime and Delinquency* (1999), 36 (3), pp. 300-322

HIRSCHI, Travis. *Causes of Delinquency*, Berkeley, University of California Press, 1969.

HOROWITZ, R. « Community Tolerance of Gang Violence », *Social Problems* (1987), 34(5), pp. 437-50.

HUDSON, P. « First Nations child & family services: breaking the silence », *Canadian Ethnic Studies = Études ethniques du Canada* (1997), 29(1), 161-172.

JOE, D., et N. ROBINSON. « Chinatown's Immigrant Gangs », *Criminology* (1980), 8, pp. 337-345.

JONES, Dean, Vince ROPER, Yvonne STYS et Cathy WILSON. *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Ottawa, septembre 2004.

KELLY, Katharine et Tulio CAPUTO. « The Linkages Between Street Gangs and Organized Crime: The Canadian Experience », *Journal of Gang Research* (2005), volume 13, n° 1, pp. 17-30.

KLEIN, M. *Street Gangs and Street Workers*, Prentice Hall, Englewood Cliffs (NJ), 1971.

LINDSEY, Linda L., Stephen BEACH et Bruce RAVELLI. *Core Concepts in Sociology*, Pearson, Prentice Hall, Toronto, 2006.

LOVE, Bill. « Program Curbs Prison Violence Through Conflict Resolution », *Corrections Today* (août 1994), vol. 56, n° 5, pp. 144-147.

MATHEWS, Fred. « Youth Gangs », dans *Issues and Perspectives on Young Offenders in Canada*, par John A. Winterdyk, 3<sup>e</sup> éd. (2005), Thomson Nelson, Toronto.

MATHEWS, F. « Girls' use of violence and aggression », *Orbit* (1999), 29 (4), pp.10-15.

MCKENZIE, B., E. SEIDL et N. BONE. « Child and family services standards in First Nations: an action research project », *Child Welfare* (1995), 74(3), pp. 633 – 653.

MELLOR, Brian, Leslie MACRAE, Monica PAULS et Joseph P. HORNICK. *Youth Gangs In Canada: A Preliminary Review of Programs and Services*, préparé par l'Institut canadien de la recherche sur le droit et la famille, pour le compte du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, septembre 2005.

MERCREDI, Ovide W. *Les gangs autochtones : rapport présenté au Service correctionnel du Canada sur les membres des gangs de jeunes Autochtones dans le système correctionnel fédéral*, Direction des initiatives pour les Autochtones, 2000.

RIVERA, Beverly D., Ernest L. COWLES et Laura G. DORMAN. « An Exploratory Study of Institutional Change: Personal Control and Environmental Satisfaction in a Gang-Free Environment », *The Prison Journal* (juin 2003), vol. 83, n° 2, pp. 149-170.

RUBINGTON, E., et M.S. WEINBERG. *Deviance: The interactionist perspective*, 8<sup>e</sup> édition, Allyn & Bacon, Boston, 2002.

SANCHEZ-JANKOWSKI, Martin. « Gangs and social change », *Theoretical Criminology* (2003), vol. 7, n° 2, pp. 191-216.

SUTHERLAND, Edwin. *Principles of Criminology*, Lippincott, Philadelphia, 1939.

SYMONS, Gladys L. « Racialization of the Street Gang Issue in Montreal: A Police Perspective », *Canadian Ethnic Studies = Études ethniques du Canada* (1999) 31(1), pp. 124-138.

THRASHER, F. *The Gang: A Study of 1, 313 Gangs in Chicago*, University of Chicago Press, Chicago, 1927.

TISCHLER, Eric. « Can Tolerance Be Taught? », *Corrections Today* (août 1999), vol. 61, n° 5.

TOLLER, William et Basil TSAGARIS. « A practical approach combining security and human services », *Corrections Today* (1996), vol. 58, n° 6, pp. 110-114.

TREVETHAN, Shelley, John-Patrick MOORE, Sarah AUGER, Michael MACDONALD et Jennifer SINCLAIR. « Les expériences vécues durant l'enfance influent sur le comportement des délinquants autochtones », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle* (septembre 2002), volume 14, n° 3.

WELLING, Dale A. « Experts unite to combat street and prison gang activities », *Corrections Today* (1994), vol. 56, n° 5, pp. 148-151.

YABLONSKY, L. « The Delinquent Gang as a Near-Group », *Social Problems* (1959), 7, pp. 108-17.